

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2022



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2022.

Ce rapport comprend les chapitres suivants :

*La forme masculine employée dans ce rapport a valeur de
genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger la forme
et de faciliter la lecture. À noter que la Commune d'Épalinges a pour habitude
de privilégier le langage épïcène dans ses textes plus courts.*

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL _____	pp. 4-15
ADMINISTRATION GÉNÉRALE _____	pp. 16-21
RESSOURCES HUMAINES _____	pp. 22-25
FINANCES ET ÉCONOMIE _____	pp. 26-33
COHÉSION SOCIALE _____	pp. 34-45
CULTURE _____	pp. 46-51
DOMAINES _____	pp. 52-53
BÂTIMENTS _____	pp. 54-57
ÉNERGIE, DURABILITÉ ET MOBILITÉ _____	pp. 58-73
URBANISME _____	pp. 74-83
ENVIRONNEMENT _____	pp. 84-93
TRAVAUX _____	pp. 94-113
ÉCOLES _____	pp. 114-119
SÉCURITÉ PUBLIQUE _____	pp. 120-131
CULTES _____	pp. 132-133
CONCLUSION _____	pp. 134-135
GLOSSAIRE _____	pp. 136-137
ANNEXES _____	pp. 138-143

MUNICIPALITÉ

ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ

Présidence: M. Alain Monod, Syndic (depuis le 1^{er} juillet 2021)

Vice-Présidence: M. Roland Perrin (jusqu'au 30 juin 2022)

M. Maurice Mischler (depuis le 1^{er} juillet 2022)

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

Administration générale, Ressources humaines, Sécurité publique, Communication

M. Alain Monod, Syndic / Suppléant: M. Maurice Mischler

Affaires sociales, Animation socioculturelle, Enfance et Jeunesse, Écoles, Bâtiments scolaires, Sports

M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

Finances, Durabilité, Énergie, Mobilité, Bâtiments

M. Maurice Mischler / Suppléante: Mme Brigitte Crottaz

Travaux, Forêt, Vigne, Environnement, Déchèterie

M. Roland Perrin / Suppléant: M. Pierre Jolliet

Urbanisme, Culture

Mme Brigitte Crottaz / Suppléant: M. Roland Perrin

La Municipalité a tenu 49 séances, dont deux extraordinaires, l'une sur la consultation de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) sur la nouvelle loi sur les Communes et l'autre liée à la pénurie énergétique et aux mesures à mettre en place. Par ailleurs, comme chaque année, la Municipalité a consacré une journée à discuter du budget de la Commune.



Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Municipalité se compose de M. Alain Monod, Syndic, Mme Brigitte Crottaz, Municipale, et MM. Maurice Mischler, Pierre Jolliet et Roland Perrin, Municipaux (de gauche à droite). À l'arrière-plan, Mme Sarah Miéville, Secrétaire municipale.

Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont dédié une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la Commune, au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

DÉLÉGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur Alain Monod, Syndic, représente la Municipalité :

- au secteur Est de Lausanne Région
- à la commission «Promotion économique» de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au bureau exécutif du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la Fondation Épalogements
- au comité de l'Association vaudoise des communes déléгатrices
- au comité de direction de l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au comité de pilotage Vidis 20-25 (Vision Intégrée Défense Incendie et Secours), comme président
- au comité directeur de la PCi de Lausanne-District
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission communale de police, comme président

au sein de l'Union des communes vaudoises (UCV) :

- au comité
- au Groupe des Villes de l'UCV
- à la commission consultative en matière de défense incendie et secours (CCDIS)
- à la commission consultative cantonale de la prévention des accidents dus aux chantiers
- à la commission cantonale de circulation routière
- comme remplaçant et lors d'autres séances pour le compte de l'UCV

Monsieur Pierre Jolliet, Conseiller municipal, représente la Municipalité :

- au conseil d'établissement d'Épalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'Association pour l'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE)
- à la commission «Formation et emploi jeunes» de Lausanne Région
- à la commission «Enfance» de Lausanne Région
- à la commission «Seniors» de Lausanne Région
- à la commission «Activités sportives» du secteur Est de Lausanne Région
- au comité de l'Association pour la promotion et le maintien des soins à domicile (APROMAD), comme président
- au comité de la Coopérative du logement à but social (CLE), Épalinges
- au conseil de fondation de la Fondation du Relais
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

- à la Fondation Épalogements, comme président
- à l'Association suisse des services des sports (ASSS)
- à l'assemblée générale du Centre sportif de Malley SA

Monsieur Maurice Mischler, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- au conseil d'administration de la société Biopôle SA
- à l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au groupe de travail Biennales des géosciences et de l'environnement
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à la commission « Transports » de Lausanne Région
- à la commission « Financement régional » de Lausanne Région
- au groupe de travail Directives accueil préscolaire
- au groupe de travail Emplois
- au groupe de travail de la publication du guide de planification énergétique
- à la plateforme Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise – Facture sociale (NPIV-FS)
- à Pro Familia Vaud
- à la société EPAREN SA, comme secrétaire

Monsieur Roland Perrin, Conseiller municipal, représente la Municipalité:

- à la commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux de Lausanne (STEP), Vidy (CISTEP)
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)

- au conseil d'administration de Gedrel
- à la commission intercommunale des Services industriels
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux, comme suppléant
- à l'assemblée générale de la Compagnie générale de navigation (CGN)
- au triage forestier Mèbre-Talent
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'Association « Jorat Parc naturel », comme délégué
- au Conseil de l'UCV
- à la société EPAREN SA, comme président

Madame Brigitte Crottaz, Conseillère municipale, représente la Municipalité:

- au comité de l'École de musique d'Épalinges
- à la plate-forme « Territoire et équipements » de Lausanne Région
- à l'assemblée des actionnaires de la société Biopôle SA
- au bureau exécutif du Schéma directeur Centre Lausanne SDCL
- à l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux
- à la commission de suivi LATC (Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions)
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à la commission paritaire d'application du Plan directeur cantonal
- à la commission « Prévention et dépendances » de Lausanne Région
- au comité de l'association En musique à Épalinges, comme présidente

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission de recours en matière d'impôts: présidence de M. Maurice Mischler, Municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles: mandat délégué à un collaborateur de l'administration
- Commission municipale des naturalisations: co-présidence de MM. Alain Monod, Syndic, et Maurice Mischler, Municipal
- Commission de culture et d'animation: présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale, et présence de M. Pierre Jolliet, Municipal
- Commission de salubrité: présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission de police: présidence de M. Alain Monod, Syndic
- Commission consultative d'urbanisme: présidence de Mme Brigitte Crottaz, Municipale
- Commission d'intégration des étrangers: présidence de M. Alain Monod, Syndic
- Commission de communication digitale: présidence de M. Alain Monod, Syndic, et présence de M. Mischler, Municipal

SOCIÉTÉ EPAREN SA

M. Roland Perrin, président

M. Maurice Mischler, secrétaire

RÈGLEMENTS COMMUNAUX

En novembre 2022, le Conseil communal a validé le nouveau règlement sur le tarif des émoluments de l'Office de la population. Les tarifs des émoluments ont été adaptés pour mieux correspondre au coût réel de l'acte administratif. Toutes les dispositions antérieures relatives aux émoluments du contrôle des habitants d'Épalinges, notamment celles comprises dans le règlement «Tarif des émoluments en matière administrative» du 10 avril 2006, sont abrogées.

Le règlement du fonds communal pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la durabilité (FEED) et le règlement relatif à la vidéosurveillance ont été modifiés et sont entrés en vigueur en 2022. Ils remplacent les anciennes versions.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL (ÉTAT AU 31.12.2021)

Président	M. Stéphane Bruneau (Vert'Lib)
1^{er} Vice-Présidente	Mme Anne-Marie Fischer (UDC)
2^e Vice-Présidente	Mme Marisa Dürst (Verts)
Scrutateurs	M. Esteem Okoro (PS) M. Georges Auberson (PLR)
Scrutateurs suppléants	Mme Chantal Good (PLR) M. Pierre Borel (PS)
Secrétaire	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Mme Mélanie Estoppey

COMMISSION DE GESTION

Président	M. Philippe Koch (UDC)
Membres	M. Georges Auberson (PLR) M. Jean-Marie Coowar (PS) M. Cédric Fiora (PLR) Mme Chantal Good (PLR) Mme Maryline Jatton (Verts) Mme Sandrine Largey Botti (PS) M. Michael Mäder (Vert'Lib) Mme Linn Thoreau Margot (Verts)

Suppléants

Mme Fanny Burki (PS)
Mme Anne-Marie Fischer (UDC)
Mme Fabienne Guignard (PLR)
Mme Laoreta Halili (Verts)
M. Félix Schmidt (Vert'Lib)

COMMISSION DES FINANCES

Président	M. Michael Crottaz (PS)
Membres	M. Marco Caffaro (PS) M. Cyril Duruz (Verts) M. Erich Dürst (Verts) M. Yves Fauth (UDC) M. Nicolas Garoflid (Vert'Lib) M. Guillaume Graf (PLR) M. François Puricelli (PRL) M. Sandy Warth (PLR)

Suppléant-e-s

Mme Muriel Cuendet Schmidt (PS)
M. Patrick Eerdmans (Vert'Lib)
M. Christian Guex (UDC)
Mme Cosette Perfect (PLR)
M. Marc Veraguth (PLR)
Mme Patrizia Vinciguerra (Verts)

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du mardi 15 février 2022

- Préavis 25/2021 – Plan d’affectation «Le Cloalet»
- Préavis 1/2022 – Octroi de la bourgeoisie d’honneur à M. Francis Michon
- Préavis 2/2022 – Modification du Règlement du Fonds LADB – Retiré
- Préavis 3/2022 – Règlement relatif à l’utilisation de la vidéosurveillance
- Préavis 4/2022 – Extension du complexe scolaire de Bois-Murat F – Demande de crédit complémentaire pour la réalisation d’une salle de quartier polyvalente
- Préavis 5/2022 – Complexe scolaire de Bois-Murat – Demande d’un crédit de construction pour la rénovation de la toiture du bâtiment F
- Préavis 6/2022 – Travaux d’entretien et de réfection du réseau routier – Demande de crédit de construction
- Préavis 7/2022 – Construction de collecteurs EC et EU en système séparatif – Demande de crédit de construction
- Préavis 8/2022 – Zone réservée communale – Décision renvoyée à une séance ultérieure
- Préavis 9/2022 – Préavis 9/2022 – Achat d’un véhicule transporteur électrique pour la Voirie en remplacement du véhicule thermique existant, ainsi qu’un nouveau véhicule avec remorque pour la Conciergerie – Demande de crédit

Séance du mardi 29 mars 2022

- Préavis 8/2022 – Zone réservée communale – Décision renvoyée à une séance ultérieure

Séance du mardi 31 mai 2022

- Préavis 8/2022 – Zone réservée communale – Approbation
- Rapport 11/2022 – Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt visant à faciliter l’accès aux informations concernant les démarches administratives pour les proches confrontés à un deuil
- Préavis 12/2022 – Aménagement de trois places de jeux
- Préavis 13/2022 – Modernisation de l’éclairage public – Demande d’un crédit de construction
- Préavis 14/2022 – Rénovation des installations sportives extérieures, assainissement des terrains de football du Bois-de-la-Chapelle et remplacement de l’éclairage

Séance du mercredi 15 juin 2022 (séance extra-muros)

- Préavis 15/2022 – Réaménagement et stabilisation des berges du ruisseau du Polny et réhabilitation par gainage du collecteur d'eaux usées
- Préavis 16/2022 – Travaux de renforcement et d'entretien routier sur la boucle du ch. du Ruisseau-Martin, ch. de la Laiterie et de la rte du Village – Demande d'un crédit de construction
- Préavis 17/2022 – Rapport de gestion

Séance du mardi 20 septembre 2022

- Préavis 10/2022 – Plan directeur communal (PDCom)

Séance du mardi 8 novembre 2022

- Préavis 18/2022 – Règlement et tarif de l'Office de la population
- Budget 2023

Séance du mardi 13 décembre 2022

- Préavis 20/2022 – Budget 2023 de la CISTEP

VISITE D'UNE DÉLÉGATION ALBANAISE

En date du 31 octobre 2022, le Conseil communal et la Municipalité ont reçu la visite d'une délégation albanaise en provenance de la région de Kukës. Une présentation visuelle concernant la gestion des déchets sur le territoire communal a été réalisée à l'occasion de leur venue.



ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Électeurs inscrits	Votants	Participation	Résultat
13 février	Votations fédérales				
	• Initiative sur l'expérimentation animale et humaine	5454	2708	49.65 %	REJETÉE
	• Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac	5454	2708	49.65 %	ACCEPTÉE
	• Loi sur les droits de timbre (LT)	5454	2708	49.65 %	REJETÉE
20 mars	Élections cantonales				
	• Loi sur un train de mesures en faveur des médias	5454	2708	49.65 %	REJETÉE
20 mars	Élections cantonales				
	• Grand Conseil	5466	2190	39.19 %	
20 mars	Élections cantonales				
	• Conseil d'Etat, 1 ^{er} tour	5466	2154	39.59 %	
10 avril	Élections cantonales				
	• Conseil d'État, 2 ^e tour	5454	2530	39.87 %	
15 mars	Votations fédérales				
	• Loi sur le cinéma, LCin	5460	2415	44.23 %	ACCEPTÉE
	• Loi sur la transplantation	5460	2415	44.23 %	ACCEPTÉE
	• Développement de l'acquis de Schengen	5460	2415	44.23 %	ACCEPTÉE

Dates	Objets	Électeurs inscrits	Votants	Participation	Résultat
25 septembre	Votations cantonales				
	• Création d'un Conseil de la magistrature	5477	3155	57.60%	ACCEPTÉE
	Votations fédérales				
	• Initiative sur l'élevage intensif	5477	3155	57.60%	REJETÉE
	• Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA	5477	3155	57.60%	ACCEPTÉE
	• AVS 2021	5477	3155	57.60%	ACCEPTÉE
	• Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)	5477	3155	57.60%	REJETÉE

RELATIONS INTERCOMMUNALES

LAUSANNE RÉGION

Constituée de 27 communes, Lausanne Région est une association qui promeut et défend les intérêts de ses membres. Elle couvre un bassin de population de quelque 299 700 habitants. Les communes sont organisées en trois secteurs, Épalinges faisant partie du secteur Est.

L'association travaille sur la base de thématiques. Elle est organisée en commissions et groupes de travail, composés essentiellement de membres de municipalités. Elle s'occupe principalement des domaines suivants: les seniors, la prévention et les dépendances, la formation et l'emploi des jeunes, les activités sportives, l'enfance, la mobilité et la promotion économique.

Ainsi, comme chaque année, Lausanne Région a organisé le concours Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL). En 2022, le Trophée Lausanne Région de CHF 50'000.- a été remis à l'entreprise Enerdrape qui a développé le premier panneau géothermique permettant de capter la chaleur résiduelle présente dans les environnements souterrains.

En septembre, elle a lancé le site Internet www.guide-seniors.ch qui a pour objectif de fournir des renseignements relatifs aux aînés, avec notamment une cartographie des clubs, associations, etc. Une partie est d'ailleurs spécifiquement dédiée aux communes. Au mois de novembre, Lausanne Région a participé, comme chaque année, au Salon des métiers pour présenter et valoriser l'apprentissage au sein des communes.

Par ailleurs, le Bureau de coordination a prévu différentes réformes en matière d'organisation et de fonctionnement de Lausanne Région.

L'association a tenu deux assemblées générales, la première, le 10 mai à Prilly et la seconde, le 11 octobre à Paudex. Les syndics de Lausanne Région tiennent également leurs propres réunions. Ceux du secteur Est se sont réunis les 10 mars, 30 juin et 1^{er} septembre.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

L'Union des communes vaudoise (UCV) est une association qui regroupe la plupart des communes vaudoises. Fin 2022, elle comptait 278 communes membres, sur les 300 que comprend le canton de Vaud. Elle est un interlocuteur privilégié de l'État et les communes peuvent se faire entendre via les différents organes de l'UCV.

Après deux ans d'interruption en raison de la pandémie, la Journée des communes vaudoises a eu lieu à Chavornay le 11 juin 2022. 1650 personnes, élus et employés des communes ont participé à cet événement, rythmé par deux temps forts: l'assemblée générale le matin et la partie festive l'après-midi.

La traditionnelle visite des districts par l'UCV s'est déroulée le 1^{er} septembre pour le district de l'Ouest lausannois et Lausanne. Cette année, c'est Épalinges qui a été l'hôte de cette visite. Lors de cette soirée, les principaux thèmes abordés ont été la cybersécurité, le système péréquatif et la question de l'élaboration d'un contre-projet à SOS Commune.

La cybersécurité étant un thème particulièrement actuel, l'UCV a élaboré deux nouveaux cours à ce propos. Le premier portait sur la gouvernance des données et stratégie numérique, le second sur les concepts et enjeux de la cybersécurité. Par ailleurs, la question du numérique a aussi fait l'objet de présentations et discussions à d'autres occasions, comme lors de l'assemblée générale de l'Association des communes suisses qui a eu lieu à Yverdon le 19 mai.

D'autres formations ont porté sur l'introduction au modèle comptable harmonisé MCH2, sur la communication des communes et les liens avec les médias, sur le leadership, l'aménagement du territoire, la péréquation financière, la préparation du budget 2023, la gestion des domaines autofinancés et le compte de fonctionnement. Enfin, l'UCV a organisé plusieurs soirées d'information notamment sur le thème des métiers de la construction, expliquant le rôle des associations les concernant. D'autres séances se sont penchées sur le rôle des commissions communales de recours en matière d'impôts.

Par ailleurs, le groupe de travail technique MCH2, piloté par l'UCV et mis sur pied en 2019, a terminé le mandat qui lui avait été confié par l'État. Il a remis à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) un plan comptable conforme au MCH2 pour les collectivités publiques communales vaudoises, ainsi qu'un manuel comptable pour aider les communes à effectuer ces changements.

Dans un communiqué de presse, l'UCV a, de plus, appelé à une table ronde sur l'allègement de la fiscalité sur les personnes physiques, ses conséquences sur le pouvoir d'achat ainsi que sur les finances communales et cantonales vaudoises.

Pour finir, l'UCV a répondu à diverses consultations, dont l'avant-projet du remplacement de la carte journalière CFF Commune.

ADMINISTRATION

GÉNÉRALE

SECRETARIAT MUNICIPAL

L'année 2022 a été marquée par les changements et les réorganisations au sein du Secrétariat municipal. L'absence longue durée de la chargée de projet a nécessité que la Secrétaire municipale et son adjointe effectuent une partie de ses tâches en plus de leur travail. Le Greffe municipal a remplacé son immense meuble de conservation des documents papier par de nouveaux bureaux pour la responsable de la communication, la secrétaire du Conseil et l'archiviste – ces deux dernières étant désormais beaucoup mieux installées qu'auparavant. Ce qui a occasionné un énorme travail de conditionnement, de tri, d'élimination et d'archivage de cette matière documentaire, qui a impliqué non seulement l'archiviste mais aussi toute l'équipe et n'est d'ailleurs pas terminé.

L'entrée en vigueur du nouveau règlement du Conseil communal a entraîné encore beaucoup de travail pour organiser la préparation des séances et le suivi des affaires en collaboration étroite et fructueuse avec le Secrétariat du Conseil. Un nouveau logiciel, dédié initialement à la gestion de projet, est désormais utilisé, qui remplace avantageusement le tableau Excel précédemment utilisé. Sa mise en place a nécessité un important travail de configuration et de développement.

Le logiciel de gestion des séances de la Municipalité entré en fonction en 2020 ne cesse d'évoluer, demandant un travail conséquent pour suivre ses mises à jour et ses nouvelles fonctionnalités, qui pourront dans un futur proche s'étendre à d'autres types de séances. Le Secrétariat municipal a également acquis une imprimante de la marque Riso (modèle GD 7330), qui utilise la technique d'impression à froid, ceci dans le but d'économiser les énergies et consommables, pour une qualité identique et une meilleure productivité, tant en termes de vitesse que de quantité.

L'Office des affaires culturelles, manifestation et communication a été réorganisé. Mme Gaud est désormais à la tête de l'Office des affaires culturelles et manifestations. La responsable de communication interne et externe, Mme Araman, est désormais rattachée directement à la Secrétaire municipale, sans plus de responsabilités en matière d'organisation d'évènements, ce qui lui permet de consacrer suffisamment de temps à l'amélioration de la communication institutionnelle et à gérer le lancement des projets de nouveau site internet, de création d'une identité visuelle professionnelle pour la Commune et de remplacement des panneaux dynamiques, entre autres. Une nouvelle collaboratrice, Mme Bidaux-Meyer, soutient désormais l'action de Mme Gaud pour offrir aux habitants d'Épalinges une saison culturelle toujours plus attrayante.

Une collaboratrice de l'Office de la population, Mme Sumi, a souhaité découvrir de nouveaux horizons lointains et a été remplacée quelques mois plus tard par M. Da Mota Caetano. Ce qui n'a pas empêché l'Office de poursuivre les importants travaux d'archivage et de numérisation des dossiers habitants avec l'aide de l'archiviste et de jeunes de la commune.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2022, la gestion des archives communales a évolué avec l'augmentation du taux d'activité de l'archiviste de 30 à 50%. Cette augmentation permet notamment d'accélérer le traitement des arriérés d'archives intermédiaires des différents services de l'Administration communale.

Réalisations

En 2022, l'archiviste a notamment procédé aux opérations suivantes:

- Finalisation de l'évaluation des archives intermédiaires de l'Office de la population, entreprise en 2021. Cette évaluation a permis l'élimination de 50 mètres linéaires (ml) de documents et le versement aux archives historiques de 5 ml de documents, datant de 1990 à 2011.
- Évaluation d'une partie des archives intermédiaires du Service des finances (élimination de 10 ml/versement de 2 boîtes d'archives).
- Prise en charge des archives intermédiaires du Greffe municipal (20 ml) et pré-tri en vue de l'évaluation. Cette opération est réalisée avec le concours d'une archiviste auxiliaire engagée dans le cadre d'un mandat. Ce projet se poursuivra en 2023. En parallèle, les processus de gestion des documents au sein du Greffe municipal sont en cours de révision.
- Acquisition du fonds d'archives privées «Les Archives de Montéclard», constitué par M. Robert Pache, ancien archiviste de la Commune, décédé en 2022. Ce fonds a été donné à la Commune par Mme Nelly Pache, veuve de Robert Pache.

Relations extérieures

L'archiviste poursuit les rapports avec les Archives cantonales vaudoises, dont l'expertise est régulièrement sollicitée. Elle est membre active du Groupe de travail «Référentiel de gouvernance documentaire» pour les communes, dont les travaux ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2023. La Commune d'Épalinges est membre de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et l'archiviste participe aux assemblées générales.

COMMUNICATION

En septembre 2022, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication a été scindé en deux entités distinctes. Mme Gaud est désormais responsable de l'Office des affaires culturelles et manifestations (ACMA), et Mme Araman est responsable de la communication interne et externe (0.8 ETP).

En 2022, la communication s'est particulièrement penchée sur les dossiers suivants:

- Lancement de l'application CommuneApp en octobre 2022: collaboration avec le prestataire pour la migration et l'adaptation des informations sur l'application, campagne de promotion, création d'une charte d'utilisation, alimentation régulière des actualités et de l'agenda. Nombre de téléchargements au 13 janvier 2023: 850.
- Création de règles rédactionnelles pour *Le Palinzard* et le *Sortir à Épalinges*.
- Refonte du site internet: réactivation du projet, en collaboration avec la commission municipale de communication digitale.
- Formalisation du projet de renouvellement des panneaux dynamiques sur le territoire communal, privilégiant un système plus moderne et diversifiant la taille et le format des panneaux en fonction de leur emplacement.

De manière plus générale, les tâches courantes liées à la communication sont les suivantes:

- Édition du journal officiel de la Commune *Le Palinzard* (4 fois par an) et de l'agenda culturel *Sortir à Épalinges* (12 fois par an).
- Gestion de la page Facebook de la Commune, avec en moyenne deux à trois publications par semaine, concernant essentiellement les animations proposées à Épalinges et diverses informations de l'Administration communale. Nombre de followers sur la page au 31 décembre 2022: 1409, soit +142 par rapport à 2021.

- Diffusion d'informations sur le site internet et sur les écrans informatifs des bus TL.
- Rédaction occasionnelle de communiqués de presse pour la Municipalité (3 en 2022).
- Réalisation d'une revue des articles de presse en lien avec Épalinges.

Par ailleurs, la responsable de la communication continue à travailler sur des dossiers de fond : elle a notamment entamé une réflexion, en collaboration avec le Service des ressources humaines, sur la formalisation de la communication interne au sein de l'Administration. Elle a également participé, en novembre 2022, au 34^e Forum de la communication publique et territoriale à Strasbourg, dans l'optique de professionnaliser encore davantage la communication de la Commune.

REGISTRE CIVIQUE

L'Administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

De plus, suite à la nouvelle Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et son nouveau règlement d'application (RLEDP), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 mais applicable depuis le 1^{er} juillet 2022, le Greffe municipal a établi les cartes de vote et les a adressées avec le matériel de vote aux nouveaux habitants, ayant le droit de vote. En effet, l'électeur qui quitte une commune avant la semaine qui précède le scrutin est inscrit dans sa nouvelle commune, qui devra donc lui établir du matériel de vote.

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de 29 initiatives populaires ou référendums (contre 19 en 2021).

Au 31 décembre 2022, Épalinges comptait 6458 électeurs inscrits en matière fédérale, cantonale et communale, répartis entre 3419 femmes et 3039 hommes. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait 1022 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins

ADMISSIONS À LA BOURGEOISIE D'ÉPALINGES

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité du Canton de Vaud est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005; elle donne la compétence à la Municipalité d'accorder ou de refuser la bourgeoisie.

Au cours de l'année, la Municipalité a accordé la bourgeoisie de la commune d'Épalinges à 90 personnes de nationalité étrangère, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

Statistique des nationalités :

Nationalités	Nombre de personnes	
France	_____	36
Algérie	_____	1
Allemagne	_____	1
Bahreïn	_____	1
Belgique	_____	6
Chine	_____	1
Corée du Sud	_____	1
Érythrée	_____	1
États-Unis d'Amérique	_____	1
France	_____	36
Grande-Bretagne	_____	1
Grèce	_____	6
Italie	_____	10
Maroc	_____	3
Portugal	_____	8
Roumanie	_____	8
Russie	_____	3
Tunisie	_____	2

INFORMATIQUE

Les mises à niveau de l'infrastructure, des logiciels et de la sécurité informatique se sont poursuivies au cours de l'année 2022. L'évolution perpétuelle des logiciels et la digitalisation obligent l'Administration à améliorer constamment la qualité du réseau informatique communal, la rapidité des connexions, ainsi que la sécurité et les systèmes de sauvegardes des données. À ce sujet et après l'abandon lié à l'obsolescence de notre ancien système de sauvegardes sur bandes il y a deux ans, face à la recrudescence des cyberattaques visant des villes, communes ou toutes autres entités professionnelles, un nouveau système de sauvegardes de ce type a été mis en place en 2022.

La sécurisation des connexions au réseau informatique s'est poursuivie. En effet, dans la continuité du télétravail instauré durant la pandémie, les accès pour se connecter depuis des sources externes sont devenues la norme. Outre l'authentification à double facteur et la politique de mots de passe complexes mises en place, le suivi des mises à jour de tous les logiciels utilisés s'est poursuivi pour permettre de disposer des derniers correctifs en vigueur, rectifiant le plus souvent des failles sécuritaires.

La campagne de sensibilisation des utilisateurs TERRANOVA s'est achevée; elle sera toutefois vraisemblablement reconduite, car les tentatives de *phishing* (ou hameçonnage) continuent de se multiplier et intègrent toujours plus les utilisateurs eux-mêmes, afin de permettre une intrusion ultérieure au moyen de rançongiciels (*ransomwares*) pouvant eux-mêmes découler sur de fâcheuses conséquences: pertes ou vols de données.

Dans ce contexte, le renouvellement des postes informatiques se poursuit, afin de disposer de matériel pouvant être tenu à jour et bénéficier des meilleures protections possibles.

Une nouvelle baie de disques NetApp beaucoup plus conséquente a été installée pour augmenter l'espace de stockage disponible dédié au plan de classement. La dématérialisation des documents requiert des capacités de stockage toujours plus conséquentes et de dernière génération (rapidité d'accès aux documents). Et en prévision des potentiels délestages du réseau électrique pouvant découler de la crise énergétique hivernale, l'onduleur principal par lequel sont alimentés les serveurs et autres matériels importants a été fortement renforcé, pour assurer une durée de fonctionnement maximale de 300 minutes (5 heures) sur batteries.

Pour terminer, en vue des prochains changements des serveurs et switchs des différents lieux des bâtiments communaux et pour pallier les difficultés d'approvisionnement en matériel informatique, une partie de ce dernier a d'ores et déjà été commandée pour pouvoir procéder à ces travaux avant la fin de la prise en charge des garanties des équipements existants.

ÉCONOMAT

Le papier utilisé par les photocopieurs et imprimantes dans les différents services administratifs répond aux critères de conservation des documents en termes d'archivage et est respectueux de l'environnement (papier recyclé de qualité avec une empreinte carbone neutre, fabriqué dans l'EU, FSC, Climate Neutral Paper, EU Ecolabel). En 2022, la commune d'Épalinges a acheté 200 000 feuilles de papier A4 et a effectué 314 932 copies (ce chiffre n'inclut pas les impressions et compte à double les copies recto-verso).

NONAGÉNAIRES – CENTENAIRES

Trente-six Palinzards ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2022. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent, à leur domicile ou à l'EMS « La Girarde » dans lequel elles résident, la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président de rédiger un petit texte de présentation du/de la nonagénaire, qui est édité dans *Le Palinzard*, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse cette visite, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

Par ailleurs, une personne a atteint son centième anniversaire en janvier 2022: Mme Alice Pauli, galeriste et collectionneuse de renom. Elle a reçu chez elle une délégation officielle composée de Madame le Préfet du district de Lausanne, du Syndic d'Épalinges, de la Municipale en charge de la culture, du Président du Conseil communal et d'une collaboratrice de l'Administration communale. Mme Pauli s'est malheureusement éteinte le 15 juillet de la même année.

TRANSPORTS PUBLICS

Le nombre de voyageurs annuels par ligne et par année entre 2012 et 2022 se traduit ainsi:

Ligne	Parcours	Voyageurs 2012	Voyageurs 2021	Voyageurs 2022	Augmentation 2021-2022	Augmentation 2012-2022
45	Bois-Murat – Chalet-à-Gobet	735 000	920 215	1 094 733	+19%	+48.9%
46	Bois-Murat – Ballègue	470 000	533 700	570 657	+6.9%	+21.4%
64	Croisettes – Vulliette	320 000	446 497	531 896	+19.1%	+66.2%
Total		1 525 000	1 900 412	2 197 286	+15.6%	+44.1%

RESSOURCES

HUMAINES

Le Service des ressources humaines, créé en 2018 avec actuellement 1.6 poste, poursuit son travail de gestion et mise en place.

ACTIVITÉS DU SERVICE RH

- Proposer à la Municipalité une politique, des réglementations internes, processus et outils de gestion des ressources humaines conformes aux besoins et moyens de la Commune. Veiller à la mise en application cohérente de ceux-ci au sein de toute l'organisation, en conformité avec la législation en vigueur
- Assurer un juste positionnement du service RH, en soutien aux cadres, équipes et collaborateurs et en phase avec les attentes de la Municipalité
- Conseiller et appuyer les cadres et collaborateurs dans tout type de situation
- Gérer le cycle de vie du collaborateur et les tâches courantes RH
- Recruter, intégrer et développer les collaborateurs
- Assurer la bonne collaboration avec les prestataires externes
- Préparer la reprise du système de gestion du temps

INDICATEURS 2022

RECRUTEMENT

- Plus de 1000 candidats ont postulé aux offres d'emploi publiées par la Commune
- Plus de 350 candidatures spontanées ont été reçues

CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

- 105 contrats de travail et avenants établis

ASSURANCES

- 16 déclarations d'incapacité de travail

PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2022, la Commune compte 202 collaborateurs pour 85.39769 ETP (équivalents temps plein) :

- 104 collaborateurs au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI) soumis au Statut du personnel
- 21 collaborateurs sous contrat à durée déterminée (CDD)
- 5 apprentis se forment dans les métiers suivants :
 - 1 agent d'exploitation conciergerie
 - 1 agent d'exploitation voirie
 - 2 horticulteurs-paysagistes
 - 1 dessinateur – orientation génie civil
- Les auxiliaires qui sont des personnes rémunérées à l'heure, soit : étudiants auprès de la déchèterie en tant qu'ambassadeurs de tri, surveillants de devoirs, patrouilleurs scolaires, moniteurs dans le cadre du Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP), aide à la bibliothèque et personnes venant en appui ponctuel (équipes de conciergerie, archives, etc.).

MUTATIONS 2022

Seules les mutations concernant des collaborateurs en CDI sont listées ci-après.

Arrivées

01.02	CLAPASSON Patricia	Conciergerie
01.03	VIEIRA DOMINGUES Alfredo	Déchèterie
01.05	BASTIAN Lucas	Conciergerie
01.06	BEIGI Afif	Espaces verts
01.08	RUDAZ Alicia	Développement durable et Énergie
15.08	KESSLER David	Équipe forestière
01.10	DA MOTA CAETANO Samuel	Office de la population
01.11	BARON Salomé	Office de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale
01.11	ANDRIC Lazar	Ressources humaines

Départs

30.04	TISSERAND Sacha	Équipe forestière
31.07	SUMI Christen	Office de la population
31.12	MEZENEN Nathalie	Conciergerie

Départs à la retraite

31.03	FALCY Annelise	Conciergerie
31.12	MEZENEN Christian	Conciergerie
31.12	REGAMEY Philippe	Déchèterie

TRAITEMENTS

Les salaires ont fait l'objet d'une indexation (1.3%) en 2022, compte tenu du fait que l'indice des prix à la consommation a augmenté depuis la dernière indexation octroyée en juillet 2011 (base mai 2011).

Au 1^{er} janvier 2022, des augmentations statutaires ont en principe été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

FORMATION

Les formations techniques et métier organisées par les différents services sont listées dans les rapports de chacune des entités.

FIDÉLITÉ

L'ancienneté moyenne au sein de l'administration communale est de dix ans, tous collaborateurs en CDI confondus. Les fonctionnaires suivants ont été reconnus pour leur fidélité:

10 ans de service: AIROLDI Delphine
DELESSERT Thierry

15 ans de service: WÄLCHLI Marcel
JAUNIN Jennifer
NIKLAUS Jean-François
PITTELOUD Xavier
DA COSTA VIEIRA Silvina

20 ans de service: TANNER Christine
GIACOMINI Daniel
DE OLIVEIRA Dinis

25 ans de service: CHEVILLAT Claude
GLAYRE Yves

30 ans de service: MURY Stéphane
NAWOTKA Thomas
BOURAKIS Christine

35 ans de service: PIANO Patricia

FINANCES

ET ÉCONOMIE

FINANCES

Les activités du Service des finances sont, principalement, les suivantes (liste non exhaustive):

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartitions, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente des cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs et téléphonie (sécurité assurée par OFISA Informatique SA)
Assurances	Administration, suivi et gestion des diverses polices d'assurances communales
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, suivi du Système de contrôle interne (SCI), études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale « Les Dares » et gestion du stock

IMPÔTS

Comme à l'accoutumée, les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au 31 décembre. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la/les commune-s de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère provisoire pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. À fin novembre 2022, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2021 était arrêté à 75.33% (95.98% pour 2020, 98.37% pour 2019, 99.43% pour 2018, 99.83% pour 2017 et 99.92% pour 2016).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2021 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2022 facturés.

Situation 2022

Le taux d'imposition communal 2022 (et 2023) est arrêté à 64.5% de l'impôt cantonal de base (préavis 20/2021).

À l'exception de l'impôt foncier et des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI. Pour tous les détails relatifs à ce sujet, merci de vous référer à la brochure des comptes 2022.

Débiteurs douteux

Le risque de non-encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement nous incombe est toujours très faible. Au 31 décembre 2022, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 10'000.00 sur un total comptabilisé d'environ CHF 100'000.00 (10%).

La provision pour pertes sur débiteurs ACI «personnes physiques et morales» figure au bilan sous le poste 9282.20.001. Cette dernière est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Les informations y relatives nous sont fournies annuellement par l'ACI.

SERVICE FINANCIER

Pour les années 2021 à 2026 (préavis 21/2021), la Commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à CHF 140'000'000.00.

À fin 2022, l'endettement brut d'Épalinges s'élève à CHF 63'291'665.00 (CHF 52'958'333.00 au 31.12.2021) avec un taux moyen de la dette à 0.963%, alors que les cautionnements sont arrêtés à CHF 7'490'000.00, représentant un endettement global de CHF 70'781'665.00.

Toutefois, la majorité des cautionnements (CHF 7'340'000.00) étant garantie par des biens immobiliers (Coopérative du logement à but social – CLE), cette somme ne doit pas être intégrée dans l'endettement communal global selon les directives cantonales; ce qui le ramène donc à un montant de CHF 63'441'665.00 au 31.12.2022.

Pour faire face aux importantes dépenses d'investissements en cours, un emprunt de CHF 2'500'000.00 (SUVA) à 1.45% a été renouvelé le 10.04.2022 et augmenté à CHF 5'000'000.00 au taux de 0.98% pour une durée de 7 ans, alors que deux autres nouveaux prêts ont été conclus: un premier d'un montant de CHF 5'000'000.00 à 0.89% pour une durée de 14 ans le 18.02.2022 (SUVA) et un second de CHF 8'000'000.00 à 0.99% pour une durée de 82 jours le 28.10.2022 (Fondation institution supplétive LPP).

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs, des taux en vigueur le moment venu et des liquidités à disposition, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique «Finances»).

Malgré l'endettement de la Commune en augmentation, la diminution de la dette de 2006 à 2011 et les taux extrêmement attractifs de ces dernières années permettent de stabiliser la charge d'intérêts. Les investissements en cours ou réalisés ont été couverts par la trésorerie disponible, ainsi que les nouveaux prêts conclus en cours d'année.

De plus, les taux d'intérêt rémunérateurs étant toujours inexistantes (après environ cinq ans, les taux d'intérêt négatifs ont été supprimés dès le mois d'octobre 2022). À l'instar des années 2016 à 2021, aucune rentabilité des liquidités n'a pu être dégagée en 2022.

La procédure de rentabilisation des liquidités est toujours dictée par les marchés financiers qui maintiennent les taux de liquidités à 0%.

Marchandises et approvisionnements

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée *first in, first out* (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

Titres et papiers valeurs

Tous les titres en possession de la Commune sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique «Finances».

Système de contrôle interne – SCI

Le SCI implémenté en 2019 pour les tâches financières principales à partir du bouclage des comptes 2019 a été suivi tout au long de l'exercice écoulé.

Les processus clés, clairement définis et documentés, ont été scrupuleusement renseignés et contrôlés par l'auditeur des comptes communaux, alors qu'un rapport annuel est établi pour attester du bien-fondé des contrôles effectués.

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la participation à la cohésion sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2020 (les chiffres définitifs 2021 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme c'est le cas depuis plusieurs exercices comptables et à la suite de la crise sanitaire vécue de 2020 à 2022, le Conseil d'État a communiqué que les charges 2022 devraient, selon toute vraisemblance et comme c'est le cas depuis de nombreuses années, varier à la hausse par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes.

Il faut également tenir compte du fait que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions, impliquant des corrections parfois conséquentes des montants à la charge des autres communes.

En 2022, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à CHF 1'023'228.00 (contre une contribution brute de CHF 958'696.00 en 2021). Le décompte final 2021 s'est soldé par une restitution en faveur de la Commune de CHF 228'475.00.

Les calculs définitifs de la péréquation directe et de la cohésion sociale interviendront d'ici au 31 juillet 2023 sur la base des comptes 2022. Par conséquent, le résultat effectif 2022 sera comptabilisé sur l'exercice 2023.

Comme mentionné précédemment, le bouclage enregistre des acomptes 2022 pouvant fortement varier en fonction de la situation réelle de la Commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelle mesure, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements sont présentés dans la brochure des comptes 2022.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2022	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2022	Valeur vénale 31.12.2022	Rendement 2022
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	960
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA°	3750	1			1	pm	
13 Actions «privilégiées» Transports publics région lausannoise SA°	3250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du logement à but social Épalinges	3000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. Association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	661	
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	512 900	16 560
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association forestière vaudoise et du Bas-Valais	2000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	20	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	1			1	pm	
5 Actions nom. Biopôle SA – certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
Totaux	413 729	11 796	-		11 796	513 581	17 610

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2022, CHF 1115.00 par titre)

° Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040
03.09.2010	9221.00.053 - Vaudoise Vie	2,1300	1 500 000			1 500 000															
07.10.2011	9221.00.054 - AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000				2 500 000														
10.02.2012	9221.00.056 - AXA Leben	1,7500	2 500 000					2 500 000													
10.04.2012	9221.00.057 - SUVA	1,4500	2 500 000																		
28.03.2013	9221.00.058 - Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000						2 500 000												
30.09.2013	9221.00.059 - SUVA	1,9700	2 000 000		2 000 000																
07.05.2014	9221.00.060 - Postfinance	1,3800	2 000 000	2 000 000																	
01.10.2014	9221.00.061 - Postfinance	1,6900	2 500 000							2 500 000											
05.06.2015	9221.00.062 - Pensionskasse POST	0,9800	5 000 000								5 000 000										
20.06.2017	9221.00.063 - AXA Vie SA	0,9000	5 000 000												5 000 000						
03.05.2018	9221.00.064 - MIGROS-Pensionskasse	1,2500	5 000 000											5 000 000							
19.06.2020	9221.00.065 - C.I.P.	0,4500	5 000 000																		
10.02.2021	9221.00.066 - Postfinance	0,7400	5 000 000																		5 000 000
15.06.2021	9221.00.067 - B.C.V.	0,6200	4 791 665	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	166 668	3 291 653							
18.02.2022	9221.00.068 - SUVA	0,8900	5 000 000																		
11.04.2022	9221.00.069 - SUVA	0,9800	5 000 000							5 000 000											
28.10.2022	9221.00.001 - COURT TERME - FISLPP	0,9900	8 000 000	8 000 000																	
Total dette à moyen et long termes		<i>0,963</i>	63 291 665	10 166 668	2 166 668	1 666 668	2 666 668	2 666 668	2 666 668	7 666 668	10 166 668	166 668	3 291 653	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	5 000 000
En % de la dette totale			100%	16,06%	3,42%	2,63%	4,21%	4,21%	4,21%	12,11%	16,06%	0,26%	5,20%	7,90%	7,90%	0,00%	7,90%	0,00%	0,00%	0,00%	7,90%

ÉCONOMIE

Les activités de promotion économique de la Commune ont débuté en 2021.

En février 2021, le Conseil communal a autorisé la création d'un fonds d'aide au développement économique local doté d'un montant de CHF 394'000.00. Ce fonds a servi à financer la distribution à tous les habitants d'un bon d'achat cadeau d'une valeur de CHF 40.00 à faire valoir auprès des entreprises palinzardes jusqu'au 30 juin 2022. Toutes les entreprises sises sur le territoire communal étaient libres d'adhérer à cette action via la plateforme aide-aux-entreprises.ch. Au 30 juin 2022, un montant d'aide de CHF 279'627.70 a été versé aux entreprises ayant participé à cette action ; en comptant les frais d'impression des bons, les envois aux habitants et les coûts de la plateforme de gestion (CHF 15'228.25), le solde du fonds s'élève à CHF 100'007.55 au 31 décembre 2022.

En mai 2021, la Municipalité proposait au Conseil communal par voie de préavis la création d'un fonds de solidarité COVID-19 doté d'un montant de CHF 750'000.00. Ce fonds a pour but d'octroyer des aides financières aux entreprises de la Commune rencontrant des difficultés en lien avec la pandémie. Le délai de dépôt d'une demande d'aide était fixé au 31.12.2021. Une commission d'attribution des aides s'est réunie à deux reprises, le 11 février et le 25 mars 2022. Après contrôle et étude des demandes déposées, huit aides ont été accordées, pour un montant total de CHF 96'000.00, huit demandes ont été refusées et deux dossiers classés sans suite, les demandeurs n'ayant pas transmis les documents demandés. Au 31 décembre 2022, le compte présente un solde de CHF 521'440.00.

COHÉSION

SOCIALE

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE PALINZARD – CAP

Le travail du CAP s'inscrit dans une politique socioculturelle globale tous publics. Ses activités se déroulent 7 jours sur 7 avec une fermeture estivale de six semaines et de deux semaines à Noël. Actuellement, l'équipe de professionnels est composée de 6 animateurs socioculturels (ASC), d'un travailleur social de proximité (TSP) pour 4,7 ETP, d'un stagiaire HES à 100% et de 6 moniteurs.

ESPACE SÉCURISÉ-SÉCURISANT ET LIENS DE CONFIANCE:

LA PAROLE SE LIBÈRE

En 2022, les suivis de situations individuelles ont mobilisé toute l'équipe et pas uniquement le TSP. Il s'agissait surtout de situations d'abus et de violence. L'équipe du CAP a ainsi dû développer et renforcer ses liens avec d'autres acteurs du réseau de la jeunesse, sur d'autres horaires que ceux des temps de loisirs, afin de faire office de relais et de passeurs de situations, en réorientant les personnes auprès d'autres professionnels et structures plus spécifiques pour ces suivis. Les différentes structures d'aide étant pour la plupart surchargées, l'équipe a dû consacrer du temps et de l'énergie pour être sûre que les personnes soient prises en charge de manière rapide et adéquate.

RÉFECTOIRE SCOLAIRE ET PRÉAU DE BOIS-MURAT

Cela fait maintenant dix ans que l'équipe du CAP est présente sur le territoire scolaire de Bois-Murat afin d'accompagner les enfants à partir de 10 ans pendant leur pause de midi et après l'école jusqu'à 18h.

Par cette activité, la Commune répond aux exigences de la Loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) pour les élèves de 7^e et

8^e Harmos. Cette activité est complétée par les services de l'Association d'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE) via ses Unités d'accueil pour écoliers (UAPE).

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, le CAP peut compter sur un espace intérieur dédié; l'ancien bureau de l'infirmière scolaire, nouvellement nommé avec les enfants et les jeunes «le local». C'est avec beaucoup d'enthousiasme que ces derniers participent aux réflexions pour l'aménagement de cet espace. Des projets de peinture, de mini-studio de musique, de bricolage, de vissage, d'aménagement extérieur, etc., sont en cours.

ATELIER THÉÂTRE

De janvier à juin 2022, un atelier de théâtre a été proposé sous forme de test, gratuitement, à la population palinzarde. Au vu du succès de cet essai, il a été reconduit pour une nouvelle saison de septembre 2022 à juin 2023. L'atelier théâtre du CAP accueille jusqu'à 14 participants de 16 à 88 ans et se veut intergénérationnel et tous publics. Il a lieu les mardis de 19h à 21h. Il est animé par un animateur socioculturel du CAP au bénéfice d'un CAS en animation et médiation théâtrales. Les retours des participants sont jusqu'ici extrêmement positifs et les nouveaux projets théâtraux foisonnent.

FOUR À PIZZA

Le four à pizza conçu par l'équipe du CAP et les jeunes qui fréquentent le centre a été utilisé et amélioré durant cette année.

Une formation de pizzaiolo a été donnée aux jeunes par un professionnel. Cette formation offerte aux jeunes qui ont terminé leur scolarité obligatoire deviendra certifiante pour eux, une fois qu'ils auront participé à trois projets avec le four à pizza, notamment lors des marchés saisonniers organisés par la Commune.

WEEK-END À VÉLO

Pour la deuxième année consécutive, le CAP a proposé aux jeunes entre 12 et 17 ans de participer à un week-end à vélo avec une nuit sous tente. Cette année, ils se sont rendus à Rolle. Pour la majorité des participants, c'était une expérience nouvelle pour laquelle ils ont été « mis à l'épreuve ».

APPARTEMENTS PROTÉGÉS, ROUTE DE LA CROIX-BLANCHE 35

Une ASC de l'équipe du CAP consacre 30% de son taux de travail aux appartements protégés. Elle y assure un suivi de la vie collective du bâtiment et répond à des demandes individuelles. Cette activité et le salaire de l'animatrice sont financés par la fondation Épalogements via le loyer de ces locataires.

Des activités régulières et variées sont organisées chaque semaine avec notamment :

- Deux grandes sorties par année (restaurant, visite, tour en bateau, exposition, etc.)
- Un repas communautaire chaque semaine, organisé en collaboration une semaine sur deux avec Smoothie Intégration (association destinée à l'intégration et à l'apprentissage du français pour les personnes migrantes)
- Une collaboration avec la Courte-Échelle, Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) du collège de la Croix-Blanche, pour des activités intergénérationnelles

Le retour des habitants est positif, ils sont satisfaits des activités proposées et heureux de pouvoir compter sur une personne de référence. Une vie plus communautaire n'est pas toujours simple à vivre pour certains. Le rôle de l'animatrice est alors primordial. Elle veille à ce que chacun trouve sa place et se sente intégré dans le groupe.

ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Proposé depuis quatre ans, l'accueil parents-enfants continue de répondre à un besoin et à évoluer au fil du temps. Grâce à la mise à disposition des locaux de la Courte-Échelle (UAPE), les enfants entre 0 et 4 ans et leurs parents ou accompagnant sont accueillis dans un espace approprié où de nombreux jeux sont mis à leur disposition. Des personnes d'origines et de milieux très différents s'y rencontrent et y tissent de nouveaux liens. Cette activité est portée par un membre de l'équipe du CAP, assistée par deux accueillantes bénévoles.

L'accueil permet aux parents de se rencontrer, d'échanger sur des thématiques qui les préoccupent et aux enfants de se socialiser, de jouer et de créer des repères dans un lieu nouveau. Il en résulte un groupe de participants fidèles qui évolue en fonction de l'âge des enfants. Les papas, bien que moins présents, ont également réussi à rejoindre l'activité et à s'y sentir à l'aise.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ – 2^E ANNÉE D'INTERVENTION

En 2022, le travailleur social de proximité (TSP) a poursuivi ses objectifs de création de lien et de soutien auprès de la population palinzarde, plus particulièrement auprès des jeunes adultes.

Les activités mises en place l'année précédente ont pu être maintenues telle que la permanence du mercredi après-midi, la plateforme « Jobs Jeunes Épalinges », le projet « Free Fit », ainsi que l'intégration à d'autres projets ponctuels du CAP comme l'accueil tout public.

Membre permanent de l'Observatoire de la cohabitation, le TSP a pu échanger sur des situations complexes.

PLACES DE JEUX: PLACE À LA CONSTRUCTION ET AU CHANTIER PARTICIPATIF!

Dans le cadre du projet consultatif et participatif pour la création de trois places de jeux, deux des trois chantiers participatifs ont eu lieu.

Pour les deux sites, Croisettes et Planches, deux ateliers ont été proposés aux habitants. L'un de construction de mobiliers, avec la collaboration de l'atelier Olga, et l'autre de plantation d'arbustes, avec la collaboration de l'équipe des Espaces verts de la Commune. Un groupe d'enfants des mercredis 9-11 ans a pris part à ce deuxième atelier, développant ainsi ses connaissances et son savoir-faire.

SPORT ASSOCIATIF

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

La Commune d'Épalinges met gratuitement ses infrastructures sportives à disposition des 16 associations et clubs sportifs dont le siège est sur la commune. Ci-dessous, le tableau d'occupation en nombre d'heures des infrastructures sportives en 2022. Ce tableau montre 21 713 heures de mise à disposition de toutes les infrastructures confondues pour les écoles et les sociétés sportives.

	Piscine	Salle BM-E	Salle BM-A1	Salle BM-A2	Salle CB1	Salle CB2	DOJO	Musculation	Stades	Rythmique	Total 2022
Écoles	1305	864	536	488	1296	1296	36	1080	1080	576	8757
Sociétés	756	1764	592	592	1476	1476	612	1440	2232	396	12 956

En guise d'aide à la formation des juniors, une subvention annuelle de CHF 60.- est versée pour tout jeune Palinzard de 2 à 20 ans membre d'un club sportif d'Épalinges ou de tout autre club de la région dont le sport n'est pas représenté sur la commune.

Par ailleurs, la Commune soutient financièrement les sportifs d'élite palinzards, sur demande motivée.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SALLE DE GYM À BOIS-MURAT

Une nouvelle salle de sport double a ouvert ses portes sur le site de Bois-Murat à la rentrée scolaire 2022-2023. Cette ouverture a permis de mettre fin, à l'été 2022, aux locations de salles à la Commune de Lausanne pour les clubs palinzards.

TRAVAUX SUR LES TERRAINS DE FOOTBALL DU BOIS-DE-LA-CHAPELLE

Des travaux de drainage et de rénovation des terrains de football du Bois-de-la-Chapelle sont effectués durant toute l'année scolaire 2022-2023. Par conséquent, le FC Épalinges ne peut plus s'entraîner sur ces terrains pendant cette période. Pour pallier en partie cet inconvénient, des arrangements temporaires avec la Commune de Lausanne et le Centre sportif régional vaudois (CRSV) ont été trouvés pour la location de terrains.

URBAN TRAINING

L'Urban Training – les sessions d'activité physique en plein air et en groupe ayant lieu les lundis à 18h30 de mai à septembre – a entraîné en moyenne entre 11 et 12 personnes par session à travers la commune d'Épalinges pour y exécuter des exercices en relation avec les infrastructures urbaines. Sous l'œil attentif d'un coach, les participants des 18 sessions ont eu la possibilité de redécouvrir Épalinges en pratiquant une activité physique ludique et adaptée à tous.

OBSERVATOIRE DE LA COHABITATION D'ÉPALINGES

COORDONNER LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS: UN BESOIN CONFIRMÉ

L'Observatoire de la cohabitation d'Épalinges (OCE) voit ses actions plébiscitées de jour en jour. Régulièrement, des experts participent, en qualité d'auditeurs libres, aux réunions du Comité directeur et de son Conseil élargi. Gendarmes, travailleurs sociaux ou stagiaires de diverses entités contribuent aux réflexions et à la compréhension des enjeux de cohabitation sur le territoire de la commune d'Épalinges.

Ces échanges confirment le besoin de mieux connaître le travail des uns et des autres afin de coopérer plus efficacement. En effet, de nouvelles menaces apparaissent, notamment sur les réseaux sociaux, et affectent nombre de jeunes qui, sous les effets d'influence de certains groupes, se laissent entraîner dans des comportements répréhensibles. Un seul type d'acteur, que ce soit un enseignant ou un travailleur social de proximité, ne saurait circonscrire l'ensemble des paramètres, notamment juridiques. Il est alors nécessaire de se concerter entre disciplines et entre services communaux et cantonaux.

CONTINUITÉ

Depuis sa création, en novembre 2017, la pratique évolutive de l'OCE est unanimement validée. Ainsi, il est plus aisé pour chacun de ses membres de résoudre une problématique, impliquant parfois jusqu'à cinq champs professionnels dans la prévention et la résolution d'incidents. Par exemple, fin 2021 et début 2022, des déprédations répétées aux entrées d'immeubles locatifs ont nécessité des mobilisations qui ont impliqué la quasi-totalité des partenaires de l'OCE.

Jusqu'à ce jour, le Comité directeur de l'OCE s'est réuni 32 fois pour des séances ordinaires et tout autant en faveur de concertations bilatérales extraordinaires. Les événements relevant d'incivilités ou de conflits dégénérescents (une trentaine à fin 2021) ont diminué en 2022. Par contre, les membres de l'OCE se trouvent face à des situations qui perdurent et deviennent de plus en plus complexes.

BILAN 2022: L'ANNÉE DES RELATIONS PUBLIQUES

Les communes sont nombreuses à s'intéresser au protocole de travail original de l'OCE. Dans le même temps, les responsables de l'OCE sont soucieux de ne pas générer de fausses illusions. C'est pourquoi ils sont rigoureux dans leurs méthodologies et expliquent toujours qu'il n'y a pas de recettes miracles mais seulement une succession de mesures de précaution dans le respect et la clarification des rôles de chacun.

- 3 mars 2022: visite et participation à la séance du Comité d'une délégation de la Commune du Mont-sur-Lausanne représentée par Mme Nadège Longchamp, Municipale des infrastructures, de la mobilité et de la sécurité, M. Yvan von Arx, chef du Service de jeunesse et des loisirs, et M. Roland Leder, chef de la Police administrative.
 - 30 juin 2022: présentation de l'OCE aux syndicats et municipaux des Communes du secteur Est de Lausanne Région à Servion.
- Plusieurs autres séances multilatérales ont été réalisées avec des représentants des polices et des services de sécurité publique, des écoles, des transports publics et des centres d'accueil de migrants.

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

- Virginie Guisan, responsable du CAP
- Sergent émérite Christian Lovis, répondant de proximité de la gendarmerie cantonale vaudoise
- Alfredo Garcia, animateur socioculturel du CAP
- Frédéric Rebeaud, travailleur social de proximité d'Épalinges
- Frédéric Maillard, responsable et coordinateur
- Sephora Arcioni, suppléante de coordination

INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

La Commission municipale d'intégration des étrangers est composée de représentants des autorités politiques, de personnes d'origine étrangère et de représentants des associations locales. Elle est présidée par M. Alain Monod, Syndic. En 2022, la Commission d'intégration des étrangers s'est réunie à deux reprises, le 28 février et le 17 mai.

En 2022, les cours de français pour personnes étrangères se sont poursuivis et ont rencontré un franc succès. Durant l'été 2022 et jusqu'au mois de novembre, les cours se sont interrompus, en raison de difficultés à trouver des enseignants susceptibles de les dispenser. Ils ont cependant repris et ont lieu le mardi après-midi et soir. Une vingtaine de participants s'y sont inscrits.

La Commune d'Épalinges a été active dans le soutien aux réfugiés ukrainiens. Elle a organisé une collecte d'habits qu'elle a envoyés en Ukraine et a par ailleurs accueilli 33 réfugiés ukrainiens qui ont été enregistrés à l'Office de la population. Un flyer donnant des informations pratiques a été élaboré à leur intention en français, allemand, anglais et ukrainien. De plus, deux familles ukrainiennes occupent des logements appartenant à la Commune, à savoir l'appartement au-dessus de l'Auberge communale, depuis juillet 2022 et une maison de la route de la Croix-Blanche, depuis la mi-octobre.

À la fin de l'année 2022, une révision du dossier de bienvenue, remis aux nouveaux habitants par l'Office de la population, a été entamée.

AFFAIRES SOCIALES

L'Office de l'enfance, de la jeunesse et des affaires sociales (OEJS), anciennement Service écoles, jeunesse, enfance, seniors (SEJE), octroie des aides sociales individuelles, notamment :

- Subside complémentaire pour les repas pris au réfectoire scolaire de Bois-Murat et les devoirs surveillés
- Aide pour les études musicales
- Aide pour les sportifs d'élite
- Aide casuelle (abonnement de bus, sacs poubelles, etc.)

Le tableau ci-dessous présente les aides octroyées durant l'année 2022. Il faut relever que, contrairement aux autres aides, les subsides pour les repas pris au réfectoire scolaire et aux devoirs surveillés sont octroyés par année scolaire (d'août à juillet) et non par année civile. Le montant total des aides octroyées s'élève à CHF 2535.50.

Repas au réfectoire scolaire	Année scolaire 2022-2023	660.00
Devoirs surveillés	Année scolaire 2021-2022	112.50
Aides pour les études musicales	Année 2022	1763.00

Le montant total des aides octroyées en 2022 est nettement inférieur à 2021. Aucune aide casuelle et aux sportifs d'élites n'a été octroyée en 2022.

RÉGIMES SOCIAUX

La facture sociale est composée des régimes sociaux suivants :

- Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS
- Les subsides aux primes de l'assurance maladie
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales
- Les bourses d'études et d'apprentissage

Pour 2021, la participation communale à la facture sociale se montait à CHF 8'723'064.20. Les chiffres de 2022 ne sont pas encore disponibles.

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX

L'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) couvre 14 communes dont Épalinges. Pour rappel, elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers leur autonomie aussi large que possible.

Des outils sont mis à disposition par le Canton en vue de l'insertion et de l'autonomisation des bénéficiaires du RI. Il s'agit de mesures visant l'insertion socioprofessionnelle, le maintien des liens sociaux et des mesures visant la formation professionnelle des jeunes adultes non formés.

La Commune d'Épalinges reçoit trimestriellement les statistiques relatives aux bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI). Durant l'année 2022, le nombre de dossiers de Revenu d'insertion (RI) était de 76.

L'ARAS couvre aussi les activités des Agences d'assurances sociales (AAS) qui ont pour mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.). Les AAS ont trois sites dont un à Épalinges, exclusivement dédié à la population de la commune. Toutefois, fin 2022, l'agence d'Épalinges a définitivement fermé ses portes, les Palinzards étant dès lors invités à se rendre à l'agence située à Pully.

Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS figurent dans le rapport d'activité de l'ARAS mis à la disposition de la Municipalité. Par ailleurs, le site internet www.arasonlavaux.ch présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les activités qui y sont déployées.

Les prestations financières allouées aux bénéficiaires dans le cadre du RI ainsi que les frais de fonctionnement du CSR sont intégralement couverts par le Canton, ceci dans le cadre de la facture sociale.

La participation communale concernant les frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales (AAS) se monte à CHF 19'510.- en 2022.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

L'Association de l'accueil de l'enfance d'Épalinges (AAEE) assure des prestations auprès de 727 enfants.

En 2022, les taux d'occupation sont restés similaires à 2021. Les plages d'accueil du matin et de l'après-midi dès la sortie de l'école en UAPE restent peu utilisées. Les nouvelles habitudes prises par les parents durant la période de pandémie perdurent.

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	83.04%	66
Le Jars'din	97	80.67%	162
Total	138		228

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Une quinzaine d'enfants de 0 à 18 mois sont actuellement en liste d'attente. Pour les autres catégories d'âge, l'AAEE est en mesure de répondre aux demandes des parents.

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Les structures parascolaires affichent pratiquement complet, plus particulièrement pour la pause de midi. L'AAEE répond à la majorité des demandes, notamment grâce à la location des locaux ex-Faucherre aux Croisettes pendant la pause de midi des enfants de l'UAPE La Courte-Échelle. À la rentrée scolaire, certaines demandes restent en attente jusqu'à la libération de places. Quelques familles sont dans l'attente de compléments de prise en charge.

ACCUEIL PARASCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Trottinette	72	86.74%	104
La Courte-Échelle	187	67.44%	234
La Marelle	93	81.46%	119
Total	352		457

ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Les 15 accueillantes en milieu familial accueillent 92 enfants, 56 préscolaires et 36 parascolaires.

LES PALINZÂGES

Fondée en septembre 2021, l'association Les Palinzâges a pris son envol en 2022 grâce au soutien de la Commune. La politique communale en la matière s'inscrit dorénavant au travers de cette association et de son programme d'activités organisées pour tous les seniors de la commune, sans nécessité d'être membre de l'association.

Pour se faire connaître, elle a convié la population d'Épalinges à la conférence du 8 juin avec Claude Nicollier, qui a rencontré un franc succès. Elle a aussi poursuivi ses activités régulières, mises sur pied dans le cadre du projet «Quartiers Solidaires», initié par la Commune et conduit par Pro Senectute Vaud. Ainsi, les marches du vendredi réunissent entre 10 et 20 marcheurs chaque semaine. Les rencontres «Échangeons» permettent des discussions autour de livres lus par les participants. Par ailleurs, plusieurs excursions comprenant entre 10 et 20 participants se sont déroulées tout au long de l'année, permettant ainsi de découvrir notamment le Bisse de Trient, Électro-Broc ou de gravir le Stanserhorn à Nidwald.

L'année a été aussi ponctuée de repas, par exemple à la suite de tournois de pétanque durant l'été ou encore d'une brisolée au mois de novembre avec plus de 30 personnes. L'élan pour proposer de nouvelles activités a permis de mettre sur pied, malgré les obstacles administratifs, des rencontres cinématographiques une fois par mois intitulées «CinéMellby». Le groupe habitants se réunit mensuellement avec plus de 20 personnes. L'année 2022 s'est conclue par un concert organisé conjointement avec Alain Morisod.

Enfin, l'association s'est mise à disposition de la bibliothèque pour un service gratuit de livraison de livres à destination des Palinzards à mobilité réduite.

Forte de 30 membres lors de sa fondation, l'association a quasiment doublé son effectif qui s'élève à 59 membres à fin 2022. Sur le plan financier, la subvention de la Commune d'Épalinges s'élève à CHF 10'000.- en 2022 et permet de couvrir les dépenses liées aux activités et au fonctionnement. Le premier exercice comptable est arrêté au 31 décembre 2022. Enfin, un site internet est actuellement en développement pour promouvoir les activités de l'association.

FONDATION ÉPALOGENEMENTS

FONCTIONNEMENT

La Fondation Épalogements a été créée suite à une donation de 10 millions de francs de feu M. Kamprad, pour la construction de logements protégés pour les seniors. La fondation est propriétaire de l'immeuble de la Croix-Blanche 35, comprenant 20 appartements protégés, gérés par une régie.

Le Conseil de fondation, composé de 6 membres, se réunit au moins deux fois par année. En 2022, il s'est réuni trois fois.

Une commission d'attribution se réunit après chaque résiliation de bail pour décider de l'attribution de l'appartement vacant, en fonction des dossiers en attente et de certains critères. Cette commission est composée de 4 membres, soit un membre du Conseil de fondation Épalogements, l'animatrice socioculturelle des logements protégés, une assistante sociale du Centre médico-social (CMS) représentant l'Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la Couronne lausannoise (APROMAD) et un représentant de la gérance. 3 départs et 3 arrivées ont été enregistrés en 2022. À la fin 2022, 5 personnes ou couples figurent sur la liste d'attente.

CONVENTIONNEMENT

En début d'année, une convention de reconnaissance des logements protégés de la Croix-Blanche 35 par l'État de Vaud a été signée. Cette reconnaissance permet aux locataires au bénéfice d'une prestation complémentaire de recevoir un remboursement mensuel de CHF 160.-, montant correspondant aux frais de l'animation. Sont également pris en charge par l'État des frais d'activités payantes pour un montant mensuel de CHF 100.- maximum.

CULTURE

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATIONS

Créé en 2018, l'Office des affaires culturelles, manifestations et communication est né de la volonté de la Municipalité d'étoffer la politique d'animation de la Commune.

En 2022, et après deux années fortement affectées par la pandémie de Covid-19, quelques changements ont eu lieu. Au 1^{er} septembre 2022, il a été décidé de scinder l'Office en deux, en nommant Mme Gaud responsable de l'Office des affaires culturelles et manifestations et Mme Araman responsable de la communication interne et externe.

L'augmentation de l'offre culturelle a mis en lumière le besoin d'un soutien logistique et administratif pour la conceptualisation et l'organisation des nombreux événements communaux. Cela a tout d'abord conduit à l'engagement, au 1^{er} novembre 2022, d'une collaboratrice polyvalente en CDD à 50%, qui soutient logiquement les différents événements et qui collabore avec notamment les équipes de la Voirie, des Espaces verts et de la Conciergerie. Son contrat a été reconduit en CDI pour 2023. Fin 2022, l'Office comptait donc 1,7 ETP, en comptant l'organiste de l'église des Croisettes.

Après deux années marquées par la pandémie de Covid-19, l'Office des affaires culturelles a pu reprendre à un rythme plus dense la planification de ses différentes animations. La mise en place de la première saison culturelle communale a remporté un grand succès. Treize événements ont été proposés au public, avec toujours une volonté de s'adapter aux demandes des habitants (notamment en se basant sur le sondage mené en 2021). De nombreux artistes ont été accueillis, comme Karim Slama, Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois ou encore Paul Belmondo et Valérie

Bègue pour la pièce *Boeing Boeing*. Fort de ce succès et avec la volonté de proposer toujours plus de diversité aux Palinzards, l'Office a décidé de continuer sur cette lancée en 2023.

La collaboration avec la Commission municipale d'animation et de culture (COMANIM) s'est poursuivie. Pour rappel, cette dernière est composée d'une douzaine de membres actifs au sein de divers milieux culturels et contribuait jusqu'alors à la mise en place d'un programme annuel d'événements, de concerts, de conférences ou d'animations socioculturelles à destination de la population palinzarde dans son ensemble. Étant donné la professionnalisation de l'Office opérée au cours de ces dernières années, il a été décidé en 2022 que la COMANIM ne se réunirait dorénavant qu'en fonction des besoins et en sous-commission qui pourront traiter entre autres les demandes de subventions culturelles reçues durant l'année par la Commune.

Autre nouveauté cette année dans le cadre des Estivales : une plateforme en bois a été posée sur la Place des fêtes, derrière le centre commercial de la Croix-Blanche. Ce lieu de rassemblement a, durant toutes les vacances scolaires, été le théâtre de plusieurs événements pour petits et grands. L'Office des affaires culturelles et manifestations a voulu ainsi donner la possibilité aux sociétés locales de s'approprier ce lieu en y organisant une soirée thématique (soirée bières et food-truck, soirée jeux, match d'improvisation théâtrale, grand tournoi de cartes, etc.) ou en tenant simplement la buvette lors d'une animation de la Commune. Grande réussite pour cette première édition qui sera renouvelée en 2023. Dans le cadre des Estivales, petits ateliers et activités en plein air ont été à nouveau proposés, comme des cours d'aquarelle ou une balade guidée sur les sentiers de Compostelle qui traversent Épalinges.

Collaborations communales

L'Office des affaires culturelles et manifestations met un point d'honneur à collaborer tout aussi bien avec les autres services communaux (CAP, bibliothèque, déléguée à la durabilité, Voirie, etc.) qu'avec des entités comme l'EMS de La Girarde, le restaurant de l'Union, les garderies ou encore les écoles. Les liens tissés avec ces différentes structures sont très importants et permettent de mettre en avant le travail de chacun et de créer de belles synergies.

Collaborations externes

L'Office des affaires culturelles et des manifestations a commencé à tisser des liens avec d'autres acteurs majeurs de la vie culturelle de la région, ce qui va permettre, dès 2023, la présentation à Épalinges de spectacles créés par le Théâtre de Vidy ou par l'opéra de Lausanne ainsi que des concerts de musique classique de Cedric Pescia ou de jazz de l'EJMA.

MANIFESTATIONS ANNUELLES

Les manifestations organisées ou co-organisées par la Commune chaque année sont des repères temporels et des traditions bienvenues dans la vie locale. Le 1^{er} août ainsi que le 1066 Festival ont pu être maintenus cette année et ont rencontré un beau succès. Exceptionnellement, aucun Mérite n'a été distribué en 2022; en revanche, après deux ans d'interruption due à la pandémie, la fête d'accueil des nouveaux habitants a pu avoir lieu.

Passeport vacances

Durant les vacances scolaires estivales, 85 enfants palinzards ont pu acquérir un Passeport vacances (63 pour la version traditionnelle et 22 pour la version farniente) et 248 enfants de tous horizons ont participé aux activités proposées par la Commune d'Épalinges. Au programme cette année, entre autres: balade à dos d'ânes, initiation au skate, atelier biscuits à l'EMS de La Girarde ou encore pétanque avec les seniors.

BIBLIOTHÈQUE

Au printemps 2022, après deux années de restrictions sanitaires dues à la pandémie, la bibliothèque a enfin repris son plein fonctionnement, en particulier en ce qui concerne les animations. Ainsi, 33 événements ont été organisés tout au long de l'année.

De même, la période post-Covid a créé des habitudes différentes; si l'orientation jeunesse de la bibliothèque, inhérente à sa fonction scolaire et sa localisation au sein du bâtiment de Bois-Murat, se confirme pleinement, le lectorat est par ailleurs toujours plus jeune, constitué à présent d'enfants en âge préscolaire. La fréquentation des samedis matins d'ouverture pour une animation comme « Chouette, bébé lit » en témoigne.

STATISTIQUES

Lecteurs

- 1154 lecteurs actifs (960 en 2021) Dont 316 nouveaux inscrits (308 en 2021)
- 841 enfants (671 en 2021) Dont 230 nouveaux inscrits (229 en 2021)
547 réinscrits (383 en 2021)
- 80 classes (90 en 2021) /
- 233 adultes (199 en 2021) Dont 74 nouveaux inscrits (67 en 2021)

Une confirmation de la hausse de nouvelles inscriptions et réinscriptions a été observée, particulièrement significative en ce qui concerne les enfants, qui bénéficient de la gratuité depuis août 2021.

Prêts

56 899 documents ont été empruntés en 2022 (57 605 en 2021).

Cette donnée indique une stabilisation des prêts depuis la hausse spectaculaire de 2021 de 46%.

Ainsi, les prêts sont toujours aussi importants, les lecteurs actifs profitant généralement de leur capacité maximale d'emprunts (20 documents pour 1 mois).

Types de documents	Prêts 2020	Prêts 2021	Prêts 2022
Livres (romans, documentaires, etc.)	17 293	24 002	23 629
BD et mangas	12 673	18 780	18 206
Albums pour les enfants, livres CD	5717	9505	9692
Périodiques	1584	2443	2904
DVD	2136	2835	2407
Autres (jeux)	47	40	61

Les emprunts confirment les tendances esquissées en 2021.

Une hausse pour le fonds des albums enfants met en lumière un lectorat de plus en plus jeune.

État des collections

La bibliothèque possède 21 210 documents.

Types de documents	Nombre d'exemplaires 2020	Nombre d'exemplaires 2021	Nombre d'exemplaires 2022
Livres (romans, documentaires, etc.)	12 270	12 564	12 454
BD et mangas	3431	3580	3846
Albums pour les enfants	1691	1743	1767
Périodiques	1544	1655	1701
Films en DVD	778	978	1044
Autres médias (livres CD, jeux, etc.)	469	401	398

Au total, 1599 nouveaux documents ont complété les collections dont :

- Section adultes: 501 (642 en 2021)
- Section jeunesse: 1098 (1285 en 2021)

1310 documents ont été supprimés.

Par ailleurs, la bibliothèque est abonnée à 26 titres de magazines :

12 dans la section jeunesse

14 dans la section adulte

Les données des prêts et des taux de rotation orientent la politique d'acquisition. Ainsi, le fonds Bandes dessinées/mangas (jeunesse) est toujours privilégié. La collection de DVD s'enrichit toujours de propositions familiales. Enfin, les tendances littéraires sont suivies avec le développement d'une collection Romance et New Romance, de plus en plus prisée des lecteurs.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook et Instagram

Les abonnés sur les réseaux sociaux sont en nette hausse, avec une augmentation de 72% pour Facebook et de 123% pour Instagram. Facebook est privilégié pour les événements tandis qu'Instagram représente une vraie vitrine, puisque les publications permettent la mise en valeur des collections mais aussi des animations et de la vie au sein de la bibliothèque. Les différents formats proposés (publications, story, réels) permettent une grande créativité avec en moyenne 2 publications par semaine.

E-bibliomedia

Comme chaque année depuis sa mise en place en novembre 2019, la plateforme e-bibliomedia, même si elle gagne chaque année de nouveaux usagers, ne rencontre que peu de succès : 16 nouveaux usagers (contre 12 en 2021) et 137 accès (contre 116 en 2021).

FORMATION ET BÉNÉVOLAT

En début d'année, les formations Bibliomedia étaient, du fait de la situation sanitaire, proposées uniquement en ligne. Cependant, trois collaboratrices ont bénéficié de formations Bibliomedia en présentiel.

1 bénévole est présent tous les jeudis matin pour l'équipement des livres.

1 bénévole rend également ponctuellement service pour équiper des collections de livres.

ANIMATIONS

Une grande diversité d'événements gratuits a été proposée. 13 événements réservés aux adultes et 20 événements destinés aux enfants ont été organisés.

Toutes les animations destinées aux familles et aux plus jeunes enfants ont eu un grand succès. Les deux spectacles de fin d'année ont affiché complet. Le public est toujours plus jeune, c'est pourquoi l'offre a été adaptée.

D'autre part, un nouveau rendez-vous est désormais proposé au public adulte depuis le mois de septembre 2022: Pépite & Papote, club de lecture. Enfin, l'offre et les services ont été adaptés à tous les publics, y compris les plus éloignés des bibliothèques: un service «Porte à Porte» de livraison de livres à domicile est proposé depuis décembre 2022 en collaboration avec les Palinzâges.

Les animations suivantes ont été proposées tout au long de l'année:

- Lundis littéraires: 4 rencontres
- Pépite & Papote: ce nouveau club de lecture répond à diverses sollicitations émanant de lecteurs. Il est ouvert à toutes les personnes qui veulent échanger autour de leurs lectures ou de leurs coups de cœur. 2 rencontres ont eu lieu, avec pour chacune une dizaine de participants.
- Chouette, Bébé Lit (animation destinée aux plus jeunes lecteurs): 8 animations
- Contes: la nuit du conte, sur le thème «Métamorphoses», a eu lieu le 11 novembre
- Deux spectacles pour jeune public le samedi matin, mêlant contes, musiques et chansons
- Grainothèque: 2 ateliers autour de la récolte de graines au printemps et en automne dans le but de valoriser et dynamiser la collection de graines à échanger
- Divers ateliers le samedi matin (expression corporelle pour les petits, initiation à la danse orientale, broderie et customisation de sac)

- Plusieurs fêtes, telles que:
 - Biblioweekend: valorisation des bibliothèques suisses autour du thème «Et si la lune s'était décrochée». Divers ateliers ont été proposés: démonstration de gestes de premier secours par les samaritains, immersion en forêt «À la recherche de plantes miracles», bricolage pour les enfants. Une conférence d'une famille, partie avec leurs vélos autour du monde, s'est également déroulée dans ce cadre.
 - Fête de fin d'année: lecture musicale et hors les murs.
 - Halloween: fête déguisée et théâtre d'ombres

CONCLUSION

Les tendances esquissées en 2021 se stabilisent cette année. Ainsi, les nouvelles inscriptions sont encore principalement favorisées par la gratuité offerte aux enfants depuis l'année passée. Les élèves d'Épalinges en bénéficient pleinement; les emprunts de classe sont de plus en plus personnels (compte privé).

Cette tendance vers la gratuité, que ce soit pour les prêts ou les animations, prônée par l'ensemble des bibliothèques, en tant que symbole d'égalité, valorise pleinement le rôle social, culturel et éducatif de la bibliothèque d'Épalinges.

DOMAINES

IMMEUBLES

À fin 2021, les propriétés de la Commune d'Épalinges situées sur et hors territoire communal représentaient une surface totale de:

	<i>en m²</i>
Bâti	24 637
Place-jardin	140 262
Champs	178 787
Forêts	712 155

Pour le surplus, l'état des propriétés figure en fin de rapport.

VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2022), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 5.5 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Le renouvellement progressif des ceps de vigne a débuté en 2017 et se poursuivra lors des prochaines années. La vendange a eu lieu le jeudi 21 septembre 2022. 3195 kg de raisins (1668 kg en 2021) ont été récoltés, titrant 83° Oechsle (76° en 2021). La récolte s'est donc avérée particulièrement fructueuse.

En 2022, la vente de vin s'est déroulée en une fois, le samedi 10 septembre sur la place de la Croix-Blanche, au cours de laquelle ont été vendues 1436 bouteilles illustrées par l'étiquette réalisée par Raymond Burki. Les millésimes vendus étaient de 2020 et 2021.



BÂTIMENTS

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION

COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE

- Ajout de 2 dégorgeoirs sur le décaissement de chéneau de la toiture nord pour augmenter son débit et éviter la mise en pression de celui-ci lors de grosse pluie
- Rafrâichissement des peintures sur les vitrages de la cage d'escalier
- Remplacement de la régulation des monoblocs de chauffage situé sous toiture

CENTRE DE VIE ENFANTINE (LE JARS'DIN)

- Pose d'une main courante en inox pour les petits dans la cage d'escalier du rez-de-chaussée au sous-sol
- Réparation de l'onduleur (accu) pour les pompes de relevage des EP

COLLÈGE DU VILLAGE

- Remplacement des poteaux en bois de soutènement du couvert dans le préau

COLLÈGE DU GRAND-CHEMIN

- Remplacement en urgence de l'introduction de la conduite de gaz dans le bâtiment, suite au contrôle des SIL

COMPLEXE DE BOIS-MURAT

Bâtiment A

- Mise en exploitation du bâtiment à la rentrée scolaire le 21 août 2022

Bâtiments B, C, D et UAPE La Trottinette 1

Travaux réalisés selon le préavis n° 02/2019:

- Infrastructures scolaires et accueil de l'enfance
- Extension du complexe scolaire de Bois-Murat
- Demande d'un crédit de construction

Garderie La Pépinière

- Travaux en urgence selon la demande de l'Office d'accueil de jour des enfants (OFCO): déplacement du lave-linge et du sèche-linge à l'extérieur de la cuisine et ajout d'un 2^e évier pour le nettoyage des fruits et légumes à la cuisine selon les nouvelles normes en vigueur

Piscine

- Mandat remis au bureau d'ingénieur et de planification Jenzer & Partner AG pour l'élaboration d'un concept d'assainissement de la piscine en vue de la nouvelle réglementation entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017 avec une mise en application au plus tard le 30 avril 2027
- Modification sur l'alimentation d'eau directe du vase tampon de la piscine

Bâtiment F

- Demande d'un crédit de construction pour la rénovation de la toiture du bâtiment F (préavis 5/2022 – Complexe scolaire de Bois-Murat)
- Mise hors service du monte-charge en attendant le remplacement de la vanne de rupture sur le piston hydraulique
- Modernisation de l'installation de sonorisation de la Salle de quartier suite à la diversification de ses utilisations

SALLE DE GYMNASTIQUE DE LA CROIX-BLANCHE

- Modifications apportées au rideau de séparation des deux salles de gymnastique
- Remplacement de deux toiles de stores usées et déchirées

COLLÈGE DE L'OFRÉQUAZ

- Intervention en urgence suite à la découverte d'une fuite sur un tuyau de chauffage au sol

MAISON DE COMMUNE

- Ébouage et rinçage de l'installation de chauffage commun à la Maison de Commune, la Salle des spectacles et l'Auberge communale
- Modifications des bureaux du Greffe, création d'un local photocopieuse, de 2 bureaux fermés générant 3 places de travail supplémentaires

MAISON PALINZARDE

- Pose d'une borne de recharge dans le garage de la police pour la recharge du véhicule électrique
- Mise en place dans la Salle de quartier et dans la Salle des commissions d'un système de suspension pour des tableaux et d'une installation électrique pour les éclairer

SALLE DES SPECTACLES

- Fin des travaux réalisés dans le cadre du préavis 04/2020

AUBERGE COMMUNALE

- Fin des travaux réalisés dans le cadre du préavis 04/2020
- Travaux de peinture et pose d'un nouveau revêtement de sol dans les chambres de bonnes

VOIRIE BÂTIMENT 3

- Modification du réfectoire pour la mise en place d'une réception et d'un nouveau bureau
- Remplacement du lave-vaisselle du locataire

REFUGE DU CHAUGAND

- Débouchage et curetage de l'évacuation des EP

FERME DE LA GIRARDE

- Suite au renouvellement de la fontaine des oies, curage de la conduite de la source
- Contrôle OIBT des communs

MAISON ROCHAT

- CECB réalisé sur le bâtiment

CHALET L'ESPÉRANCE

- Traitement de surface des fissures dans le goudron du préau
- Remplacement des sols en PVC dans les chambres des combles et du bureau

CAP ET FOUR À PAIN

- Construction d'un couvert contre le bâtiment

PROPRIÉTÉ À LA CABOLÉTAZ

- Mise à l'enquête et réalisation du préavis pour la démolition de ce bâtiment

CLUB-HOUSE DU BOIS-DE-BAN

- Travaux électriques pour mise en place d'un défibrillateur

BÂTIMENT RTE DE LA CROIX-BLANCHE N° 9

- Débarrassage de la grange, du rural et du garage du contenu entreposé par l'ancien propriétaire
- Travaux de remise en état de l'habitation avant la mise à disposition aux locataires

**BÂTIMENT POMPIERS – UAPE – ÉCOLE DE MUSIQUE –
RTE CROIX-BLANCHE 1**

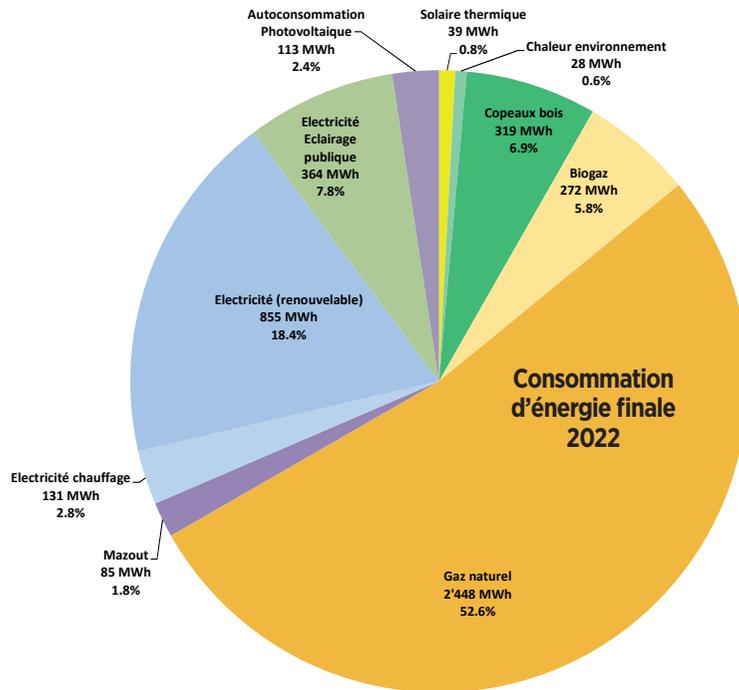
- Remplacement de la pompe de circulation de la chaudière
- Mise en sécurité de l'ouverture des portes de cabine de l'ascenseur

ÉNERGIE,

DURABILITÉ

ET MOBILITÉ

ÉNERGIE



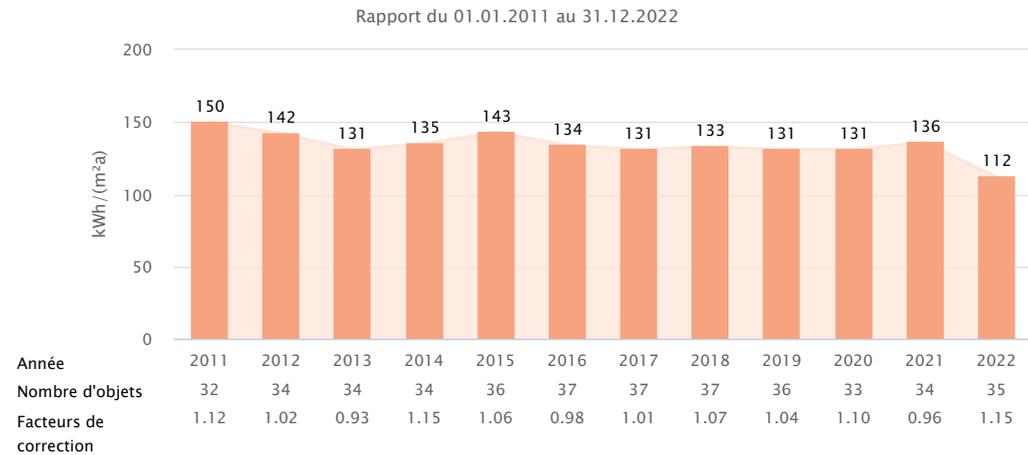
42% de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables (biogaz depuis le 01.01.2021).

162 MWh ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat E et A, du pavillon du Chaugand, du collège de l'Ofréquaz, de la déchèterie, de la maison Rochat et de la Salle des spectacles.

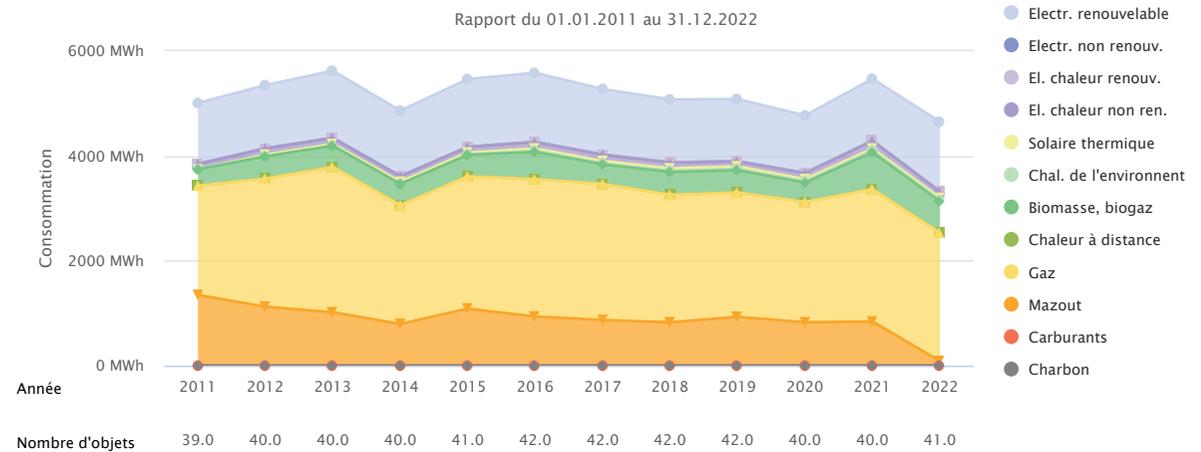
-14% de baisse de l'indice énergétique « Chauffage » en kWh/m²/an en 2022 par rapport à 2019, grâce à la rénovation de la Salle des spectacles (-31%) et du toit BMF (-14%), et la nouvelle construction.

Principaux chiffres pour le patrimoine de la Commune et l'éclairage public

ÉVOLUTION DES INDICES ÉNERGÉTIQUES: CHALEUR



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La mise en œuvre de cette politique énergétique peut être brièvement décrite par la réalisation de projets importants principaux ci-dessous, achevés en 2022, en cours ou projetés :

- Assainissement de la Salle des spectacles labellisée Minergie-P
- Rénovation, construction des bâtiments de Bois-Murat BMA et BMD labellisés Minergie-P, assainissement de la toiture de BMF
- Développement des études pour le chauffage à distance (CAD) des Croisettes et de la Croix-Blanche comprenant l'extension du CAD lausannois sur Épalinges en travaux depuis l'été 2021 et la réalisation d'une centrale de chauffage et programme sur la parcelle de la voirie à l'horizon 2026
- Renforcement de la dotation du fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la durabilité (FEED)
- Appels d'offres groupés pompe à chaleur géothermique et solaire photovoltaïque ciblant les habitats individuels
- Création de la société EPAREN SA et financement participatif d'une centrale solaire à Bois-Murat (2 toitures réalisées)
- Accompagnement pour la rénovation thermique ciblant les habitats individuels (ateliers) et les habitats collectifs (Commune Rénove)
- Accompagnement pour la réduction de l'empreinte carbone des ménages (projets « Alterna » et « Ma Commune et moi »)
- Mobilité: création de zones 30 km/h et crédit cadre pour la mise en œuvre d'infrastructures pour la mobilité douce
- Sensibilisation de groupes cibles (écoles et logements CLE)
- De nombreux conseils en énergie et durabilité dispensés par le délégué à l'énergie et la déléguée à la durabilité

Épalinges a été certifiée une nouvelle fois Cité de l'énergie en 2022 avec une note de 73.2% de mise en œuvre de son potentiel d'action, et démontre que son dynamisme lui permettra d'obtenir dans quatre ans le label Cité de l'énergie Gold (seuil de 75%). Un nouveau plan d'actions rassemble l'ensemble des mesures et actions que la Commune s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa politique énergétique 2022-2025 afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés. Il présente pour chaque thématique Cité de l'énergie les actions à réaliser, leur délai de mise en œuvre et le budget alloué.

Développement, planification urbaine et régionale

- Élaborer un plan climat et le volet énergie du Plan d'affectation communal (PACom)
- Suivre les indicateurs énergétiques et mettre à jour les objectifs de la politique énergétique
- Renforcer les exigences en matière de biodiversité dans le PACom
- Continuer à assurer des conseils et contrôles énergétiques

Bâtiments de la collectivité et équipements

- Continuer le suivi et l'optimisation énergétiques des bâtiments communaux (outils Energo et Enercoach)
- Planifier les investissements pour les rénovations des bâtiments et la production de solaire photovoltaïque (préavis d'intention en cours de réalisation)
- Réaliser toute nouvelle construction et/ou rénovation selon des critères de haute efficacité énergétique et l'économie circulaire
- Poursuivre l'assainissement de l'éclairage public avec de nouvelles technologies de gestion (route de Berne, route de la Croix-Blanche)
- Réduire les consommations d'énergie fossile, d'eau et d'électricité
- Augmenter la part d'énergie chauffage par des énergies renouvelables (CAD renouvelables projetés en 2024 pour Bois-Murat et 2026 pour le plat de la Croix-Blanche)

Approvisionnement, dépollution du territoire

- Développer une centrale de cogénération chaleur/électricité au bois-énergie et/ou géothermie de moyenne profondeur et des réseaux de chauffage à distance d'origine renouvelable
- Encourager la population à la sobriété énergétique, à l'utilisation d'appareils et luminaires de haute efficacité, à la rénovation du bâti et au développement des énergies renouvelables
- Promouvoir le remplacement des chauffages électriques directs et chauffage à mazout et gaz par des énergies renouvelables
- Favoriser le développement du solaire thermique et photovoltaïque
- Communiquer sur les programmes d'efficacité énergétique du distributeur d'énergie local (equiwatt)
- Continuer à gérer de manière durable les espaces verts et réaliser des projets favorisant la biodiversité et la désimperméabilisation des sols
- Encourager la population à réduire la consommation d'eau
- Encourager la population à réduire et trier les déchets et valoriser les déchets cuits

Mobilité

- Réaliser un concept durable de remplacement des véhicules communaux
- Réaliser une étude de planification des infrastructures de recharge sur le territoire
- Encourager l'utilisation des transports publics et covoiturage (nouvelles lignes de bus, etc.)
- Augmenter la part modale de la mobilité douce par l'aménagement de zones et infrastructures dédiées et sécurisées (trottoirs, zones de rencontre 20 km/h, pistes cyclables, parcs à vélos, Publibike, etc.)
- Réduire les nuisances liées au trafic

- Poursuivre les collaborations pour mettre en place ou pérenniser des plans de mobilité d'entreprises
- Favoriser l'approvisionnement au niveau local (marché, services livraison à vélo, vélos-cargo, etc.)

Organisation interne

- Continuer à piloter et suivre le programme de politique énergétique avec la commission consultative de l'énergie
- Informer régulièrement des actions le personnel de l'administration communale et le sensibiliser aux thématiques
- Mettre en œuvre la politique d'achat avec la Centrale d'achats et de logistique d'Épalinges (CALE)

Communication, coopération

- Soutenir financièrement via le FEED
- Mettre en place des collaborations avec différents groupes-cibles (énergie à l'école, efficacité énergétique dans les PME et commerces, etc.)
- Informer et sensibiliser régulièrement la population (séance publique, exposition, événements, etc.)
- Faciliter la participation et/ou impliquer habitants et associations (crowdfunding EPAREN SA, potagers urbains, Répare Café, marchés saisonniers offrant des produits locaux, etc.)

FONDS POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA DURABILITÉ (FEED)

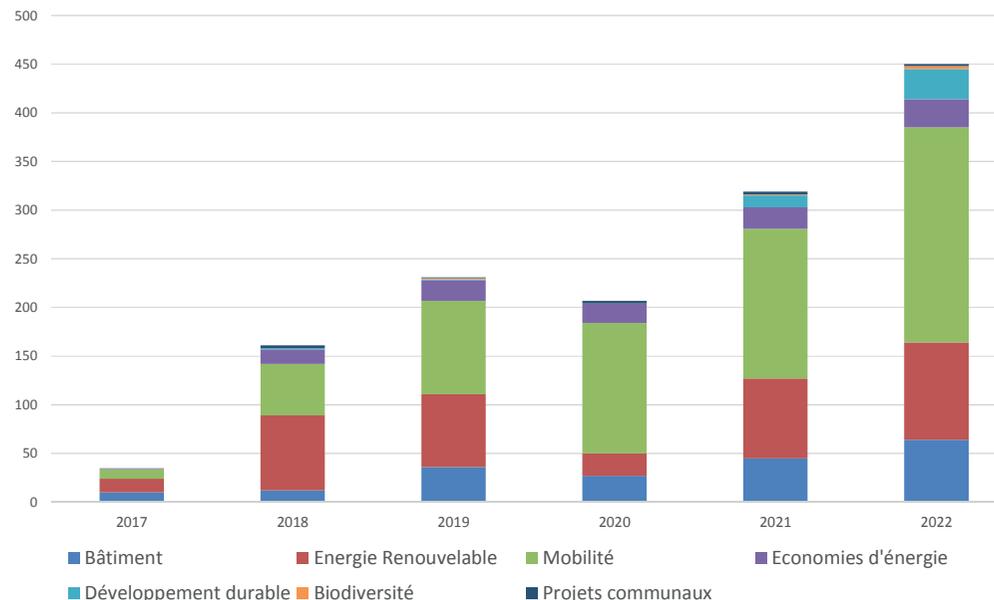
Le fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la durabilité (FEED), qui encourage les initiatives privées et publiques, a été renforcé en 2022 par l'introduction d'une nouvelle taxe sur l'électricité passant de CHF 260 000.-/an à CHF 720 000.-/an.

La directive d'application du règlement du fonds, qui fait l'objet d'une mise à jour chaque année, récapitule chaque mesure bénéficiant d'une aide, les conditions d'octroi et le montant alloué.

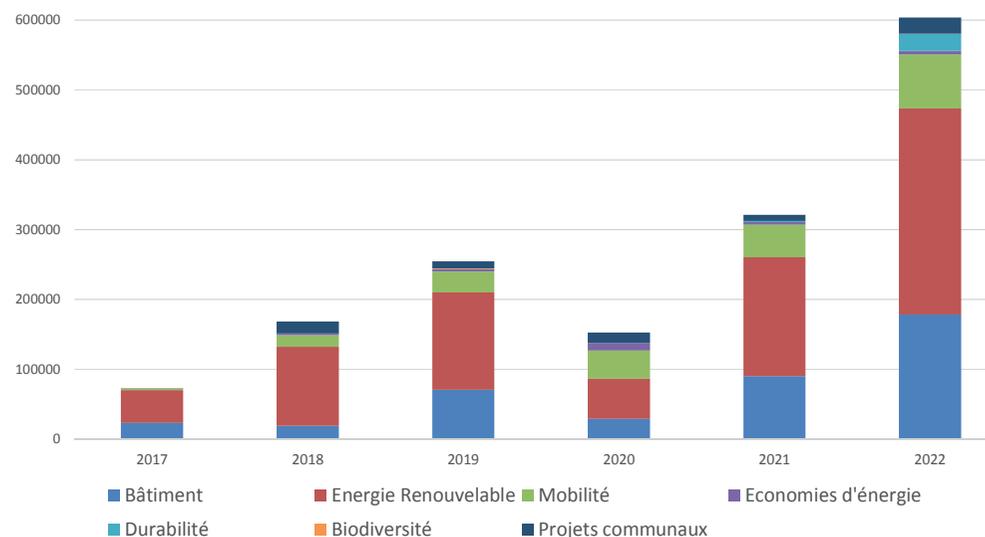
En 2022, le fonds a rencontré un vif succès (+88% par rapport à 2021), avec 450 aides octroyées pour la réalisation d'études et travaux et pour l'achat d'équipements ou services ci-dessous :

- 35 études CECB Plus (Certificat énergétique cantonal des bâtiments)
- 16 rénovations de bâtiments et 13 remplacements de fenêtres
- 5 installations solaires thermiques
- 2 opérations d'appels d'offres groupées et 1 étude solaire RCP
- 58 installations solaires photovoltaïques et 11 batteries solaires
- 23 pompes à chaleur géothermiques
- 114 vélos électriques, 1 kit d'électrification, 5 batteries, 4 vélos-cargo électriques, 13 vélos mécaniques, 5 remorques
- 3 scooters électriques
- 39 bornes de recharge électrique
- Abonnements : 26 Mobilis Jeunes et Senior, 9 AG, 2 Mobility
- 27 remplacements d'appareils électroménagers
- 3 aménagements paysagers, 2 récupérateurs d'eau de pluie
- 29 coachings carbone et 2 réparations d'appareils ménagers
- 2 projets communaux (flyer FEED, ateliers Rénovation)

FONDS FEED – NOMBRE D'AIDES OCTROYÉES



FONDS FEED – MONTANT DES AIDES OCTROYÉES



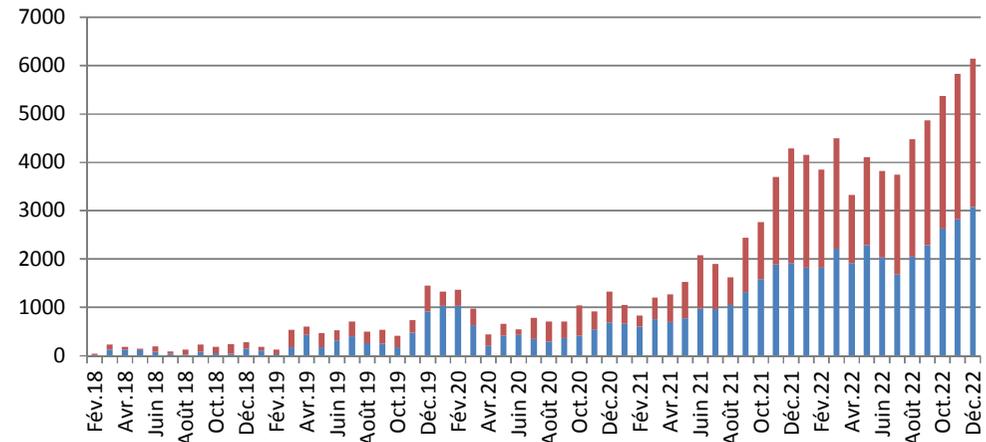
BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'utilisation des bornes de recharge a été multipliée par 1.7 en 2022 par rapport à 2021 en nombre de recharge (3820 recharges) et par 2.2 en consommation électrique (54 175 kWh), confirmant la tendance exponentielle. En 2022, on compte 308 utilisateurs différents du réseau EVPASS (contre 207 en 2021) et 1096 utilisateurs en libre-service qui payent par carte sans contact ou via des abonnements issus d'autres réseaux (contre 439 en 2021). Les 10 premiers utilisateurs des bornes en nombre de recharge représentent 27% du total des recharges en 2022 (7 Palinzards dans ce Top 10).

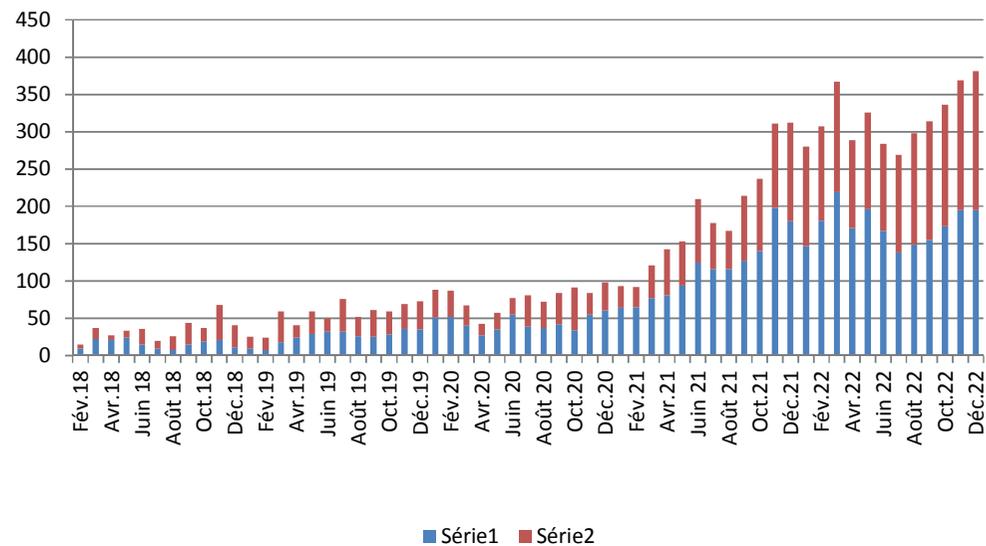
Pour rappel, afin de booster la fréquentation des bornes palinzardes, un tarif de recharge plus intéressant pour les utilisateurs a été appliqué en mars 2019 (CHF 1.- fixe + 0.3 CHF/kWh), ainsi qu'un tarif préférentiel pour les habitants au moyen d'une carte offerte par la Commune (36 habitants ont demandé cette carte au 31.12.2022).

La Commune mène également une étude d'électromobilité sur le territoire afin de pouvoir répondre à la demande grandissante de points de recharge publics et semi-publics, ciblant principalement les locataires ou propriétaires en PPE démunis face à leur propriétaire, gérance ou conseil d'administration. L'installation de nouvelles bornes de recharge semi-publics est planifiée sur les sites scolaires et parkings privés d'habitats collectifs.

ÉNERGIE DISTRIBUÉE SUR BORNES PUBLIQUES (kWh/mois)



NOMBRE DE RECHARGES SUR BORNES PUBLIQUES (nb/mois)



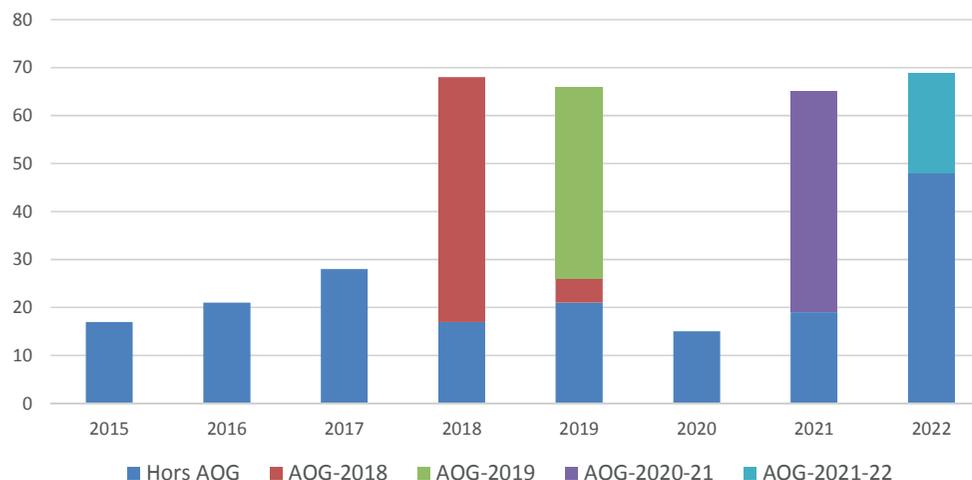
■ Série1 ■ Série2

OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉNERGIE

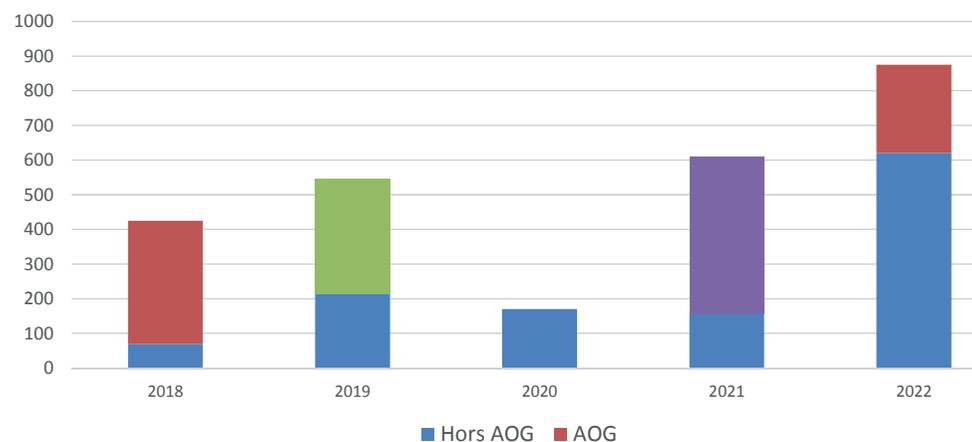
La Commune d'Épalinges a renouvelé le concept d'appels d'offres groupés (AOG) dans les habitats individuels et élargi aux habitats collectifs jusqu'à 8 logements pour la réalisation d'installations solaires photovoltaïques mais également pour la réalisation de pompes à chaleur géothermiques en remplacement de chauffages électriques ou fossiles. L'objectif est de sensibiliser les habitants aux nombreux avantages et particularités de ces énergies renouvelables par un expert neutre et par l'intermédiaire de cet appel d'offres, de bénéficier d'un meilleur prix par la mise en concurrence d'installateurs, d'un rabais de volume en fonction du nombre de réalisations, d'une garantie de qualité et surtout d'un « pack tout fait » sans se soucier des démarches administratives. Plus de 80 Palinzards ont manifesté leur intérêt pour l'opération solaire et plus de 80 pour l'opération pompe à chaleur suite aux séances d'informations de novembre 2022 et janvier 2023. La crise énergétique a boosté l'intérêt. Au final, 31 propriétaires se sont engagés pour l'AOG pompe à chaleur dont 25 sont éligibles (8 de plus qu'en 2021) parmi lesquels on compte 3 habitats collectifs. Les inscriptions à l'AOG solaire 2022-2023 sont en cours.

L'opération AOG solaire 2021-2022 a permis l'installation de 255 kW. L'opération a été de nouveau soutenue par l'Office fédéral de l'énergie à hauteur de CHF 5000.-. La crise énergétique est probablement à l'ori-

NOUVELLES INSTALLATIONS PV SUR L'HABITAT EXISTANT



PUISSANCE INSTALLÉE SOLAIRE PV HABITAT EXISTANT (kWc)



gine de la hausse du nombre de grandes installations solaires avec une puissance totale installée en 2022 sur l'habitat existant de 875 kW (+43% par rapport à 2021).

Afin d'augmenter le taux de rénovation du parc bâti du territoire, la Commune est intervenue en tant que facilitatrice en offrant à ses habitants propriétaires d'un habitat individuel un accompagnement par des professionnels à travers trois ateliers qui ont eu lieu au printemps 2022. Les ateliers sont ouverts aux détenteurs d'une étude thermique CECB Plus et permettront aux propriétaires de repartir avec un cahier des charges sur mesure qui constituera une base solide et de qualité pour la demande de plusieurs devis à différentes entreprises, ces derniers pouvant alors être comparables. Les thématiques abordées sont nombreuses : pièges à éviter, fiscalité, subventions, planification et préparation d'un dossier d'appel d'offres. 17 ménages ont participé à ces ateliers.

La Commune a réalisé en 2021 un financement participatif via des prêts citoyens pour la réalisation de la future installation solaire photovoltaïque du complexe scolaire de Bois-Murat. Pour l'occasion, une société anonyme, EPAREN SA, détenue à 100% par la Commune, a été créée et a pu collecter CHF 416 000.- en seulement 19 jours. Cela a permis aux personnes qui ne peuvent pas investir directement dans les énergies renouvelables de le faire, à l'image des locataires et des propriétaires en PPE. D'une puissance totale de 400 kW à terme, elle prévoit de couvrir les toits des nouveaux bâtiments A et D, ainsi que le bâtiment F. La première toiture solaire A a été mise en service début 2022 et la toiture solaire F sera mise en service en avril 2023 après rénovation du complexe isolation-étanchéité. Cette dernière a la particularité d'arborer une verrière solaire avec cellules PV intégrées au verre.

Enfin, la crise énergétique 2022 a rappelé à l'ensemble des autorités et de la population que l'énergie est précieuse. Un plan pénurie et de sensibilisation des utilisateurs a été élaboré pour réaliser des économies de gaz et d'électricité. Le plan Ostral prévoit 4 étapes dont la dernière consiste à des coupures cycliques, étape lors de laquelle la Commune est prête avec ses points de rassemblement d'urgence (PRU) et des mesures selon un plan de continuité. Préalablement, lors de l'étape 3 de contingentement, la Commune a prévu de couper l'électricité de certains bâtiments comme la piscine de Bois-Murat, et d'autres chauffés à l'électrique. À travers sa politique énergie-climat, des volets « Sobriété » et « Résilience » sont prévus d'être renforcés suite à la crise COVID et à la crise énergétique, avec plus d'énergies locales, de matériaux de construction locaux ou recyclés, de changements de comportement.

SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo qui intègre un facteur de correction climatique (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple) permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques de 99% du parc immobilier de la Commune, les économies réalisées ainsi que les dérives et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies. Cinq bâtiments n'ont pas été pris en compte sur l'exercice 2021 pour cause de travaux ou d'inoccupation, à savoir le bâtiment A de Bois-Murat, l'abri PC de Bois-Murat, la Salle des spectacles et l'auberge, la Maison de Commune et la ferme Collet.

Évolution de la consommation du chauffage

Bâtiments	Réel CHA (kWh)	REF CHA (kWh)	Eco CHA (kWh)	Eco CH (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	34 906	51 828	16 922	32.7%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	170 428	145 429	-24 999	-17.2%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	177 287	131 978	-45 309	-34.3%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	415 455	388 328	-27 128	-7.0%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	77 437	78 222	784	1.0%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	94 391	112 144	17 753	15.8%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	159 216	233 437	74 221	31.8%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	100 253	91 300	-8 953	-9.8%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	80 584	76 865	-3 719	-4.8%
FERME GIRARDE - FERME	75 230	82 961	7 731	9.3%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	480 276	930 495	450 218	48.4%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	39 237	35 379	-3 858	-10.9%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	97 077	140 910	43 833	31.1%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	36 753	40 064	3 311	8.3%
PAVILLON DES SCOOTERS - COLLÈGE	-	-	-	-
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	34 926	37 092	2 166	5.8%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	33 416	31 264	-2 152	-6.9%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	227 762	285 715	57 954	20.3%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	-	-	-	-
BÂTIMENTS VOIRIE	453 826	445 056	-8 770	-2.0%
TOTAL	2 788 463	3 338 466	550 004	16.5%



En 2022, la consommation de chaleur a diminué de 550 004 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 16.5 %.

De nombreux bâtiments (bâtiments scolaires) ont surconsommé durant l'année 2022 à cause des habitudes prises lors de la situation sanitaire 2021, exigeant une aération plus intensive des locaux en hiver mais de manière moins prononcée:

- **Site de Bois-Murat (BCDEF):** surconsommation de chaleur surtout dans les bâtiments B, C, D et E. Ces augmentations s'expliquent par les nouvelles normes de ventilation des locaux qui génèrent de fortes pertes thermiques en période de chauffe. Ce site représente une grande part de la consommation d'énergie et devrait être suivi dans le détail par la mise en place du suivi des paramètres de régulation. Des efforts sont toutefois observés (entre -5 à -10% par rapport à 2021).
- **CAP / Four à pain:** augmentation de la consommation de chaleur (+10% par rapport à 2021). À suivre.
- **Collège du Village:** stabilisation de l'augmentation de la consommation par rapport à 2021.
- **Bâtiment Voirie:** effacement de la surconsommation depuis 2020 grâce aux efforts consentis (-9% par rapport à 2019). Une mauvaise régulation de la chaudière bois (absence de stock tampon) reste un problème à régler.
- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin:** baisse de la surconsommation (-13% par rapport à 2021).

Les bâtiments principaux ayant généré des gains (grâce aux efforts générés par le plan pénurie et de sensibilisation) sont les suivants:

- **Bois-Murat bâtiment A:** nouvelle construction Minergie-P.
- **Salle des spectacles / Maison de Commune:** rénovation Minergie-P de la grande salle et de l'auberge.
- **Bois-Murat bâtiment F:** efforts et effet de la rénovation de la toiture au début de l'hiver 2022-23 (-30 % par rapport à 2019).
- **Chalet de l'Espérance:** moins fréquenté (-25% par rapport à 2019).
- **Collège de l'Ofréquaz:** stabilisation des économies liées à la rénovation de la toiture et à la régulation de zones.
- **Salle de gym Croix-Blanche:** stabilisation des économies liées à la régulation de zones.
- **Maison palinzarde:** augmentation de l'économie de la consommation de chaleur (-5% par rapport à 2019) grâce aux efforts du plan pénurie.

Évolution de la consommation d'électricité

Bâtiments	Réel ELE (kWh)	REF ELE (kWh)	Eco ELE (kWh)	Eco ELE (%)
BOIS-MURAT A – ÉCOLE	17 408	26 348	8 940	33.9%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE – ÉCOLE	22 918	20 441	-2 477	-12.1%
BOIS-MURAT D – ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT E – ÉCOLE	116 410	115 580	-830	-0.7%
BOIS-MURAT F – ÉCOLE	150 713	99 944	-50 769	-50.8%
CVE CROIX-BLANCHE – ÉCOLE	46 594	45 563	-1 031	-2.3%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) – CHALET	11 524	11 080	-444	-4.0%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ – COLLÈGE	23 507	27 936	4 429	15.9%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE – COLLÈGE	49 009	32 657	-16 352	-50.1%
COLLÈGE DU VILLAGE – COLLÈGE	7 430	9 443	2 013	21.3%
FERME GIRARDE – FERME	1 945	10 258	8 314	81.0%
CHAPELLE	25 418	35 556	10 139	28.5%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP – ADMIN.	-	-	-	-
CAP/FOUR À PAIN – MAISON DE QUARTIER	43 597	39 311	-4 287	-10.9%
MAISON PALINZARDE – ADMINISTRATION	58 180	65 043	6 862	10.6%
MAISON ROCHAT – HABITAT COLLECTIF	1 165	1 839	674	36.7%
PAVILLON DES SCOOT – COLLÈGE	17 033	18 724	1 690	9.0%
PAVILLON DU CHAUGAND – COLLÈGE	2 690	4 350	1 660	38.2%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN – COLLÈGE	3 373	4 388	1 015	23.1%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	59 512	54 431	-5 081	-9.3%
STADE CROIX-BLANCHE – VESTIAIRES	44 444	41 973	-2 471	-5.9%
BÂTIMENTS VOIRIE	53 589	63 688	10 098	15.9%
TOTAL	756 459	728 553	-27 906	-3.8%



En 2022, la consommation électrique totale du parc a augmenté de 27 906 kWh par rapport à la référence, soit une augmentation de 3.8%.

Les bâtiments suivants ont surconsommé durant l'année 2022 :

- **Collège de la Croix-Blanche :** les installations de chauffage électrique mobiles au sous-sol expliquent la dérive durant la saison de chauffe. La surconsommation a légèrement diminué par rapport à 2021 (-5%) grâce à la nouvelle régulation du chauffage électrique d'appoint de la ventilation des combles.
- **Vestiaires / Stade Croix-Blanche :** la surconsommation s'est stabilisée entre 2021 et 2022.
- **CAP / Four à pain :** hausse de consommation par rapport à 2021. À suivre.
- **Bâtiment F :** il ne s'agit pas d'une surconsommation mais d'une erreur de référence. À corriger.
- **Salle des spectacles :** le bilan n'est pas encore établi à cause de problèmes de comptage, mais des optimisations des réglages sont en cours, en particulier sur les humidificateurs de la Salle des spectacles et le froid commercial.

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont les suivants (principalement ceux détenant une installation solaire PV) :

- **Voirie :** économies de 16% par rapport à 2021 grâce aux efforts consentis dans le cadre du plan d'économies d'énergie.
- **Maison palinzarde :** installation d'un réducteur de tension en 2018. Stabilisation des économies depuis 2018. Légère baisse entre 2019 et 2020, due en partie à la rénovation de l'éclairage du bâtiment. Stabilisation en 2021. Légère surconsommation à cause de la perte d'exploitation de quatre mois du réducteur.
- **Pavillon du Chaugand :** suite de la réparation de l'onduleur solaire, économie grâce à l'autoconsommation de courant solaire.
- **Collège de l'Ofréquaz :** économie grâce à l'autoconsommation de courant solaire.

Évolution de la consommation d'eau

Bâtiments	Réel EAU (m³)	REF EAU (m³)	Eco EAU (m³)	Eco EAU (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	691	357	-335	-93.7%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	1 280	689	-591	-85.8%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	-	-	-	-
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	2 619	1 243	-1 376	-110.7%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	1 134	1 005	-129	-12.8%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	654	554	-100	-18.1%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	323	415	92	22.1%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	525	611	85	14.0%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	332	290	-42	-14.4%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	130	218	88	40.4%
FERME GIRARDE - FERME	757	961	204	21.2%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMIN.	3 411	2 055	-1 356	-66.0%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	73	54	-19	-34.3%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	203	149	-54	-35.9%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	444	344	-100	-29.1%
PAVILLON DES SCOOTERS - COLLÈGE	150	159	9	5.8%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	63	70	7	10.0%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	75	48	-27	-56.8%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	602	582	-19	-3.2%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	4 250	5 229	979	18.7%
BÂTIMENTS VOIRIE	849	951	102	10.8%
TOTAL	18 565	15 984	-2 581	-16.1%



En 2022, la consommation d'eau a augmenté de 2581 m³ par rapport à la référence, soit une surconsommation de 16.1% principalement due aux travaux de la Salle des spectacles et de Bois-Murat.

Les bâtiments suivants ont surconsommé durant l'année 2022, à cause de la situation sanitaire (lavage mains et locaux plus soutenus):

- **Bois-Murat (E)**: la forte surconsommation s'explique par les vidanges de la piscine et son remplissage consécutif, ainsi que la fréquentation grandissante.
- **Bois-Murat (ABCD)**: la forte surconsommation s'explique par les travaux et les sinistres de BMA.
- **Salle des spectacles**: la forte surconsommation par rapport à 2019 (+35%) s'explique par les travaux de rénovation.
- **Maison palinzarde**: la surconsommation se stabilise par rapport à 2019 et se justifie par une hausse de la fréquentation.
- **Maison Rochat**: la surconsommation se stabilise à +29%.
- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin**: forte hausse de la surconsommation de 16% à 65% en 2021, qui pourrait s'expliquer par le rinçage des boucles de chauffage au sol. Maintien de la surconsommation à +57% en 2022. Diagnostic à suivre.
- **CAP / Four à pain**: forte hausse de la surconsommation à +34% à cause de la fréquentation. À suivre.

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont ceux qui ont été partiellement occupés ou inoccupés à cause de la situation sanitaire, à l'image de:

- **Collège de l'Ofréquaz**: économies de 24% par rapport à 2021.
- **Voirie**: économies de 4% par rapport à 2021.
- **Chalet de l'Espérance (Leysin)**: l'économie est moindre par rapport 2021. Il y a plus de fréquentation mais pas autant qu'en 2019.

OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS EN 2022

Complexe scolaire de Bois-Murat: construction du bâtiment BMA composé d'une salle de gymnastique double et de salles de classe mis en service à l'été 2022. Construction en cours d'un nouveau bâtiment scolaire BMD avec certification Minergie-P. Raccordement au CAD lausannois majoritairement renouvelable au plus tard en 2024. Rénovation thermique et de l'étanchéité de la toiture de BMF en 2022.

Centrale solaire de Bois-Murat: financement participatif pour couvrir les toitures des bâtiments A, D, et F d'une puissance totale de 400 kWc et une production annuelle de 440 000 kWh. Mise en service de la première toiture solaire A en février 2022 et de la toiture F en avril 2023.

Salle des spectacles / Auberge communale: assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques, et de la mise en conformité incendie du complexe de la Salle des spectacles avec certification Minergie-P Rénovation, mis en exploitation début 2022, avec centrale solaire PV, solaire thermique et récupération des rejets de chaleur du froid commercial.

Chauffage à distance communal à énergie renouvelable: travaux d'extension du CAD lausannois en cours depuis l'été 2021. Les travaux CAD du chemin des Croisettes auront lieu en 2023 et ceux des Tuileries en 2024. Enquête d'implantation pour la réalisation d'une centrale de production de chaleur au bois-énergie recourant à la technologie de gazéification à l'horizon 2026 sur la parcelle de la voirie. Voir préavis d'intention de février.



DURABILITÉ ET MOBILITÉ

En août 2022, la Commune d'Épalinges a engagé Mme Rudaz à 0.8 ETP en tant que déléguée à la durabilité en CDI. Celle-ci intègre désormais la thématique de la mobilité dans son cahier des charges. Elle collabore étroitement avec le délégué à l'énergie, l'Urbanisme et l'Office des affaires culturelles et manifestations.

CRÉATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA MOBILITÉ (COMOB)

Suite à l'acceptation du rapport-préavis 22/2021 et du crédit-cadre pour développer la mobilité durable à Épalinges, la COMOB a été créée. Son rôle est de discuter des propositions de la Commune et de suggérer des idées à mettre en œuvre. La COMOB réunit des Municipaux, des Conseillers communaux, des chefs de services et des employés. Elle peut également accueillir des personnes ou partenaires externes si cela s'avère pertinent. En 2022, la Commission s'est réunie à trois reprises pour discuter de la création d'une vélostation, d'aménagements et d'infrastructures cyclables, de l'emplacement de bancs publics, du Pedibus et de vélos en libre-service notamment. Plusieurs projets sont en cours et seront réalisés les prochaines années.

RÉPARE CAFÉ

En 2022, la Commune a proposé deux éditions du Répare Café, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Le but de ces ateliers est de favoriser la réparation et la réutilisation, et également d'apprendre à réparer soi-même aux côtés des bénévoles dans une ambiance conviviale. Environ une dizaine de réparateurs bénévoles se réunissent ainsi pour réparer des objets dans les catégories suivantes : informatique, électronique et petit électroména-

ger, petite mécanique, textile et couture, et engins roulants. La participation au Répare Café est gratuite. La Commune bénéficie d'un partenariat avec la Fédération romande des consommateurs (FRC) et obtient ainsi davantage de visibilité en dehors d'Épalinges.

MARCHÉS SAISONNIERS ET CONVIVIAUX

Les marchés saisonniers ont lieu quatre mercredis après-midi par année sur la place de la Croix-Blanche. Ils ont pour but de lier marché alimentaire et moment convivial afin de favoriser les circuits courts et de proposer un événement à la population. Ces marchés sont donc organisés en collaboration avec l'Office des affaires culturelles et manifestations. Les marchés accueillent des stands de denrées alimentaires, de la petite restauration, des animations musicales et des activités pour petits et grands.

ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES MÉNAGES

Le projet Ma commune et moi a commencé en 2021 et s'est poursuivi en 2022. Au total, ce sont 60 ménages palinzards qui ont bénéficié de ce programme d'accompagnement de la réduction de l'empreinte carbone. L'accompagnement débute par un diagnostic carbone, puis les familles sont suivies de manière bienveillante et personnalisée durant trois à six mois pour réduire leur empreinte dans les domaines du logement, de la mobilité et de l'alimentation. Au final, un bilan est établi pour rendre compte de la réduction effective. En 2022, deux participantes au programme sont devenues coaches auprès d'autres foyers.

PROGRAMME ANNUEL D'ATELIERS EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ

Ce programme d'ateliers, initialement lancé lors des Estivales 2020, invite la population à découvrir ou se réappropriier certains savoirs et savoir-faire afin de réduire son impact environnemental et de gagner en autonomie. Ces ateliers sont des moments de sensibilisation et d'échanges qui permettent de partager de bonnes pratiques durables, que ce soit lors d'activités de confection ou de discussions ouvertes et bienveillantes. Les ateliers sont ouverts en priorité aux habitants d'Épalinges qui bénéficient d'un rabais de 50% sur le coût de participation, l'autre moitié étant prise en charge par la Commune. En 2022, ont été notamment proposés: des journées de gastronomie sauvage, un atelier de couture de sacs à vrac, la confection de produits cosmétiques ou d'entretien, un atelier pain au levain en collaboration avec la coopérative du four à pain, un atelier de cuisine végétarienne en collaboration avec le restaurant de l'Union et la société Démarche, la visite de cultures maraîchères et un atelier de conservation de légumes de saison. En 2022, près de 90 personnes ont participé à ces ateliers.

ÉVÉNEMENTS THÉMATIQUES

Depuis quelques années, la Commune d'Épalinges participe à diverses manifestations thématiques en lien avec l'environnement: la Fête de la Nature, le Projet Perséides et la Semaine de la Mobilité. Fin mai 2022, des activités dans le cadre de la Fête de la Nature a été organisées en collaboration avec divers prestataires: exploration d'un cours d'eau, écoute du sol et projection d'un documentaire animalier notamment. Dans la soirée du 12 août, une partie de l'éclairage public a été éteinte à l'occasion de la pluie d'étoiles filantes les Perséides. Ont été proposés: une soirée d'observation avec un télescope en collaboration avec l'Observatoire de Lausanne, des contes pour les plus jeunes et une balade acoustique à la découverte des chauves-souris.

La Semaine de la Mobilité a lieu chaque année en septembre. Là encore la Commune a proposé diverses activités avec des prestataires: des balades guidées, une marche et une balade à vélo par les Palinzâges, une initiation au skate par le CAP et le marché automnal qui a accueilli le SolarSoundSystem et des vélos rigolos à tester sur place. Enfin, une action a été lancée avec l'Association des parents d'élèves d'Épalinges afin de favoriser le Pedibus.

Pour la première fois en 2022, la Commune d'Épalinges a également participé au Festival du Film Vert qui invite la population à visionner des films et documentaires en lien avec l'environnement. En mars 2022, six films ont été proposés à Épalinges lors de quatre soirées ou journées thématiques: rapport au monde, santé, pollution et éducation. Après les projections, un échange était lancé entre l'audience et des intervenants en lien avec la thématique abordée et se terminait par un apéritif.

CYCLOMANIA

Pour la deuxième année consécutive, la Commune a participé à cette action de promotion de la conduite cycliste lancée par Pro Vélo Suisse. Cyclomania est un défi cycliste qui offre des prix d'étape et un premier prix selon le nombre de kilomètres réalisés à pied ou à vélo. Les données de mobilité anonymisées permettent aux régions participantes de visualiser les itinéraires empruntés et de mieux orienter leur politique de mobilité. En 2022, Épalinges a invité la Commune du Mont-sur-Lausanne à participer conjointement à cette édition. La collaboration fut un succès, plus de 240 personnes ont participé au défi.

ROBIN DES WATTS

Robin des Watts est un programme de sensibilisation à la consommation d'énergie dans les établissements scolaires en intégrant plusieurs acteurs: élèves, enseignants et collaborateurs. Le programme comprend des interventions en classe et des opérations pour baisser la consommation. Les élèves des classes pilotes deviennent ensuite ambassadeurs pour l'école suite à leur sensibilisation. En fin d'année, une journée est organisée pour impliquer toute l'école et un diagnostic énergétique est réalisé pour rendre compte des économies et proposer des actions pour la suite. Le programme comprend également un aspect de solidarité internationale, le montant symbolique des économies réalisées étant reversé à un projet solidaire en lien avec l'éducation. Durant l'année scolaire 2022-2023, quatre classes de 7^e année de Bois-Murat vont participer à ce programme.

ATELIER CITOYEN SUR LES ÉCOGESTES

Au vu du contexte de crise énergétique de cette fin d'année, la Municipalité a pris des mesures pour baisser la consommation dans les bâtiments communaux. La population est elle aussi directement touchée par cette crise et la hausse des tarifs de l'énergie. Un atelier de sensibilisation a ainsi été proposé à la population. Après une introduction sur l'énergie et le contexte de crise, des chiffres, conseils, astuces et équipements ont été donnés pour réaliser simplement des économies d'énergie à la maison.

DÉPLIANT DU FONDS FEED

Afin de faire mieux connaître le Fonds d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de durabilité (FEED), la Commune a collaboré avec l'agence de communication NOW, basée à Épalinges, pour élaborer un dépliant recensant de manière ludique et exhaustive toutes les aides communales. Le dépliant a été distribué fin septembre à toute la population palinzarde.

URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

ENQUÊTES PUBLIQUES (PROCÉDURE CAMAC)

Trente-sept enquêtes publiques ont été ouvertes en 2022, contre quarante-quatre pour l'année 2021. Ces enquêtes concernaient notamment :

- La construction de 16 immeubles (129 logements) avec parkings souterrains (129 places) au chemin du Bois-de-Ban (Plan de quartier «La Possession/Bois-de-Ban») – *15 oppositions*
- L'implantation d'une centrale de chauffe à énergie renouvelable, la transformation et l'agrandissement des bâtiments de la Voirie et des Espaces verts et la démolition et la reconstruction des vestiaires pour les terrains de sport au Bois-de-la-Chapelle – *45 oppositions*
- La modification intérieure de 3 bâtiments (25 logements au lieu de 34, 34 places de stationnement au lieu de 42), de l'accès et des aménagements extérieurs (6 places de stationnement au lieu de 3) et l'aménagement d'une Unité d'accueil pour la petite enfance (UAPE) au chemin du Polny – *2 oppositions*
- La construction d'une villa individuelle au chemin des Boveresses
- La construction d'une villa de deux logements au chemin des Planches
- Après démolition d'anciens bâtiments, la reconstruction :
 - De deux villas individuelles au chemin de Montéclard
 - D'une villa individuelle au chemin des Planches
 - De quatre villas de deux logements à la route du Village – *10 oppositions pour deux d'entre elles*
- La construction d'une Vélostation de 16 places à la route de la Corniche
- La construction d'une station de communication mobile en toiture avec les technologies 3G-4G-5G pour le compte de Swisscom au chemin des Croisettes
- La constitution d'une servitude de passage public à pied en faveur de la Commune d'Épalinges au chemin du Bois-de-Ban
- La construction d'un laboratoire provisoire pour la recherche dans l'emprise du parking provisoire existant pour une durée maximale de cinq ans, au Biopôle
- La démolition des bâtiments ECA n° 218, B113 et 806 (ferme de la «Cabolétaz», propriété de la commune) à la route de Berne
- La réfection et l'isolation de l'enveloppe d'un bâtiment au chemin des Croisettes, avec suppression de 12 places de stationnement
- La transformation/rénovation et/ou agrandissement de diverses villas ou petits bâtiments ;
- Diverses constructions de garages et couverts à voitures
- La construction de 5 piscines enterrées chauffées

Dès le mois de novembre, les dossiers d'enquête publique étaient également consultables en ligne dans la rubrique «Avis d'enquête» du site internet communal.

La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

Quarante-sept dossiers ont été dispensés d'enquête publique (contre vingt-deux en 2021), s'agissant d'aménagements intérieurs tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle ainsi que l'installation de pompes à chaleur air/eau, ou avec sondes géothermiques.

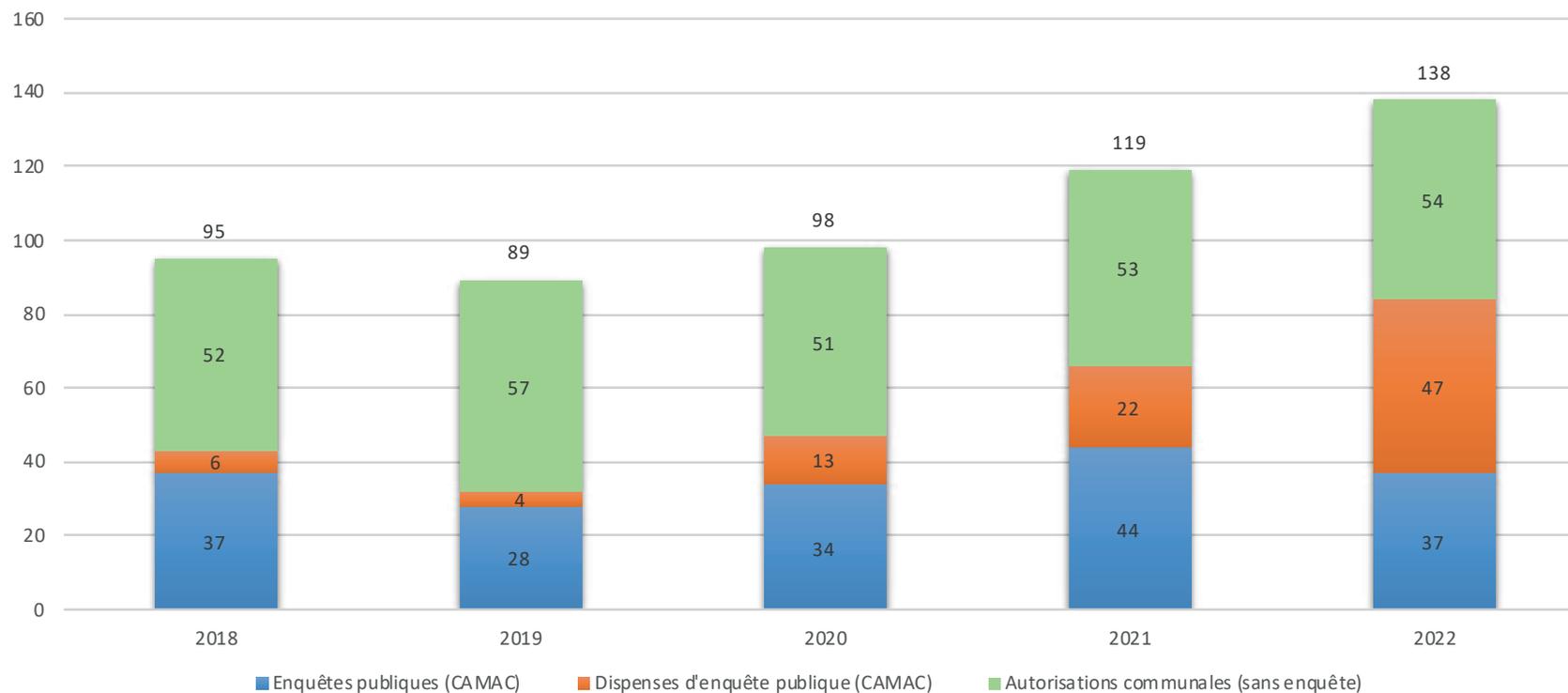
AUTORISATIONS SANS ENQUÊTE

Cinquante-quatre autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minimales importances (cinquante-trois en 2021).

Soixante annonces pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinées (soixante-six en 2021). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

Environ quatre-cent-cinquante autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2022.

Demandes d'autorisations de construire



SUIVI DES CONSTRUCTIONS

Les constructions suivantes ont débuté en 2022:

- Construction d'un bâtiment de bureaux et de laboratoires pour le Ludwig Institute for Cancer Research
- Construction de villas individuelles ou mitoyennes aux chemins des Bo-veresses et de Montéclard

Les travaux de construction suivants se sont poursuivis en 2022:

- Construction de deux bâtiments scolaires et d'un terrain de sports au collège de Bois-Murat
- Construction de 4 immeubles de logements (loyers modérés et protégés) au chemin de la Girarde
- Construction d'un bâtiment de laboratoires, bureaux et parking souterrain au Biopôle (SB-B) et aménagement de diverses surfaces de laboratoires et bureaux dans les autres bâtiments du Biopôle

Les travaux suivants se sont terminés en 2022:

- Rénovation de l'enveloppe thermique de la Salle des spectacles à la route de la Croix-Blanche
- Diverses constructions et transformations de villas et petits bâtiments ou aménagements

Quarante-huit permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés pour des constructions terminées, contre vingt-cinq en 2021.

En fin d'année, une vingtaine de constructions était en attente de la visite de fin de travaux et une quinzaine était en attente de la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

VISION URBANISTIQUE COMMUNALE

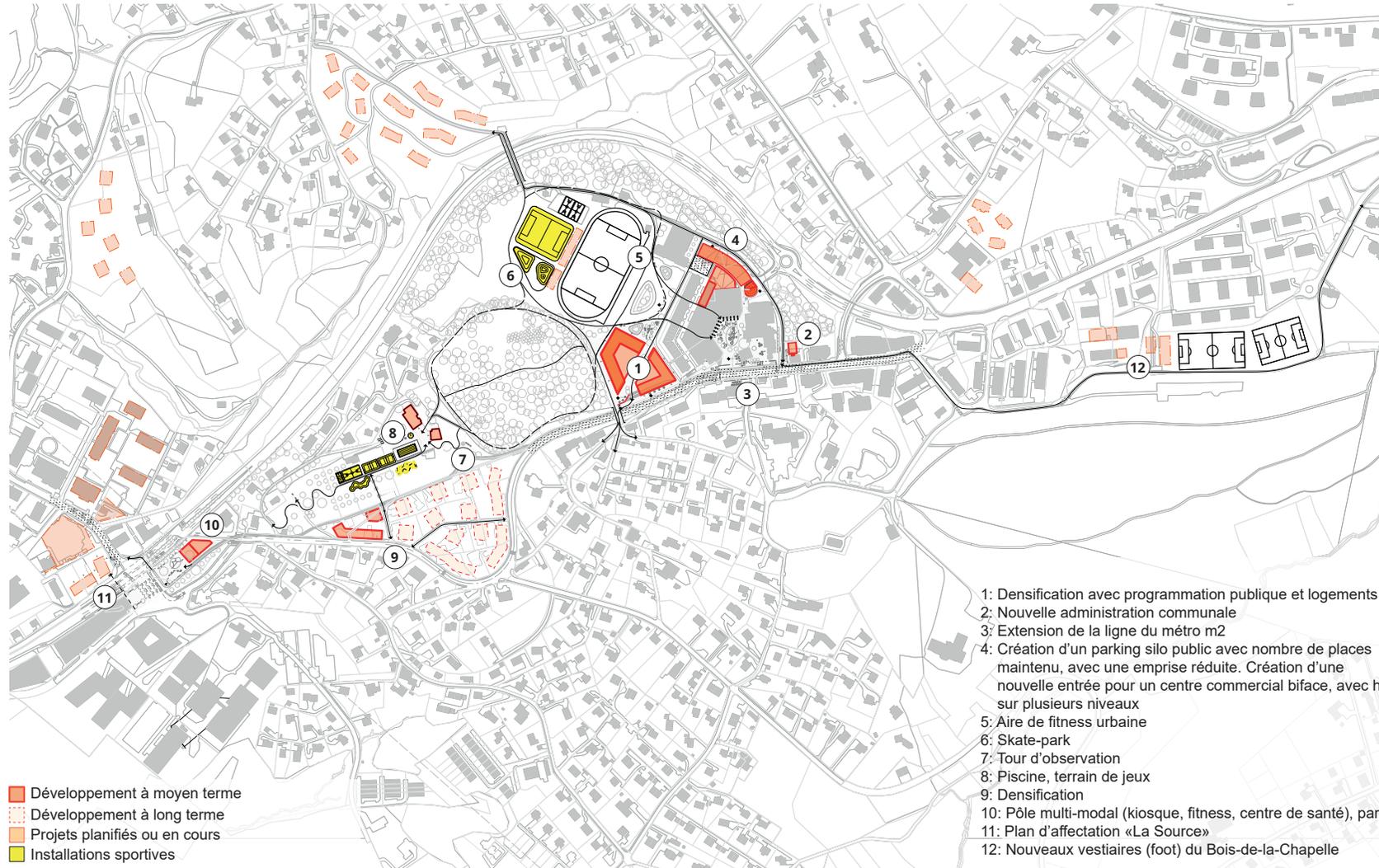
C'est à la suite d'une motion déposée en 2018 et au préavis qui y a fait suite en 2020, intitulé: «Étude globale concernant le réaménagement de la Croix-Blanche – Suites données à la motion de M. le Conseiller communal Patrick Assal», qu'une réflexion globale sur le plat de la Croix-Blanche a été initiée. Au cours de l'année 2022, cette réflexion s'est étendue sur les principaux secteurs à enjeux du territoire palinzard:

- Le pôle d'échange multimodal des Croisettes
- Le secteur des Dailles
- Le plat de la Croix-Blanche
- Le complexe sportif de la Croix-Blanche
- Le chemin des Croisettes
- Le secteur de «Florimont»
- Le secteur de la voirie
- Les terrains de sports du Bois-de-la-Chapelle

La Municipalité a donc décidé de penser le territoire dans sa globalité, à savoir sur le plan de l'urbanisme, de la mobilité et du paysage, afin de réaliser un masterplan définissant le programme souhaité sur ces secteurs.

L'année 2022 a ainsi été consacrée à l'élaboration de cette vision faisant l'objet d'un préavis devant initialement être soumis au Conseil communal à la fin de l'année 2022, mais qui sera finalement traité en 2023. Certains projets décrits ci-après ont été intégrés à cette vision, d'autres sont en attente de la validation du préavis précité pour pouvoir se concrétiser.

LES CONSTRUCTIONS ET COMPLÉMENTS DE PROGRAMME



- Développement à moyen terme
- ▨ Développement à long terme
- ▭ Projets planifiés ou en cours
- Installations sportives

- 1: Densification avec programmation publique et logements
- 2: Nouvelle administration communale
- 3: Extension de la ligne du métro m2
- 4: Création d'un parking silo public avec nombre de places maintenu, avec une emprise réduite. Création d'une nouvelle entrée pour un centre commercial biface, avec hall sur plusieurs niveaux
- 5: Aire de fitness urbaine
- 6: Skate-park
- 7: Tour d'observation
- 8: Piscine, terrain de jeux
- 9: Densification
- 10: Pôle multi-modal (kiosque, fitness, centre de santé), parking vélo
- 11: Plan d'affectation «La Source»
- 12: Nouveaux vestiaires (foot) du Bois-de-la-Chapelle

PLAN D'AFFECTATION (PA) «LE CLOSALET»

Le préavis 25/2021 concernant le plan d'affectation «Le Cloalet» a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 15 février 2022 (avec 49 oui, 1 non et 15 abstentions).

Le dossier a ensuite été transmis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) en vue de son approbation. Aucun recours n'ayant été déposé, le PA est entré en force le 7 juillet 2022.

PLAN DE QUARTIER (PQ) «LES PLANCHES / MONTBLESSON»

Le recours déposé au Tribunal cantonal a été rejeté le 19 juillet 2021. Un nouveau recours a été déposé au Tribunal fédéral, la procédure est toujours en cours.

PA «TUILERIES I»

Le préavis relatif à l'adoption du Plan d'affectation «Tuileries 1» a été adopté par le Conseil communal le 15 juin 2021. Le PA est entré en force le 13 janvier 2022. Le propriétaire, Swisslife AG, a organisé un concours d'architecture en 2022.

PA «LA SOURCE»

Les échanges et négociations entre propriétaires se sont poursuivis en 2022 dans le cadre de ce plan d'affectation. Le travail se poursuit afin de présenter un dossier pour examen préalable à la DGTL dans le courant de l'année 2023.

PA «LES DAILLES»

Le projet de plan d'affectation dont l'objectif était d'urbaniser ce secteur a été abandonné par la Ville de Lausanne. Des réflexions sont en cours quant à l'avenir du site.

PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ (PDL) «LES CROISETTES»

Le Plan directeur localisé «Les Croisettes» a été approuvé par les instances cantonales le 25 mai 2022.

PA «CROIX-BLANCHE»

L'année 2022 a été consacrée à la réalisation du masterplan évoqué plus haut, servant de base à la suite du travail consistant à réviser le plan d'affectation de la Croix-Blanche.

Pour rappel, ce plan d'affectation doit permettre la réalisation de plusieurs projets, dont le réaménagement et la réfection du centre commercial, l'augmentation du nombre de logements dans les bâtiments des Retraites Populaires, la création de nouveaux locaux administratifs, etc.

Le mandat pour la réalisation de ce PA a été attribué au bureau d'architectes-urbanistes Fischer & Montavon à la fin de l'année 2022.

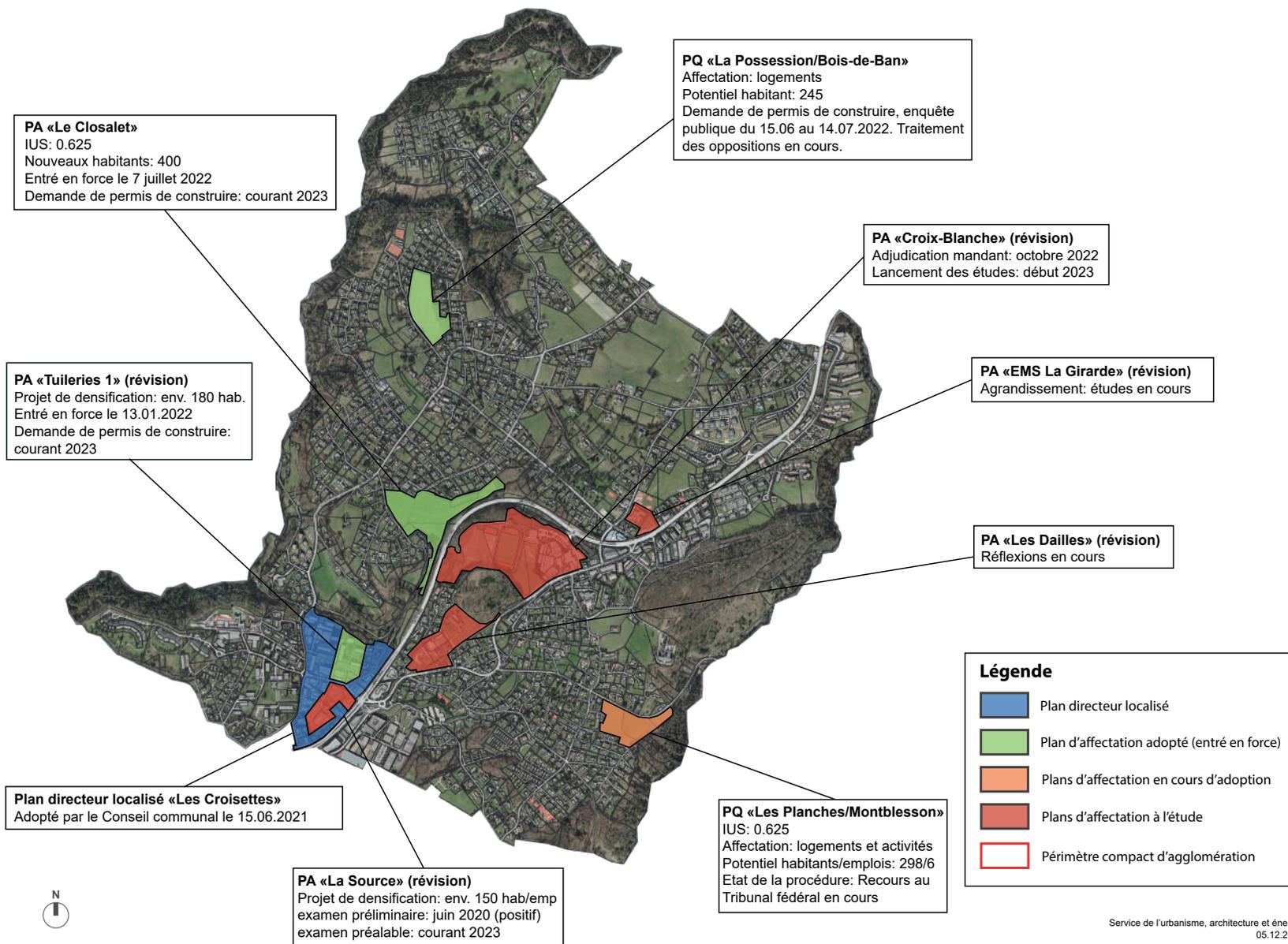
PA «À LA CABOLÉTAZ»: AGRANDISSEMENT DE L'EMS «LA GIRARDE»

Suite à la demande de la Fondation du Relais, propriétaire de l'EMS «La Girarde», la Municipalité a donné son accord de principe pour l'agrandissement de l'EMS sur la parcelle communale n° 588. En effet, un agrandissement de l'EMS est nécessaire pour répondre aux besoins futurs de la Fondation. Le PPA «À la Cabolétaz» entré en vigueur en 2008 sera donc révisé pour y intégrer la parcelle 588. Le futur plan d'affectation sera élaboré sur la base d'un concours d'architecture.

PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DES CROISETTES

Les études concernant la prolongation du m2 en souterrain pour la création d'une arrière-gare et des ateliers d'entretiens pour le matériel roulant se sont poursuivies en 2022, menées par les TL. La réalisation de ces infrastructures, à l'horizon 2027, nécessitera une tranchée couverte sous l'in-

PLANS D'AFFECTATION ET PLAN DIRECTEUR: ÉTAT DE LA SITUATION, DÉCEMBRE 2022



terface actuelle, sous la route de la Croix-Blanche et sous la parcelle n° 104 avec la réalisation de nouvelles émergences (ascenseurs).

En parallèle, un groupe de travail a été créé, réunissant la Commune, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et des bureaux spécialisés, en vue de réaliser une étude de faisabilité concernant le réaménagement du pôle d'échanges multimodal des Croisettes. En effet, cette portion de territoire est stratégique pour le territoire communal, d'une part pour gérer l'interface de transports publics des Croisettes qui devrait voir le nombre de bus augmenter et d'autre part pour relier de la meilleure manière possible l'est et l'ouest de la commune, divisée aujourd'hui par la route de Berne. La Municipalité, en collaboration avec la DGMR, s'est donc attaché les services de trois bureaux spécialisés (mobilité, architectes-paysagistes et ingénieurs civils) en vue de mener ladite étude en 2023. À noter que celle-ci est financée à hauteur de 50% par le Canton.

REQUALIFICATION DU PLAT DE LA CROIX-BLANCHE

Les études en lien avec la requalification du plat de la Croix-Blanche se sont poursuivies du côté des bureaux spécialisés (architectes-paysagistes, ingénieurs mobilité et civils). De nombreuses contraintes sont apparues lors de l'avancée des études, notamment le nombre important de réseaux souterrains qui rendent difficile la plantation d'arbres, telle que souhaitée dans le projet «coulisse» initialement plébiscité par la Municipalité et le Conseil communal (préavis 15/2018). À cela s'ajoute le potentiel déploiement d'un réseau de chauffage à distance (CAD) sur cet axe à moyen terme. Il est donc prévu, dans un premier temps, de réaménager la place de la Croix-Blanche, qui présente moins de contraintes, puis de réaliser les nouveaux aménagements sur la route de la Croix-Blanche en même temps que le déploiement du CAD. Dans l'intervalle, des réflexions sont en cours quant à la possibilité de réaliser des aménagements provisoires sur l'emprise des trottoirs et places de stationnement actuels (arbres en

pot, bande herbeuse, etc.). Afin de remédier à la diminution de places de stationnement devant la Maison de Commune et le long de la route de la Croix-Blanche, il est prévu de créer un nouveau parking sur la parcelle n° 532, site de l'ancien terminus du bus TL n° 5.

REQUALIFICATION DU CHEMIN DES CROISETTES

Les résultats de l'étude de faisabilité réalisée en 2021 ont été intégrés aux réflexions menées dans le cadre de l'élaboration de la vision urbanistique communale. À l'instar du plat de la Croix-Blanche, un crédit d'étude devra être soumis au Conseil communal afin d'élaborer les études plus précises. Celle-ci devra se coordonner avec de nombreux projets en cours, notamment les plans d'affectations «La Source» et «Tuileries 1» ainsi que la requalification du pôle d'échange multimodal (PEM) des Croisettes. Ces nombreux projets devront permettre d'améliorer sensiblement la qualité des espaces publics, donnant la part belle à la mobilité douce et à la végétation.

SCHÉMA DIRECTEUR CENTRE LAUSANNE (SDCL) ET PROJET D'AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES (PALM)

Le comité de pilotage du PALM a poursuivi son travail relatif à la stratégie régionale de gestion des zones d'activités. Une consultation technique du volet stratégique de la Stratégie régionale des zones d'activités (SRGZA) auprès des communes a eu lieu à la fin de l'année 2022.

Divers échanges ont également eu lieu à des fins de coordination, notamment en matière de mobilité et de suivi des projets en cours.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le début de l'année 2022 a été consacré au traitement des 30 courriers de remarques reçus lors de la consultation publique du PDCOM ayant eu lieu du 2 octobre au 14 novembre 2021. Ce travail a fait l'objet d'un rapport de consultation recueillant les remarques et leurs réponses, publié en ligne

sur le site internet communal et affiché au pilier public du 15 juin au 16 avril 2022. Le préavis relatif à la révision du PDCom a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 20 septembre 2022. Le dossier a ensuite été transmis au Canton en vue de son approbation.

RÉVISION DU PGA

En parallèle de la révision du PDCom, le Service de l'urbanisme a poursuivi son travail sur le projet de nouveau plan d'affectation et de son règlement (PACom et RPACom). Plusieurs séances ont notamment eu lieu avec la commission consultative d'urbanisme de la Municipalité afin de valider les grands principes de la révision du PGA/RPGA. La stratégie de redimensionnement de la zone à bâtir a également fait l'objet d'une séance avec la commission d'urbanisme et des constructions du Conseil communal.

ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Le préavis relatif à la création de la zone réservée communale a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 31 mai 2022. Il a ensuite été approuvé par les instances cantonales le 17 octobre 2022. Trois recours ont été déposés à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois (CDAP) au mois de novembre.

CRÉATION D'UN CAD (CHAUFFAGE À DISTANCE) À LA VOIRIE

Les Services industriels de la Ville de Lausanne (SiL) ont poursuivi les travaux en lien avec le prolongement de leur chauffage à distance. Ce dernier, venant du quartier de Montolieu à Lausanne, passera en sous-sol et alimentera le quartier des Croisettes-Tuileries et au final le Biopôle. La puissance du CAD lausannois sera alors totalement utilisée.

Afin d'alimenter les bâtiments du haut de la commune de manière durable, la Municipalité a soumis à l'enquête publique la création d'une

centrale de chauffe à bois utilisant le procédé de gazéification, sur la base des modèles de Puidoux et de Charmey, sur le site de la Voirie. Ce projet prévoit la centrale de chauffe et le déploiement du chauffage à distance du site de la voirie jusqu'aux Croisettes, ceci afin de compléter le réseau existant. Cette centrale permettra, à terme, de remplacer les nombreuses installations privées afin de rationaliser l'approvisionnement en énergie des secteurs concernés.

Cette enquête publique portait uniquement sur l'implantation du projet, elle a suscité 45 courriers d'oppositions provenant principalement du voisinage. Celles-ci sont en cours de traitement.

CONCIERGERIE

GESTION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Actuellement, l'équipe de la Conciergerie gère 43 bâtiments. Mis à part les services de nettoyage et les entretiens quotidiens, l'équipe a procédé aux réparations urgentes pour une douzaine de cas de vandalisme dans les infrastructures des bâtiments communaux. Elle est également sollicitée pour tous les travaux de remplacement à l'identique de matériel effectués dans les bâtiments. Lors de ces changements et réparations, les évolutions énergétiques et améliorations techniques sont prises en compte.

L'installation des écrans d'affichage numérique frontaux (ANF) et antennes wifi a été effectuée dans tous les bâtiments scolaires.

L'ouverture du nouveau bâtiment A du complexe scolaire de Bois-Murat a demandé énormément de travail de déménagement pour l'équipe de la Conciergerie (déménagement et réaménagement des enseignants). Elle s'est chargée de la commande et de l'installation de tout le mobilier

nécessaire au nouveau bâtiment. Elle a également été sollicitée dans le cadre du déménagement des différents services d'un bâtiment à l'autre.

Avant la déconstruction du bâtiment D, l'équipe a procédé au transfert du mobilier (ainsi que celui du bâtiment B). Ce dernier a été donné à diverses associations ou récupéré à l'interne pour recyclage.

Les déclarations à l'assurance dues aux différents vandalismes ont légèrement diminué. Toutefois, le vandalisme n'a pas diminué pour autant, mais les réparations sont inférieures à la franchise.

PERMANENCE

L'équipe de la Conciergerie a également maintenu son service de permanence technique et sécuritaire offrant un service 24h/24 et 7j/7, afin de pouvoir gérer les problèmes, pannes et incivilités au plus vite. Cette permanence est de plus en plus sollicitée par les utilisateurs des bâtiments et a notamment été mise à très forte contribution suite à la mise en service du nouveau bâtiment A.

CENTRALE D'ACHAT ET LOGISTIQUE D'ÉPALINGES (CALE)

Depuis maintenant quelques années, la Conciergerie gère la CALE et s'efforce de rationaliser les achats et négocier les prix en matière de fourniture pour les différents services communaux, écoles et garderies (mobilier, matériel, produits d'entretien, etc.). Cette gestion a nécessité de gros efforts en raison des différentes pénuries et de la guerre en Ukraine, notamment sur la négociation des quantités et prix. Ces négociations se font en priorité et principalement avec des entreprises régionales.

GESTION DES ACCÈS

Depuis 2009, l'évolution de ce système a plus que fait ses preuves et avec les nouveaux bâtiments construits ou équipés, l'équipe gère actuellement

2003 clés (1221 en 2021) pour plus de 6541 cylindres (6230 en 2021), ce qui correspond à 321 600 programmations (205 708 en 2021) d'accès et plages horaires par année.

Toutes ces clés et autorisations d'accès sont contrôlées et reprogrammées chaque année.

Par ailleurs, en 2022, un supplément de 1450 transferts de clés a été comptabilisé suite à des changements de personnes ; cela a également engendré la reprogrammation physique de 6541 cylindres.

Le programme est en constante évolution au niveau de la sécurité du système et de la gestion des accès. La sécurité est assurée autant au niveau virtuel (contrôle des accès à distance), qu'au niveau physique (sécurité des serrures).

Ces clés sont programmées en fonction de leur utilité et regroupent 5 fonctions :

- La gestion des timbrages
- L'ouverture des portes de l'administration ainsi que la gestion des heures d'ouverture des portes.
- La gestion de la pompe à essence
- La gestion des accès physiques des différents bâtiments (2 programmes)

DIVERS

En plus des nombreuses tâches administratives, le coordinateur de l'équipe, M. De Oliveira, a suivi des formations de recyclage de préposé à la sécurité au travail. Il a également dû réorganiser la gestion de l'équipe suite à différentes absences plus ou moins longues (maladies, accidents), ainsi qu'au départ anticipé à la retraite de l'un des concierges.

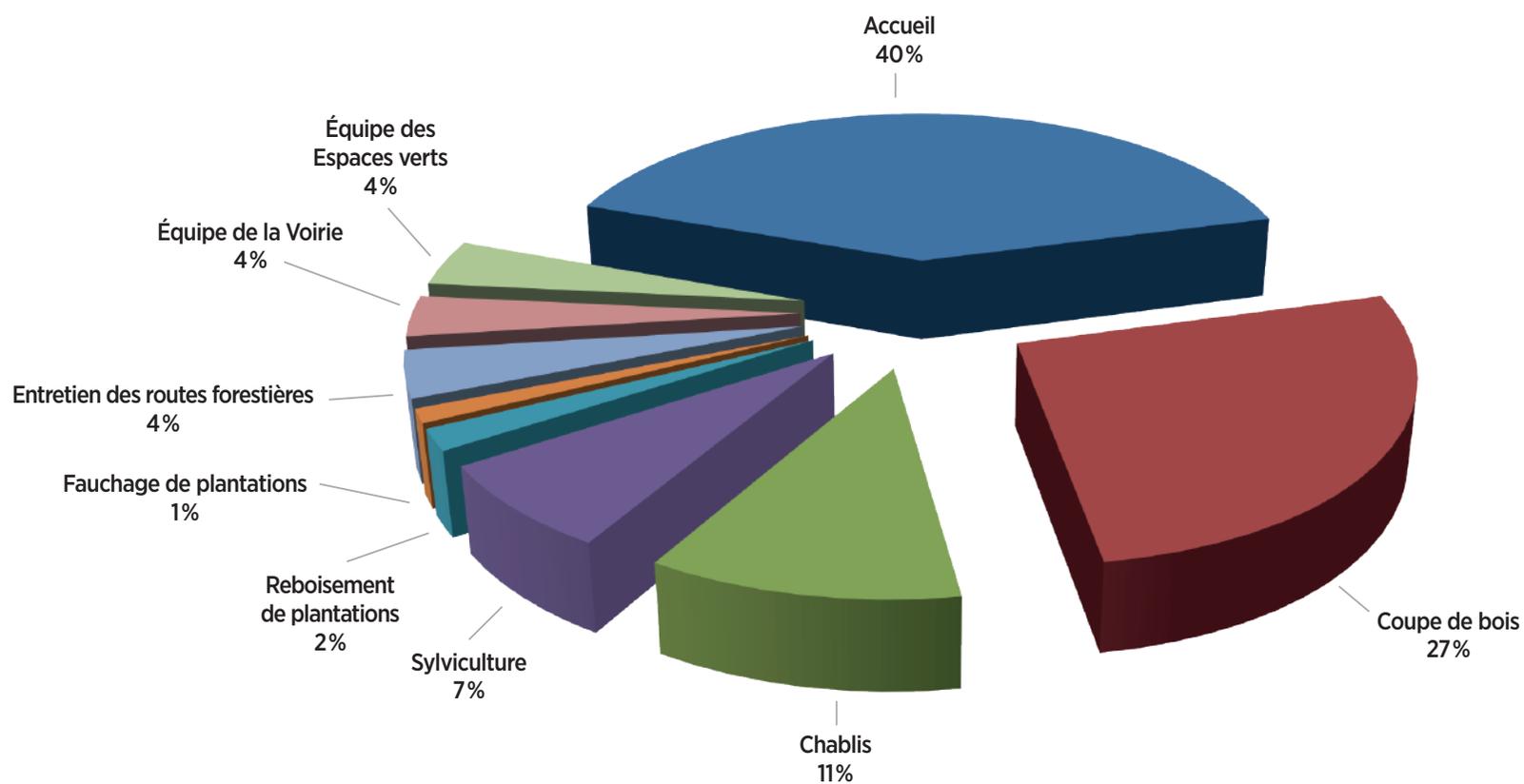
Un nouvel intendant a été engagé pour le chalet de l'Espérance. Ce qui a demandé au coordinateur un accompagnement accru de ce nouveau collaborateur, la distance n'aidant pas.

ENVIRONNEMENT

FORÊTS

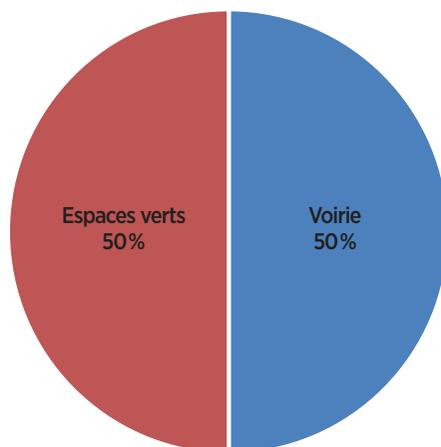
Un employé à 80% en CDI a démissionné avec effet immédiat au 30 avril. Un nouveau collaborateur a été engagé en CDI à 100% dès le 15 août.

COMMUNE D'ÉPALINGES – ÉQUIPE FORESTIÈRE RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTER-ÉQUIPE

Sur les 8% du temps consacré à la collaboration inter-équipe, la répartition se fait comme suit:



FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année, un collaborateur a suivi une formation pour l'utilisation de plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP).

Des collaborateurs de l'équipe des Forêts, de celles des Espaces verts et de la Voirie ont suivi un cours de sauvetage forestier de grandeur nature avec des ambulanciers, la Rega et les pompiers du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP).

COMMUNICATION DU TRIAGE MÈBRE-TALENT

Épalinges fait partie du triage Mèbre-Talent, une association intercommunale qui entretient et gère durablement plusieurs forêts pour leurs propriétaires (communes, Canton et privés).

Trois vidéos sur le martelage, la coupe et les soins aux jeunes peuplements ont été réalisées à ce jour. Des sujets sont postés régulièrement sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

MARTELAGE

Le martelage organisé avec le Service cantonal des forêts a eu lieu le 13 juillet dans les secteurs de Prés-les-Bois et du Bois de Menton. Des martelages complémentaires ont eu lieu au Grand-Chemin, vers le canal de la pisciculture et aux Esserts. Le volume marqué correspond exactement à la possibilité annuelle de coupe (600 m³).

EXPLOITATION DES BOIS

L'année 2022 s'est déroulée de manière habituelle. L'exploitation a eu lieu dans les secteurs suivants: Sylvana-Montblesson et Bois-Murat (bostryche). Les coupes de fin novembre et décembre 2022 ne sont pas incluses à ce rapport.

Assortiments exploités	
Bois de service résineux	144 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	27 m ³
Bois de service feuillus	11 m ³
Bois de service feuillus (en propre usage)	8 m ³
Bois énergie pour la vente	256 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	61 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	0 m ³
Divers en propre usage (sentiers et perches)	0 m ³
Total exploitation communale	507 m³

SYLVICULTURE ET PLANTATIONS

Plantations de sapins de Noël mises à part, ce sont au total 3.4 ha de jeunes peuplements qui ont été entretenus en 2022, dont 1.2 ha en forêt de protection et 1.4 ha de dégagement de jeunes plantations (parfois en forêt de protection également).

65% des surfaces ont bénéficié de subventions pour l'entretien de la jeune forêt.

À la suite des coupes de l'hiver précédent et de l'automne 2022, des petites plantations ont été nécessaires pour compléter des trouées, principalement dans le secteur de Sylvana-Montblesson. Au total, 355 plants ont été mis en terre et protégés contre les dents et les bois du gibier (25 Nordmann pour les sapins de Noël, 25 douglas, 25 mélèzes, 50 charmes, 50 châtaigniers, 100 chênes rouvres, 30 érables planes et 50 tilleuls à petites feuilles).

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des plantes invasives, l'équipe des Forêts a réalisé un travail important dans les secteurs des Boveresses, Bois-de-Menton et Montblesson (arrachage de Buddleia).

CHABLIS

Des interventions ont été nécessaires afin de sécuriser les routes et les sentiers pédestres communaux.

Cette année, l'équipe des Forêts a coupé plusieurs arbres secs situés en bordure de la route de Berne, au Bois-de-Ban et Bois de Menton. Plusieurs épicéas bostrychés ont également été abattus notamment à Bois-Murat et aux Esserts.

Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous :

Soins aux jeunes peuplements	3.4 ha
Biodiversité en lisière	0.9 ha
Coupe de bois en zone de protection	0.7 ha
Coupe de bois hors zone de protection	0.2 ha
Total des surfaces traitées	5.2 ha

ACCUEIL ET ENTRETIEN DES SENTIERS FORESTIERS

L'entretien courant et les fréquentes réfections des chemins et sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la Commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.



Les travaux réalisés cette année sont les suivants :

- Maison forestière: construction d'une table extérieure avec une place adaptée pour les personnes à mobilité réduite
- Sentier Burki: réparation du panneau n° 6 vandalisé et renforcement du panneau n° 7
- Passerelle n° 1 sur le Flon-Morand: remplacement de cet ouvrage vieillissant
- Ch. des Moulins: remplacement de la barrière et du caisson, de la fontaine et du banc
- Bois-de-la-Chapelle: contrôle sécuritaire et élagage des branches mortes avec une nacelle sur chenille de 40 mètres sur le sentier Burki et les pistes de débardage

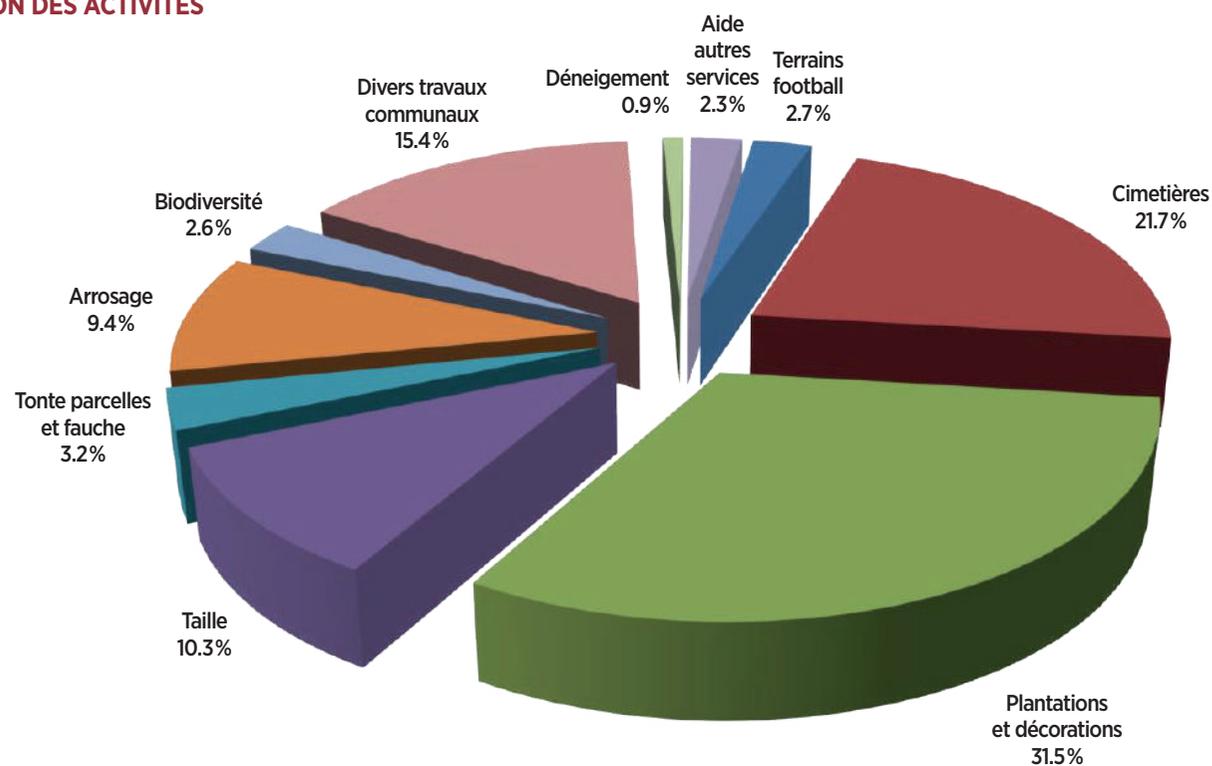
ESPACES VERTS

Au cours de l'année 2022, 2 collaborateurs temporaires ont été engagés pour soutenir l'équipe des Espaces verts. Un d'entre eux a ensuite été engagé en CDD début novembre pour une durée de 7 mois. Un collaborateur a été titularisé début décembre après une année de bons et loyaux services.

Par ailleurs, l'adjointe au chef d'équipe a effectué son retour de congé maternité fin mars. Elle a réduit son taux d'occupation à 60 %, taux qui n'est pas compatible avec sa fonction. Le collaborateur qui avait assuré l'intérim pendant la durée de son absence a donc repris officiellement la place d'adjoint au chef d'équipe.

Un nouvel apprenti de 1^{re} année a été engagé en août. L'apprenti actuel a réussi son année et est passé en 3^e année.

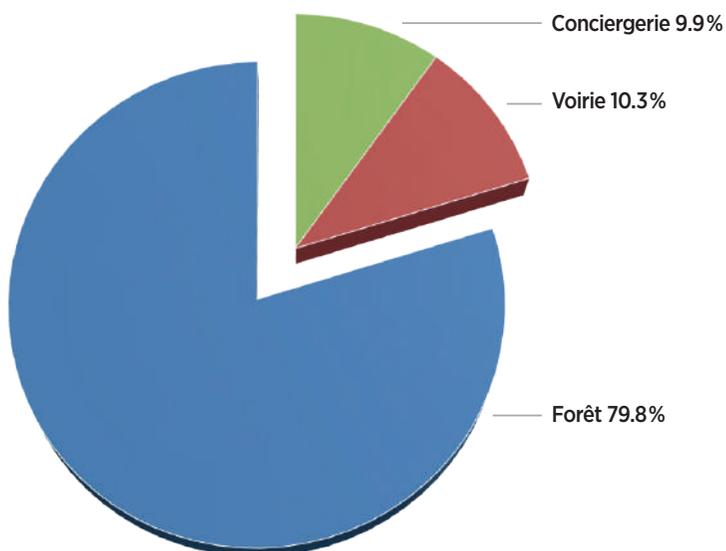
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



Collaboration inter-équipe

L'équipe des Espaces verts continue à travailler en étroite collaboration avec celles des Forêts et de la Voirie pour entretenir les zones vertes, sécuriser les chemins lors d'abattage et lutter contre les plantes néophytes sur nos parcelles communales.

Sur les 2.3% du temps consacré à la collaboration inter-équipe, la répartition se fait comme suit:



FORMATIONS RÉALISÉES

Au cours de cette année, un collaborateur a suivi une formation sur la sécurité des aires de jeux avec le Bureau de prévention des accidents (BPA). Plusieurs collaborateurs ont suivi un cours sur la gestion des plantes néophytes envahissantes. Le nouvel adjoint au chef d'équipe a participé à des cours de gestion d'équipes techniques.

CIMETIÈRE

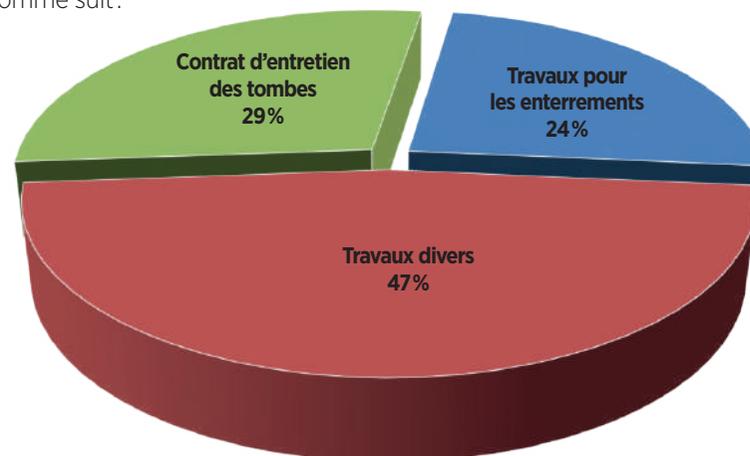
Les cimetières sont entretenus selon la même pratique de gestion différenciée. L'équipe des Espaces verts a consacré 1684 heures pour l'entretien général, les enterrements et les contrats de tombe des deux cimetières (contre 890 heures en 2021). Le manque de personnel, en 2021 avait engendré un entretien minimum. Cette année, la canicule a demandé beaucoup plus d'entretien (arrosage) pour les contrats de tombes.

Lors des enterrements, les Espaces verts préparent les fosses pour les tombes de corps à la ligne, les tombes cinéraires et les concessions à l'ancien cimetière. Cela représente pour 2022 un total de 213 heures (identique à 2021).

Concernant les contrats d'entretien de tombe, leur nombre est de 80 (61 en 2021). Cette hausse constante réduit le temps consacré aux travaux d'entretien des cimetières.

Une zone de l'ancien cimetière a été désaffectée en fin d'année. Les travaux de génie civil ont été confiés à une entreprise privée.

Sur les 21.7% du temps consacré aux cimetières, la répartition se fait comme suit:



ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT

En 2022, les Espaces verts ont passé 206 heures (contre 193 heures en 2021) pour l'entretien des terrains de football de la Croix-Blanche et du Bois-de-la-Chapelle.

Dans le cadre du préavis 14/2022 voté le 31 mai 2022, les terrains de foot du Bois-de-la-Chapelle ont fait l'objet d'une remise à neuf avec la création de drainage et de mise en place d'arrosage automatique. Les travaux se termineront en 2023, la réouverture des deux terrains est prévue pour le mois d'août.

ABATTAGE DES ARBRES

Application du règlement de protection des arbres

Septante-trois demandes d'abattage ou d'élagage ont été déposées au Service travaux et environnement au cours de l'année 2021, conformément à la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La plupart de ces requêtes n'a pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Tous les abattages sont répertoriés dans le géoportail interne, de même que le suivi des compensations requises.

PLACES DE JEUX

À la place de jeux des Tuileries, 3 arbres ont été abattus pour des raisons sécuritaires et ont été compensés par 5 arbres de 4 à 6 m de hauteur. Le jeu oscillant a été remplacé suite à des actes de vandalisme.

Le préavis 12/2022 pour l'aménagement de 3 places de jeux a été voté le 31 mai 2022.

Sur la place des Planches, le jeu «Renard» a été installé et la majorité des plantations ont été réalisées. Ces dernières ont été effectuées avec la participation de jeunes Palinzards. Les travaux restants en 2023 consisteront au remplacement des points lumineux et au réaménagement du chemin d'accès.

Sur la place des Croisettes, le mobilier urbain a été réalisé avec la société Olga, le CAP et différents citoyens en atelier participatif. Le jeu de cordage ainsi que la plantation des arbustes ont été terminés en fin d'année.

Les travaux restants en 2023 consisteront en l'installation d'un point d'eau, au remplacement des points lumineux et au réaménagement du chemin d'accès.

Les aménagements sur la place de jeux du Bois-de-Ban sont prévus en 2023.

Le contrôle annuel obligatoire des places de jeux a été effectué en décembre par le chef d'équipe des Espaces verts.



POLLUTION AUX DIOXINES

De nouvelles analyses ont été réalisées en 2022 par la Commune, les propriétaires privés dans le cadre des nouveaux permis de construire, ainsi que le Canton de Vaud.

Suite à l'entrée en vigueur de la directive cantonale DCPE 877 (20 décembre 2021), les nouveaux permis de construire demandent l'établissement d'un rapport comprenant des analyses de sols selon les polluants soupçonnables (notamment en dioxines-furanes) afin de déterminer la filière de traitement, notamment le type de décharge autorisé pour les matériaux terreux pollués et déchets.

Dans le cadre des travaux, le décapage des terres est évité dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, les terres sont valorisées au maximum sur la parcelle. Des couvertures herbeuses sont mises en place afin d'éviter les terres à nu dans les zones sensibles pour les enfants dans les parcs et jardins.

Les nouveaux résultats sont disponibles via le géoportail cantonal. De nouvelles recommandations sur la consommation d'aliments ont été émises fin 2022.

BIODIVERSITÉ

Le recensement et l'arrachage des plantes néophytes envahissantes se poursuivent.

Des contrôles réguliers sont effectués sur les parcelles communales. Quand un foyer y est découvert, les plantes néophytes envahissantes sont arrachées.

Une surveillance est également réalisée aux abords des parcelles privées. Des courriers d'information sont ensuite envoyés aux propriétaires concernés les informant de la situation et des mesures à prendre.

Concernant les insectes néophytes, une vigilance accrue est exercée pour prévenir des ravages de la pyrale de buis.

En fin d'année, un test a été réalisé à la zone écologique du Bois de la Chapelle, afin de lutter contre la présence de taupes, en utilisant des bulbes de fritillaires. Les résultats n'ont pas été satisfaisants.

Dans la zone écologique du Bois de la Chapelle, 4 perchoirs pour rapaces, 1 hôtel à insectes, 2 bancs en bois, un pierrier et un tas de branches ont été installés. Par ailleurs, des panneaux didactiques ont également été mis en place.

ARBORISATION DE LA COMMUNE

Afin d'améliorer la biodiversité à l'échelle locale, plusieurs plantations de diverses essences d'arbres et d'arbustes indigènes ont été réalisées, soit 10 arbres et 84 arbustes. Les espèces indigènes sont privilégiées pour leur facilité d'adaptation aux conditions locales et leur résistance aux maladies. Elles permettent également un entretien de type extensif et assurent une fonction biologique en offrant nourriture, refuge et sites de reproduction indispensables pour la survie de nombreux animaux. Par ailleurs, elles amènent un large éventail de couleurs, de formes et de parfums.

Qu'il s'agisse d'espèces mellifères ou de plantes hôtes pour certains insectes en voie de disparition (comme l'Azuré du baguenaudier), ces plantations vont contribuer à renforcer le maillage écologique et favoriser le déplacement de la faune en reliant les différents milieux favorables à la biodiversité.

COURS D'EAU

Un petit affaissement localisé et superficiel de la berge du ruisseau du Vauguény s'est produit en contrebas des travaux du bassin de rétention des eaux de chaussée de la route de Berne. Une purge de cette masse a été réalisée afin de rendre la section d'écoulement du ruisseau.

Des phénomènes d'érosion et atterrissement sur les berges du ruisseau du Flon se sont produits au niveau d'un seuil dans le secteur de Bois-Murat. Des travaux d'enrochement et de purge ont été cofinancés avec la Commune du Mont-sur-Lausanne.



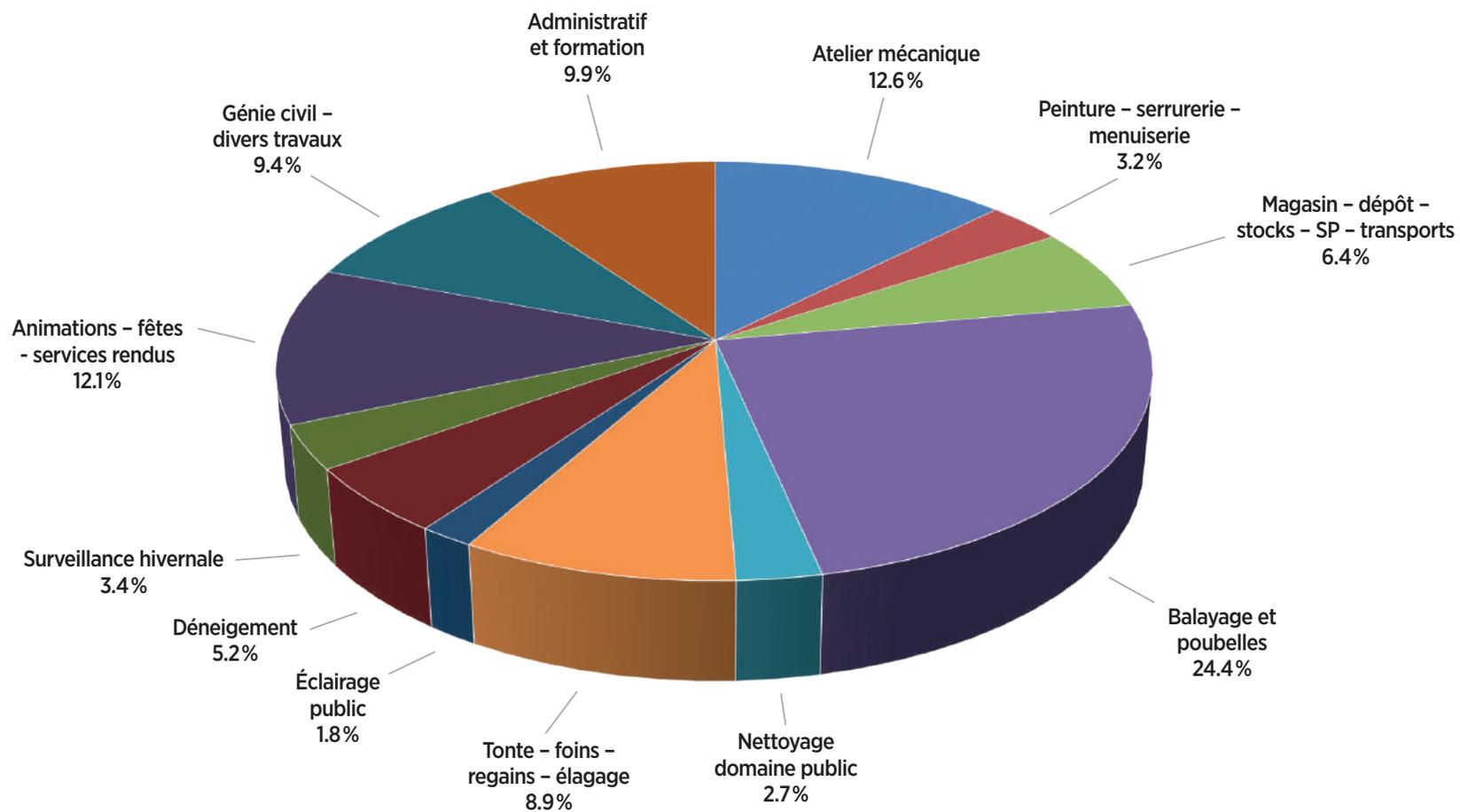
TRAVAUX

ROUTES - VOIRIES

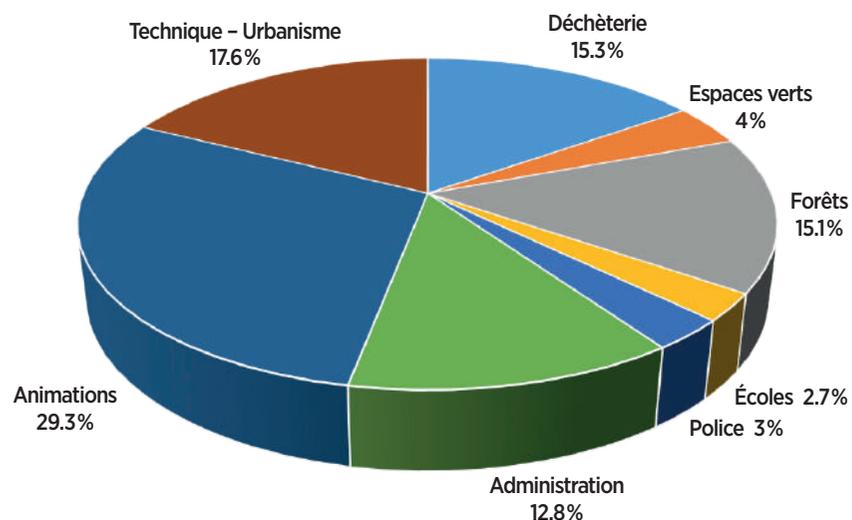
ÉQUIPE DE LA VOIRIE

L'année 2022 a été marquée par le changement de service d'un collaborateur (Conciergerie) ainsi que le licenciement d'un collaborateur.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



COLLABORATION INTER-ÉQUIPE



FORMATIONS SUIVIES

Au cours de cette année, les formations à relever sont principalement cinq certificats de Plateformes élévatrices de personnes (PEMP) ainsi qu'un permis de conduire remorque. Un cours OACP a été suivi par trois chauffeurs poids lourds. Une formation interne continue concernant l'utilisation des agrégats ou véhicules a également été dispensée aux collaborateurs.

ENTRETIEN

La période hivernale 2021-2022 a été particulièrement difficile, mettant les équipes de la Voirie et des Espaces verts à rude contribution, pour un total de 79 interventions, dont 49 pour des opérations de salage et 24 pour le déneigement des routes et trottoirs.

L'évacuation des tas de neige a été effectuée de nuit, car ces opérations sont toujours plus délicates au fil des années en raison de l'augmentation du trafic routier diurne.

Par ailleurs, des pannes mécaniques ont nécessité l'intervention du personnel de l'atelier mécanique à deux reprises la nuit ou le week-end.

Plusieurs terrains agricoles endommagés par des travaux ou par du parking sauvage ont été remis en état.

MANIFESTATIONS

Avec le retour des manifestations sur le territoire communal, les prestations fournies par l'équipe de la Voirie dans le cadre des divers événements ont presque doublé pour atteindre près de 500 heures, principalement pour la patinoire, les différents marchés, les Estivales qui se sont déroulées sur la zone verte. Le retour de la Fête nationale, du 1066 Festival, des Kidsgames et du marché de Noël pour les plus grands événements ont également occupé la Voirie. Des livraisons de tables, sur demande de particuliers, ont aussi été effectuées au cours de l'été.

CONSTRUCTION DE DEUX CHALETS EN BOIS

Après celui de l'association Les Lulu, un deuxième chalet a été construit par la Voirie. Il a été inauguré le 13 mai 2022 lors de la 40^e assemblée générale des chefs de voirie qui s'est déroulée à Épalinges. Il est à disposition de l'animation et a servi notamment pour les Estivales et les marchés.



Chalet équipé d'un tableau électrique et de l'éclairage



Un nouveau tracteur avec une lame à neige de type Kubota B2 - 311 C a été mis en service pour l'équipe de conciergerie

PARC DES VÉHICULES ET MACHINES

Pour la Voirie, le projet de remplacer la balayeuse à trottoir hors service par un engin électrique adapté à nos besoins est en cours. Cette machine fera l'objet d'un prochain préavis. Dans l'intervalle, une balayeuse est prise en location afin de pouvoir entretenir le domaine communal dans de bonnes conditions.

Un véhicule de type Goupil électrique a été commandé en début d'année afin de remplacer la Citroën Berlingo datant de 2010 qui ne répondait plus aux critères d'expertise (frais plus élevés que la valeur du véhicule). Il a été reçu en fin d'année, sa livraison ayant été retardée en raison de la crise et du manque de composants.



Pour l'équipe de la Police administrative, en remplacement de la Mazda accidentée, une VW Caddy 1.5 TSI a été mise en service ainsi qu'une voiture électrique de type JAC IEV7S

Réparations à l'externe

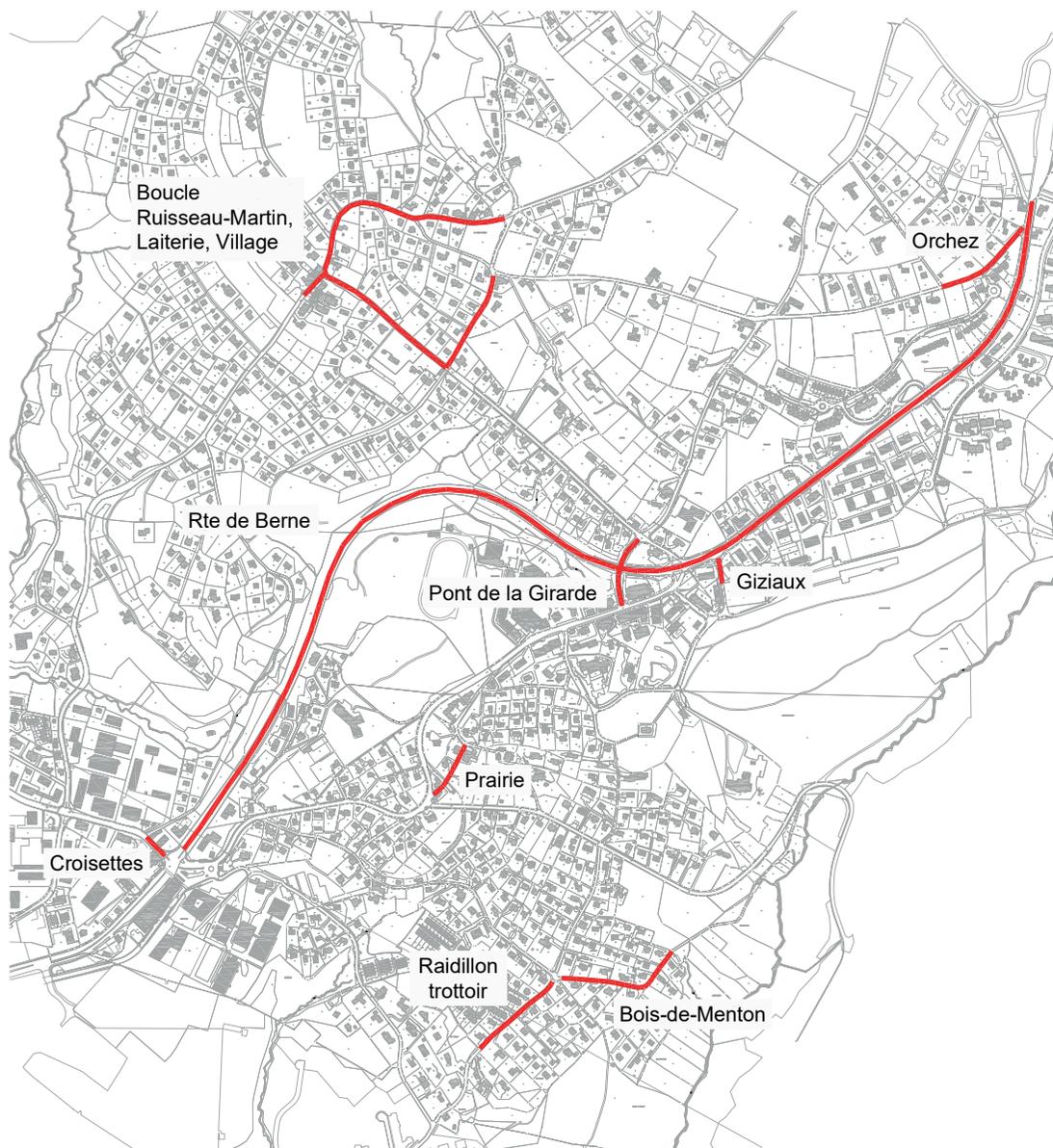
L'année a été marquée par une panne mécanique de la balayeuse de route nécessitant une réparation en externe, la transmission hydraulique ayant dû être révisée ainsi que celle du véhicule Aebi VT 450. L'expertise du camion MAN datant de 2012 a nécessité le remplacement des réservoirs d'air du système de freinage (réparation par l'agence).

Contrôle de sécurité

Afin de rester performants dans ce secteur, un suivi particulier des divers équipements de protection (EPI), du matériel d'arrimage, de levage et de signalisation est régulièrement effectué. Lors d'un cours effectué au sein de l'Association romande des chefs de voirie (ARCV), la SUVA a annoncé l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations en matière de matériel de levage et d'arrimage. Une formation certifiée de contrôleur sera donc suivie en 2023 par deux collaborateurs de la Voirie.

RÉFECTION DE CHAUSSÉE

En 2022, les chantiers de grande envergure, tels que la requalification de la route de Berne et l'assainissement et élargissement du pont de la Girarde se sont poursuivis.

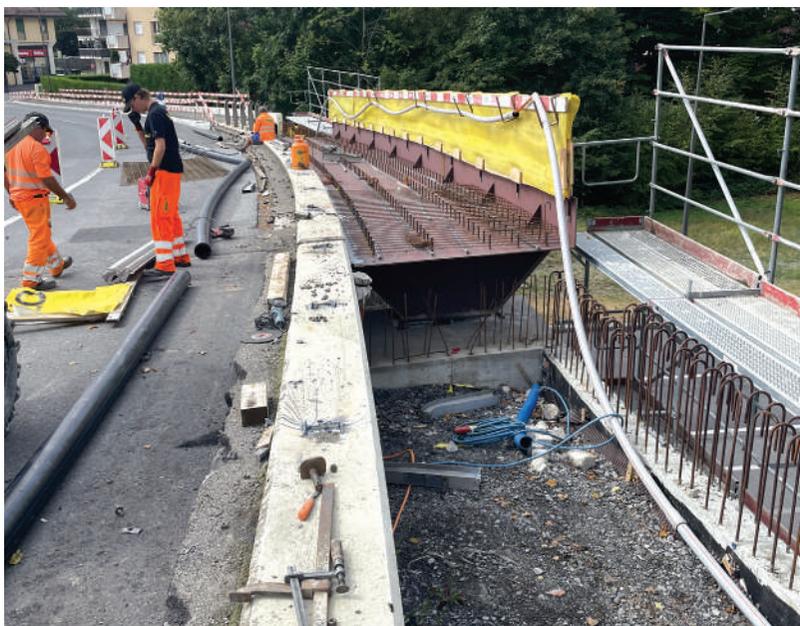


Recyclage des matériaux

Sur plusieurs chantiers routiers tests (Prairie, Bois-de-Menton, boucle Ruisseau-Martin), l'intégration de matériaux recyclés dans les revêtements bitumineux et la pose d'enrobés « tièdes » ont été favorisés dans le but de réduire notre consommation de ressources naturelles et énergétiques.

Pont de la Girarde

Suite aux diverses crises (Covid-19, puis guerre en Ukraine), le renchérissement des matériaux tels que l'acier ont engendré des retards conséquents sur ce chantier. La pose des passerelles métalliques a débuté en septembre permettant ainsi l'assainissement du tablier et la réalisation des nouveaux trottoirs sur le pont. La pose de la couche de roulement sera réalisée en été 2023.



De nouvelles barrières en bois dans la continuité esthétique des abribus ont été installées en fin d'année. La main courante ainsi que des capuchons de protection sur les sections de bois seront posés en début 2023.

Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Croisettes-Chalet-à-Gobet

La mise en séparatif des collecteurs entre le carrefour des Croisettes et le quartier des Geais a été réalisée sur une longueur d'environ 200 mètres. Plusieurs ouvrages entre le tronçon 1 et 4 se sont poursuivis en 2022 et seront finalisés au printemps 2023. Les travaux sur la route de Berne se termineront en été 2023 avec la pose de la couche de roulement sur l'entier des tronçons.

Travaux de renforcement et d'entretien routier sur la boucle composée du ch. du Ruisseau-Martin, du ch. de la Laiterie et de la rte du Village

Le 15 juin 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 3'250'000.00 (préavis 16/2022), destiné aux travaux de renforcement et d'entretien du réseau routier sur la boucle composée du chemin du Ruisseau-Martin, du chemin de la Laiterie et de la route du Village.

Le 20 juin 2017, le Conseiller communal Erich Dürst déposait un postulat, invitant la Municipalité à transmettre « un rapport sur les possibilités d'instaurer une liaison de transports publics Polny-Croisettes ». Dans son rapport du 8 avril 2019, la Municipalité proposait plusieurs variantes élaborées avec l'appui des transports publics lausannois mais devait lancer une étude plus approfondie pour détailler, deviser et planifier la variante retenue. Des trajets tests avec un bus ont permis de conforter la faisabilité de la variante retenue, avec des mesures particulières par endroits.

Au cours de l'année 2021, les différents services communaux (Travaux, Urbanisme et Police) ont participé à l'étude des différents aménagements avec l'appui d'un bureau d'ingénieurs et des transports publics lausannois. Le projet a été soumis au Canton pour examen préalable en août 2021 et a fait l'objet de demandes de modifications (configuration de certains arrêts de bus, réalisation d'une étude de bruit routier) en vue d'un examen complémentaire avant d'être mis à l'enquête publique.

En raison d'un accroissement du trafic lourd, une étude de portance de la chaussée sur l'entier du tracé a également été réalisée. Cette expertise a révélé des besoins en renforcement routier sur le secteur de la boucle concernée.

Afin d'anticiper ces travaux conséquents, ceux-ci se dérouleront en deux étapes. En 2022, le renforcement de la chaussée a débuté sur les chemins du Ruisseau-Martin et de la Laiterie. Une place de rebroussement pour les bus a été installée sur la parcelle 794 à l'aide de plaques de protection de sol renforcées, afin de libérer le secteur des chemins du Ruisseau-Martin et de la Laiterie du trafic des bus entre 20h et 0h30 (dernier bus) et ce jusqu'à 5h30 (premier bus).

Dans le cadre de ces travaux d'entretien, l'éclairage public sur la boucle a également été remplacé. Profitant des travaux de grande ampleur pour le renforcement de la chaussée, un nouveau tube a été posé majoritairement sous le trottoir, permettant ainsi de maintenir autant que possible l'éclairage pendant toute la durée des travaux. La pose du tube a permis de réfectionner l'entier du trottoir ainsi que les bordures.

Un élargissement des trottoirs ainsi que la mise en conformité des abribus sur la route du Village seront réalisés en 2023. Sur les secteurs du Ruisseau-Martin et de la Laiterie, la pose de bordures type Ville de Lausanne (non champfreinées) a permis un léger agrandissement du trottoir sans modification de son gabarit.

Travaux d'entretien et de réfection du réseau routier

Le 15 février 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 480'000.00 (préavis 6/2022), destiné aux travaux d'entretien et de réfection des chemins des Orchez, des Croisettes, du Bois-de-Menton et la réfection du trottoir du chemin du Raidillon.

Mise en séparatif des collecteurs et réfection de la chaussée sur le chemin des Orchez

Entre le carrefour du chemin de la Pécholettaz et la route de Berne, le collecteur a été mis en séparatif sur une longueur d'environ 180 mètres. La réfection des grilles de routes ainsi que la réfection de la chaussée (couche de base et couche de roulement) ont été réalisées sur une surface d'environ 1200 m² en profitant de la fermeture de l'accès au chemin des Orchez depuis la route de Berne pendant les travaux de la requalification de la route de Berne dans le secteur.

Renforcement de la moitié de la chaussée au chemin des Croisettes



En raison du sous-dimensionnement par rapport à la charge de trafic actuelle, des travaux de renforcement de la demi-chaussée sud du chemin des Croisettes avaient été entrepris en 2017 entre le giratoire des Tuileries et le carrefour avec la route de Berne.

Profitant de la fermeture partielle du carrefour des Croisettes pour la réalisation des travaux sur la route de Berne, l'intervention sur l'autre demi-chaussée (nord) entre la route de Berne et le chemin de l'Arzillier a été réalisée de nuit sur une surface d'environ 600 m². Un revêtement type phonoabsorbant a été posé sur les deux demi-chaussées.

Pour mener à bien ces travaux, la glissière centrale a été démontée. Après concertation avec les services de l'Urbanisme et de la Police, nous avons réalisé un îlot central non franchissable plus esthétique.

Réfection de la chaussée du chemin du Bois-de-Menton

À la suite des travaux du Service de l'eau, la réfection de la chaussée a été réalisée sur une surface d'environ 850 m². Une planche d'essai avec des matériaux 99% recyclés (un mono-couche de 10 cm) a été réalisée sur ce tronçon.



Réfection du trottoir du chemin du Raidillon

Suite aux travaux réalisés en 2021 pour la sécurisation du trottoir pour l'entretien hivernal, le tronçon restant a été réfectionné en bordure gránite. Des travaux de génie civil ont été également réalisés pour la mise en conformité de l'éclairage public.

Réfection de la couche de roulement du chemin de la Prairie



La réfection de la couche de roulement a été réalisée sur une surface d'environ 550 m². Une planche d'essai a été réalisée avec un enrobé bitumineux à basse température, doté d'une teneur en matériaux recyclés plus élevée que la normale.

Réfection de la couche de roulement du chemin du Giziaux

La réfection de la couche de roulement a été réalisée sur une surface d'environ 300 m².

ENTRETIEN DES ROUTES

Plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés (abaissments de capes, grilles ou couvercles en fonte) afin d'assurer la sécurité du territoire communal, lors du déneigement.

Des travaux de réfection de bord de routes ont été nécessaires sur les tronçons ci-dessous:

- Chemin de Ballègue
- Chemin de la Girarde

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR ANNÉE

Année	2021		2022	
	Distance (m)	Chaussée	Distance (m)	Chaussée
État Mauvais (entre 4 et 5)	221	<i>Moulins, Côte</i>	115	<i>Bois-de-Menton Orchez</i>
État Critique (entre 3 et 4)	237	<i>Côte, Pont de la Girarde</i>	625	<i>Ruisseau-Martin, Laiterie, Bois-de-Menton, Prairie, Orchez, Croisettes</i>
État Suffisant (entre 2 et 3)	148	<i>Pont de la Girarde</i>	775	<i>Ruisseau-Martin, Laiterie, Bois-de-Menton, Prairie</i>
État Moyen (entre 1 et 2)			160	<i>Ruisseau-Martin, Laiterie, Giziaux</i>
État Bon (entre 0 et 1)				
Total des travaux effectués (m)	606		1675	

PERMIS DE FOUILLE OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

En 2022, 45 permis de fouille ou d'occupation du domaine public (contre 33 en 2021) ont été délivrés pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs). Ceux-ci concernaient des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone) ou des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique.

BRUIT ROUTIER

Avec la méthode CPX, les propriétés acoustiques des revêtements routiers sont relevées par un mesurage continu et direct du bruit produit sur la chaussée par les pneumatiques à l'aide d'une remorque de mesure.

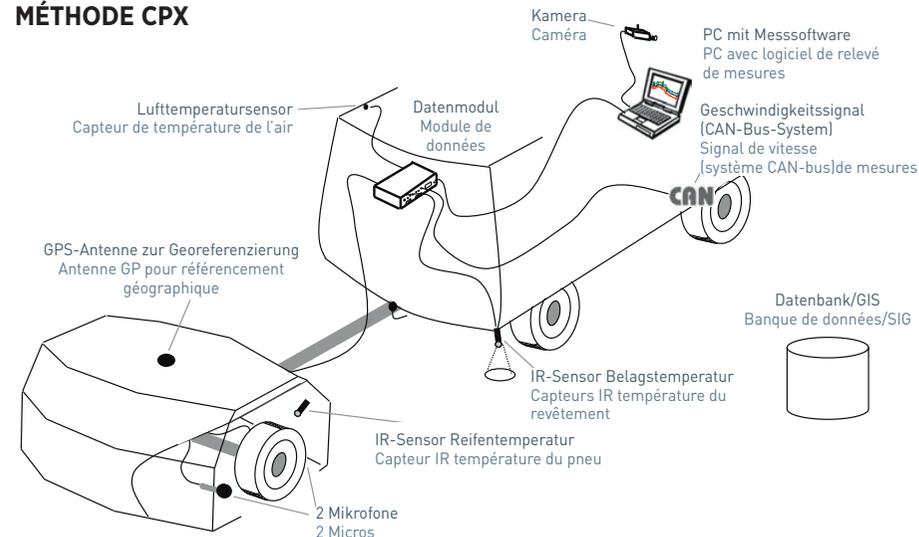


Des mesures acoustiques (méthode CPX, voir schéma ci-dessous) sur l'axe du chemin du Pré-d'Yverdon avaient été réalisées en 2021 sur un ancien revêtement routier. Cette année, une nouvelle mesure a été faite sur le revêtement phonoabsorbant récemment posé. L'objectif était de déterminer l'efficacité de ces revêtements dans une zone à vitesse limitée 30 km/h.

Un radar de bruit routier, mis à disposition par la gendarmerie cantonale, avait également été installé avant et après la pose du nouveau revêtement.

Les résultats de ces tests seront présentés dans la réponse au postulat de Mme Crottaz sur l'évaluation des nuisances sonores liées au trafic.

MÉTHODE CPX





MOBILIER URBAIN

Nouveaux abribus

Quatre nouveaux abribus ont été installés dans la commune :

- Arrêt Planches
- Arrêt Croix-Blanche
- Arrêt Épalinges-centre/Girarde
- Arrêt Lion d'Or (descente)

Un cinquième abri sera installé durant le premier trimestre 2023 à l'arrêt Biolleyre. La végétalisation du toit s'effectuera lors du 1^{er} semestre 2023.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le 31 mai 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 400'000.00 (préavis 13/2022), destiné à la modernisation de l'éclairage public dans les secteurs de la route de la Croix-Blanche, du chemin des Orchez, du chemin du Raidillon, du chemin du Ruisseau-Martin, du chemin de la Laiterie et de la route du Village.

Ces travaux doivent permettre de réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse liées au parc d'éclairage public, grâce aux éléments suivants:

- Adaptation de l'interdistance entre les candélabres selon les normes en vigueur. Sur certains axes suréclairés, il est ainsi possible de réduire le nombre de candélabres.
- Passage à la technologie LED qui permet:
 - Une baisse de la puissance installée
 - Des émissions lumineuses moins diffuses
 - Un abaissement nocturne de l'intensité lumineuse (de 50% de 22h à 5h du matin)

Route de la Croix-Blanche (secteur chemin des Bodérons – plat de la Croix-Blanche)

Les travaux réalisés constituaient la suite de ceux annoncés dans le préavis 8/2021 (modernisation de l'éclairage public). Pour rappel, les mâts des TL ont été supprimés sur le secteur situé entre le chemin des Bodérons et le plat de la Croix-Blanche. Ces travaux ont été planifiés sur deux ans. Seul le tronçon du chemin des Dailles jusqu'au plat de la Croix-Blanche a été concerné en 2022.

L'ancienne alimentation électrique aérienne a été mise sous tubes enterrés. 7 nouveaux luminaires identiques à ceux installés en 2021 (Zelda X2) ont été installés. La température de couleur sur axe est de 4000 K.

Au niveau énergétique, sur les deux étapes, la consommation annuelle est passée d'environ 9170 kWh à 3400 kWh. Pour la partie réalisée en 2022, nous pouvons estimer au prorata une économie d'environ 2520 kWh par année (63%).

Ces travaux ont permis également la rénovation de certaines bordures de chaussées et de gueulards endommagés. Le revêtement du trottoir a été entièrement réfectionné.

En matière de visibilité – problématique soulevée lors des marches exploratoires des femmes en 2020 –, ces travaux ont apporté une amélioration notamment dans la sécurisation des passages piétons. Par ailleurs, la température de couleur choisie (4000 K) est plus blanche que la teinte jaune foncée d'auparavant, diminuant ainsi le sentiment d'insécurité évoqué par les participantes.

Chemin du Ruisseau-Martin, chemin de la Laiterie et route du Village

Dans le cadre des travaux d'entretien et de renforcement routier sur la boucle des chemins du Ruisseau-Martin et de la Laiterie, l'éclairage public a été remplacé. L'éclairage sur la route du Village sera remplacé au printemps 2023. Profitant des travaux de grande ampleur pour le renforcement de la chaussée, un nouveau tube a été posé permettant ainsi de maintenir autant que possible l'éclairage pendant toute la durée des travaux.

Les nouveaux candélabres sont équipés de luminaires Luma identiques aux nouveaux luminaires installés sur le nord de la commune (Girarde, Orchez, Vulliettaz). La température de couleur pour les 36 nouveaux candélabres (6 m de haut) sur le chemin du Ruisseau-Martin et le chemin de la Laiterie est de 3000 K. Sur les 13 nouveaux candélabres (8 m de haut) de la route du Village, la couleur envisagée sera quant à elle de 4000 K. L'éclairage des passages piétons existants sera également mis en conformité.

Dans le cadre de l'audit technique réalisé sur l'éclairage public en 2018, la comparaison de la consommation réelle des rues avec la recommandation 450a/2008 indique que les chemins du Ruisseau-Martin et de la Laiterie, ainsi que la route du Village étaient sous-éclairés par rapport à la norme. Ce constat s'explique par le fait qu'à l'époque l'éclairage avait été réalisé selon les normes en vigueur ou les moyens mis à disposition par la Commune.

Au niveau énergétique, la consommation annuelle passera d'environ 11 950 KWh à 8220 KWh, soit une économie estimée d'environ 3730 kWh par année (32%).

Chemin du Raidillon

Profitant de la réfection du trottoir, la mise en conformité de l'éclairage a été réalisée sur l'entier du chemin. Cet axe était auparavant suréclairé (+28.1%) par rapport aux recommandations de la norme. Les 15 nouveaux candélabres de 6 mètres de haut sont équipés de luminaires Zelda X1. La température de couleur sur axe est de 3000 K.

Au niveau énergétique, la consommation annuelle est passée de 5190 KWh à 1930 KWh, soit une économie d'environ 3260 kWh par année (63%).

Chemin des Orchez

Les 8 luminaires entre le carrefour avec le chemin de la Pécholettaz et la route de Berne seront remplacés début 2023. Les mâts existants seront conservés et de nouveaux luminaires modèles Luma seront installés en remplacement des luminaires Minulux.

Au niveau énergétique, la consommation annuelle passera d'environ 2660 KWh à 1130 KWh, soit une économie d'environ 1530 kWh par année (58%).

Par ailleurs, un candélabre a été démonté sur le chemin Prés-les-Bois suite au contrôle mécanique périodique. Il présentait un indice de gravité nécessitant une dépose immédiate.

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à CHF 71'489.70, montant légèrement supérieur à celui de 2021 (CHF 69'229.25).

GESTION DES DÉCHETS

Les collaborateurs de la déchèterie (2 employés ETP) ont été appuyés par des étudiants (936 heures) ou par des employés de Voirie (242 heures) au cours de l'année 2022. Le responsable de la déchèterie a fait valoir son droit à la retraite anticipée en fin d'année. Une collaboratrice intérimaire a été engagée dans l'attente de l'engagement fixe d'un agent d'exploitation.

FORMATIONS

Au cours de cette année, plusieurs visites auprès d'entreprises spécialisées dans le traitement et la valorisation de déchets spécifiques ont été organisées pour le personnel de la déchèterie, parmi lesquelles Swisspor pour le polystyrène expansé, RC Plast pour les flacons et le PET, Axpo Biomasse pour les biodéchets et Retripa pour le papier-carton, le bois et les plastiques durs.

STATISTIQUES ANNUELLES

En 2022, les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux écopoints, ont été les suivantes :

- Ordures ménagères et voirie: 1324.23 tonnes (1415.96 tonnes en 2021),
- Verre: 156.97 tonnes (168.61 tonnes en 2021),
- Papier-carton: 376.10 tonnes (380.72 tonnes en 2021),
- Biodéchets: 545.58 tonnes (624.06 tonnes en 2021).

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards, ainsi que les ménages de la zone foraine Les Râpes de Lausanne (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2022, 47 242 passages ont été enregistrés à la déchèterie, dont 5662 Lausannois (contre 48 409 pour les Palinzards et 5565 pour les Lausannois en 2021). La fréquentation est en légère baisse par rapport à 2021.

COUVERTURE DES COÛTS

Les coûts imputables à la taxe proportionnelle et à la taxe forfaitaire sont les suivants :

- Couverture de la taxe forfaitaire: 39.9 % (max. 60%)
- Couverture de la taxe proportionnelle: 28.8 % (min. 40%)

Selon les bases légales cantonales (LGD), 40% des coûts au minimum devraient être imputés et couverts par la taxe au sac et 60% au maximum par la taxe forfaitaire. Les recettes issues de la taxe proportionnelle et de la taxe forfaitaire ne permettent donc pas de financer l'entier des prestations attribuables à ces deux sources de financement. Les charges supplémentaires sont principalement liées aux investissements récents (déchèterie provisoire, construction déchèterie et achat du terrain) qui engendrent

des amortissements annuels conséquents. Par ailleurs, le principe de taxe au sac et la bonne qualité du tri opéré par la population laissent peu de marge de manœuvre pour améliorer le résultat des recettes issu des taxes proportionnelles.

Les coûts attribués à la fiscalité ne dépassent pas 6.9 % et sont largement inférieurs au maximum autorisé de 30%.

TAUX DE TRI

Le taux de tri en 2022 est de 61.16 %, soit légèrement inférieur à celui obtenu en 2021 de 61.50 % (sans compter les déchets inertes).

POINTS DE COLLECTE

Aux écopoints et à certains autres emplacements de collecte, des campagnes de surveillance sont effectuées. Si l'on y ajoute les contrôles effectués, cela a permis la dénonciation de 3 cas et l'envoi de 6 courriers d'avertissement en 2022.

CONTENANTS NON CONFORMES

Les contenants non conformes (sacs de jardin par exemple) ne sont pas appropriés pour l'évacuation des déchets végétaux. Une communication dans le tout-ménage de fin d'année 2021 rappelait à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'acquiescer, à leurs frais, les conteneurs nécessaires à la collecte des déchets ramassés au porte-à-porte et que dès le 1^{er} mars 2022, les contenants non appropriés ne seraient plus collectés. Cette campagne de sensibilisation a porté ses fruits et plusieurs habitants ont fait l'acquisition de conteneurs appropriés, répondant ainsi positivement à cette requête.

TAUX DE TRI

	Déchèterie *		Commune		TOTAL (en t)	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Déchets compostables	344,74	369,46	545,58	694,76	890,32	1 064,22
Papier-carton	195,27	218,83	376,10	380,72	571,37	599,55
Verres	163,38	192,32	156,97	168,61	320,35	360,93
Métaux	137,64	146,88	7,49	9,61	145,13	156,49
Bois	254,18	233,68	5,54	5,10	259,72	238,78
Textiles	43,42	44,09	40,91	39,38	84,33	83,47
Électronique / électroménager	59,50	55,55	-	-	59,50	55,55
Plastiques	72,69	85,64	4,30	2,36	76,99	88,00
Divers	19,59	23,25	-	-	19,59	23,25

* La déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes

	2022	2021
Déchets recyclables	2 427,30	2 670,24
Ordures ménagères et de voirie (incinérables)	1 324,23	1 415,96
Déchets encombrants (incinérables)	217,06	255,90
Déchets inertes	156,16	182,46
Total général des déchets (en tonnes)	4 124,75	4 524,56
Taux de tri	58,85%	59,02%
(sans les déchets inertes)	61,16%	61,50%

ÉVACUATION DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Le service d'évacuation à domicile des encombrants, effectué initialement par les employés de la déchèterie, a été stoppé au début de la pandémie pour des mesures sanitaires. Ce service, destiné aux personnes domiciliées sur le territoire communal, à revenus modestes, retraitées ou au bénéficiaire d'une rente AI, a été réactivé en début d'année et sous-traité à une entreprise spécialisée dans cette activité. Au total, 16 demandes ont été traitées au cours de l'année 2022.

ÉVACUATION ET ÉPURATION DES EAUX

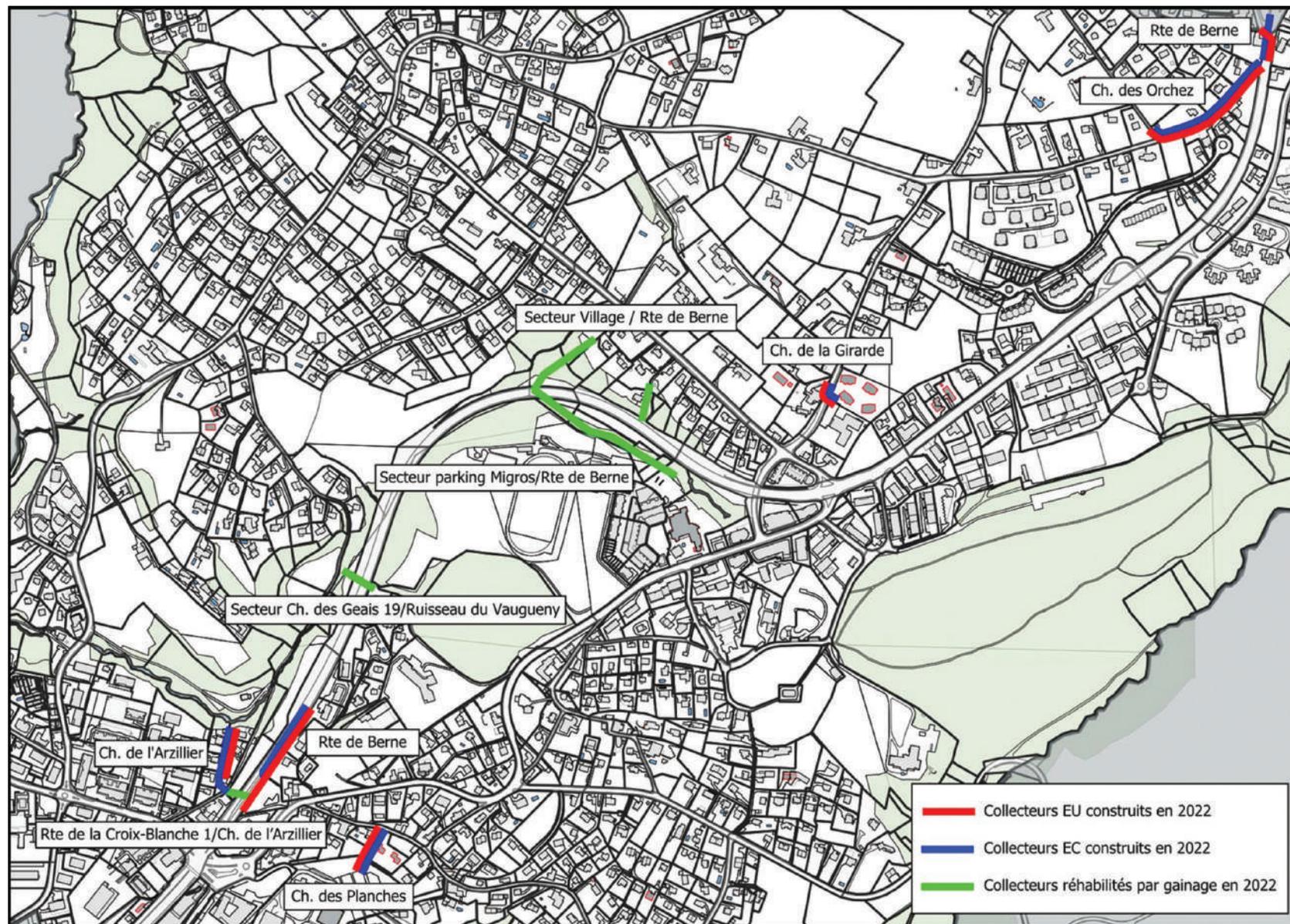
STATION D'ÉPURATION DE VIDY

Contemporaine de l'Exposition nationale de 1964 et de l'autoroute Lausanne-Genève, la STEP a réussi à s'intégrer, au fil des ans, au paysage des rives du lac et du Parc Bourget. Toutefois, l'augmentation attendue de la population raccordée à la STEP, combinée à la volonté politique affirmée, tant au niveau local que national, de préserver les milieux aquatiques naturels, pose le défi d'une évolution inévitable des processus de traitement.

Les travaux de la station d'épuration de Vidy se poursuivent pour une mise en service du traitement des micropolluants à l'horizon 2026.



MISE EN CONFORMITÉ DES COLLECTEURS



Route de Berne

Dans le cadre des travaux de requalification de la route de Berne, 5 chambres de visite, ainsi qu'environ 228 ml de conduites d'eaux usées (EU) et 170 ml de conduites d'eaux claires (EC) ont été construites cette année entre le carrefour des Croisettes et le quartier des Geais ainsi qu'au niveau du chemin des Orchez.

Chemin des Planches

Profitant de la construction de 2 immeubles sur la parcelle n° 128, la mise en séparatif du collecteur communal a été effectuée sur une distance de 150 ml (76 ml EU et 74 ml EC) et 1 chambre de visite EC a été construite. Compte tenu des travaux conséquents qui ont dû être réalisés sur cinq parcelles privées, une attention toute particulière a été apportée à la remise en état des lieux, d'entente avec les propriétaires.



Chemin de la Girarde

La fin de la mise en séparatif du collecteur communal a été effectuée sur une distance de 36 ml (18 ml EC et 18 ml EU). Une chambre supplémentaire EU a également été créée.

Cette mise en séparatif permet la mise en séparatif totale de 14 parcelles du chemin de la Girarde et du début du chemin des Orchez.

Chemin des Orchez

La mise en séparatif du collecteur communal sur le chemin des Orchez entre la jonction du chemin de la Pécholettaz et de la route de Berne a été effectuée sur une distance de 228 ml (138 ml EU et 190 ml EC). 3 chambres EC et EU ainsi que 6 chambres-dépotoirs ont aussi été construites. Des attentes EC et EU ont été mises en place afin de pouvoir mettre en séparatif dans le futur les parcelles privées du chemin du Clair-Matin.

Chemin de l'Arzillier



La mise en séparatif du collecteur communal a été effectuée sur une distance de 193 ml (113 ml EC et 80 ml EU). 4 regards ont aussi été construits (2 EC et 2 EU).

Les 10 derniers mètres de cette mise en séparatif située en zone forêt dans le talus descendant à la rivière du Vauguény seront effectués à partir de mars 2023 (travaux en rivière).

Ces travaux permettent de renvoyer les EC du bassin versant des Geais directement dans le ruisseau du Vauguény après avoir été régulées par le bassin de rétention construit en 2020.

Route de la Croix-Blanche 1 / Chemin de l'Arzillier

Un collecteur EC endommagé (diamètre 300 mm) a été chemisé sur 47 ml au moyen d'une gaine thermdurcissable en polyester. Cette solution a permis sa réhabilitation sans nécessiter de travaux de fouille sous la route de Berne.

Secteur chemin des Geais 19 / Voûtage du Vauguény



Un collecteur EC endommagé (diamètre 300 mm) a été chemisé sur 47 ml au moyen d'une gaine thermdurcissable en polyester. Cette solution a permis sa réhabilitation sans nécessiter de travaux de fouille sous la route de Berne.

Secteur Village / Route de Berne

Deux collecteurs endommagés (unitaire de diam. 300 et EU de diam. 250) ont été chemisés sur 117 ml (75 ml et 42 ml) au moyen d'une gaine thermdurcissable en polyester. Cette solution a permis leur réhabilitation sans nécessiter de travaux de fouille dans l'aire forestière.

Secteur parking Croix-Blanche / Route de Berne

Un collecteur EU endommagé (diamètre 300 mm) a été chemisé sur 273 ml au moyen d'une gaine thermdurcissable en polyester. Cette solution a permis leur réhabilitation sans nécessiter de travaux de fouille dans l'aire forestière.

CONTRÔLE DES POLLUTIONS

Ruisseau du Vauguény

Une pollution discontinue dans le ruisseau du Vauguény, au niveau de la sortie EC du quartier des Croisettes, a été signalée par le garde-pêche en 2021.

Toutes les parcelles du quartier des Croisettes ont été contrôlées en 2022 au niveau de l'évacuation de leurs eaux. Les contrôles réalisés ont permis de mettre à jour quelques malfaçons pour lesquelles des mises en conformité ont été sollicitées auprès des propriétaires et/ou gérances concernées dans le cadre du programme d'assainissement.

Ruisseau du Polny

Des promeneurs ont signalé, à plusieurs reprises, une pollution dans le ruisseau du Polny. Les investigations réalisées par caméra et par coloration ont permis d'en identifier l'origine, due à un problème de mauvais branchement d'une parcelle (inversion des EC et EU) au chemin des Plan-champs 12. Une mise en conformité immédiate a été sollicitée auprès du propriétaire.

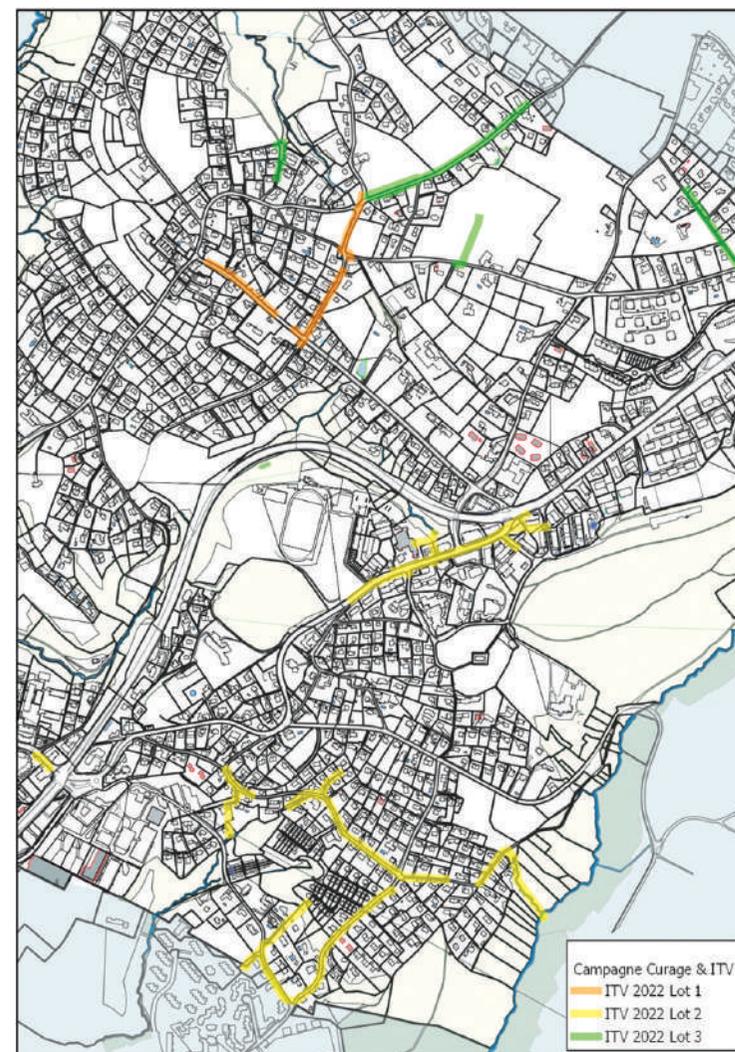
ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES COLLECTEURS

En 2022, des curages et inspections télévisées ont été réalisés sur plusieurs tronçons de collecteurs représentant environ 10% de la longueur des conduites communales (selon les recommandations du Plan général d'évacuation des eaux). Ces inspections ont été divisées en 3 lots.

Contrôle des collecteurs intercommunaux

En collaboration avec la Commune de Lausanne, la réhabilitation du collecteur d'eaux usées passant dans le lit du Flon-Morand se fait en collaboration avec la Commune de Lausanne, qui pilote ces travaux. Suite à

un appel d'offres, l'entreprise adjudicataire a débuté le chantier au mois d'août. Ces travaux ont été arrêtés par le Canton en raison de plusieurs infractions relevées et absence d'autorisations.



ÉCOLES

Le rapport d'activités 2022 de l'Établissement primaire et secondaire d'Épalinges est disponible sur le site internet de la Commune (www.epalinges.ch/ecoles).

RÉFECTOIRE SCOLAIRE

AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION AU RÉFECTOIRE

274 élèves sont inscrits au réfectoire, dont 87 qui le fréquentent occasionnellement. Depuis la rentrée scolaire 2022, 140 repas sont servis en moyenne le lundi, 160 le mardi, 155 le jeudi et 110 le vendredi. Ces chiffres comprennent les enfants inscrits régulièrement et occasionnellement. Quant aux pique-niqueurs, ils sont une trentaine par jour à fréquenter le réfectoire. Dès lors, environ 170 personnes fréquentent chaque jour le réfectoire.

Ces chiffres révèlent une stabilité du nombre d'enfants inscrits au réfectoire. Toutefois, le nombre de repas servis est en nette augmentation. Nous en concluons que les parents ont repris le chemin du bureau et que les enfants mangent à nouveau plus souvent au réfectoire.

Les enfants inscrits se répartissent de la manière suivante:

- 7-8P: 127
- 9-11S: 147

Période	Nbre de repas
Janvier/juillet	13 205
Août/décembre	8665
TOTAUX	21 870

TRAVAUX À BOIS-MURAT

Depuis la rentrée 2022-2023, la salle de quartier, auparavant utilisée par les plus grands et les pique-niqueurs, n'est plus disponible à cet effet. Durant les travaux de construction d'un nouveau bâtiment, soit jusqu'à la rentrée scolaire 2024-2025, elle est mise à disposition de l'UAPE La Trottinette. Pendant cette période, les enfants qui fréquentent l'UAPE mangent dans la salle de quartier. Avec ses 120 places, la salle du réfectoire fonctionne par conséquent au maximum de sa capacité. Le fait que les enfants ne viennent pas tous manger à la même heure permet néanmoins d'accueillir tous les enfants inscrits au réfectoire et les pique-niqueurs.

RAPPORT FINAL BEELONG

Sur mandat de la Commune d'Épalinges, une étude a été réalisée par Beelong sur l'impact environnemental des repas servis au réfectoire scolaire de Bois-Murat.

L'étude s'est déroulée sur l'année 2020 et le rapport final a été présenté au Conseil d'établissement en mai 2022. Des informations (liste des ingrédients, origine des produits, mode de production agricole, etc.) sur

les achats du prestataire ont été collectées et analysées. Les résultats de l'étude sont très positifs avec 84 points obtenus sur un total de 100 points.

À relever que dès la rentrée 2022-2023, le label Fourchette verte a introduit deux repas végétariens par semaine. Cette mesure fait partie des recommandations du rapport de Beelong.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2021-2022, la Commune a repris la responsabilité de l'organisation des transports de collège à collège.

Chaque année, pour des raisons d'équilibrage de classe, des élèves de 1P à 6P sont scolarisés en dehors de leur zone d'habitation. La Commune se doit de mettre en place des transports de collège à collège pour ces élèves. À partir de la 7P, tous les élèves sont scolarisés à Bois-Murat et reçoivent de la Commune un bon pour un abonnement Mobilis annuel.

Pour l'année scolaire 2022-2023, les élèves inscrits sont transportés dans les différents collèges le matin, à midi, au début d'après-midi et à 15h40. Certains jours, les bus atteignent leur capacité maximale. Comme l'année scolaire dernière, les transports sont assurés par trois bus, dont le bus scolaire de la Commune, conduit par un chauffeur de la Commune. Une entreprise privée est mandatée pour les deux autres bus.

Par ailleurs, la Commune établit, en collaboration avec l'Établissement scolaire, les plannings des déplacements des classes entre les collèges durant les périodes scolaires. Ces déplacements nécessitent deux bus, dont le bus communal.

Les transports scolaires représentent ainsi :

- 90 élèves enclassés en dehors de leur zone d'habitation et ayant droit aux transports
- Parmi ces 90 élèves, 75 élèves inscrits et transportés de collège à collège, soit une augmentation de 15 élèves par rapport à 2021
- 83% des élèves ayant droit aux transports inscrits pour au moins 1 trajet
- 370 km par semaine effectués par le bus scolaire de la Commune hors vacances scolaires
- 54 courses hebdomadaires de collège à collège assurées par 3 bus

DEVOIRS SURVEILLÉS

La prestation des devoirs surveillés est rattachée à l'Office de l'enfance, de la jeunesse et des affaires sociales (OEJS) de la Commune d'Épalinges. Les élèves des degrés de 4P à 8P, fréquentant l'Établissement scolaire d'Épalinges, peuvent être inscrits aux devoirs surveillés, par le biais de l'application en ligne MonPortail, les lundis, mardis et jeudis de 15h35 à 17h. Un total de 108 enfants sont inscrits pour l'année scolaire 2022-2023.

Les élèves sont répartis sur trois sites différents soit :

1. Au collège de Bois-Murat: cinq groupes,
avec une moyenne journalière de 8 élèves par groupe
2. Au collège de l'Ofréquaz: un groupe,
avec une moyenne journalière de 5 élèves
3. Au collège de la Croix-Blanche: trois groupes
avec une moyenne journalière de 8 élèves par groupe

UN TARIF AU FORFAIT

Un forfait annuel est facturé pour cette prestation, dépendant de la fréquentation hebdomadaire de l'enfant, soit :

- CHF 50.- pour 1x/semaine
- CHF 100.- pour 2x/semaine
- CHF 150.- pour 3x/semaine

ENCADREMENT DE 9 PERSONNES POUR CETTE PRESTATION

Neuf surveillants fixes encadrent ces groupes d'élèves; ils ont un contrat à durée déterminée, du 12 septembre 2022 au 15 juin 2023. Trois surveillants remplaçants sont engagés pour des remplacements ponctuels durant l'année. Juste avant la rentrée scolaire, les surveillants fixes ont bénéficié d'une formation, d'une durée de six heures, afin de recevoir quelques outils pédagogiques utiles pour l'exercice de leur fonction.

Une coordinatrice, en collaboration avec le Municipal en charge et la responsable de l'Office, veille au bon déroulement des devoirs surveillés. Elle effectue des visites dans chacun des groupes et se tient à disposition en cas de problèmes signalés par les surveillants. La coordinatrice est également en contact avec les enseignants ainsi qu'avec le personnel éducatif des UAPE, sachant que de nombreux enfants s'y rendent après les devoirs surveillés.

ACCUEIL LIBRE À LA SALLE D'ÉTUDES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les lundis, mardis et jeudis, de 12h30 à 13h45, tous les élèves de l'établissement scolaire de Bois-Murat ont la possibilité de venir faire leurs devoirs dans la salle d'études de la bibliothèque d'Épalinges.

Il s'agit d'un accueil libre, gratuit, sans inscription. Un adulte est présent afin de garantir un bon climat de travail. Cet adulte est engagé par l'OEJS aux mêmes conditions que les surveillants des devoirs.

BIBLIOTHÈQUE

VISITES DE CLASSE

En 2022, la bibliothèque a accueilli 142 visites (146 en 2021) de classes, sur 1 ou 2 périodes. Après une augmentation fulgurante des visites en 2021, elles se sont stabilisées en 2022.

Ces visites sont l'occasion d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque aux élèves, mais aussi de leur proposer une lecture à haute voix, une présentation de nouveautés et coups de cœur et de faire un choix de livres pour la classe.

Une animation pédagogique est habituellement menée par la bibliothécaire. L'animation tient compte des sujets traités en classe et du Plan d'étude romand. Des animations spécifiques sont également créées sur demande des enseignants.

En plus des visites de classes, les élèves ont la possibilité de venir individuellement à la bibliothèque de 7h45 à 18h, pour lire, emprunter des documents et travailler dans la salle d'étude et de documentation. Il n'est pas rare de trouver, lors de la pause de 12h-14h, plus de 60 élèves répartis entre la bibliothèque et la salle d'étude et de documentation.

GRATUITÉ

Un an et demi après la mise en place de la gratuité pour les enfants en août 2021, une très forte augmentation des réinscriptions a été constatée. De nombreux élèves, qui n'utilisaient plus leur carte depuis plusieurs années, réactivent leur abonnement et se remettent à emprunter des documents.

Quelques chiffres

	2020	2021	2022
Lecteurs actifs (enfants)	550	671	841
Nouveaux inscrits (enfants)	107	229	230
Lecteurs réinscrits (enfants)	323	383	547

COMMISSION DE BIBLIOTHÈQUE

Avec l'accord de la direction, une commission de bibliothèque a vu le jour en 2022. Elle est actuellement composée d'un membre du conseil de direction, de 2 bibliothécaires, et de 9 enseignants représentatifs des divers cycles.

Les objectifs principaux de cette commission sont de:

- Recueillir les besoins et les suggestions de la direction, des enseignants et des bibliothécaires scolaires
- Échanger autour des services offerts par la bibliothèque scolaire
- Assurer la communication des différentes activités de la bibliothèque auprès des professionnels de l'établissement

Une première rencontre a eu lieu le 28 mars 2022. Elle a permis principalement d'échanger autour des animations proposées lors des visites de classe. Suite à cette rencontre, une actualisation du catalogue a débuté et se poursuit.

Les modalités d'organisation de cette commission ainsi que le PV des séances sont disponibles à la bibliothèque.

SALLE DE DOCUMENTATION ET LECTURES SUIVIES

Le corps enseignant a accès à 3000 documents (magazines, documentaires, multimédias, etc.) à la salle de documentation.

Les bibliothécaires se chargent de l'enregistrement des nouveaux documents dans le catalogue. Elles gèrent également :

- Les abonnements des périodiques des enseignants (13 titres)
- Les collections des lectures suivies (92 collections pour les 1P-11)

8 nouvelles collections de lectures suivies, en allemand, anglais et français, ont rejoint le catalogue cette année.

MOMENTS FORTS

Prix Chronos

25 élèves et leurs enseignantes des classes de 8P ont participé à un échange avec 9 seniors de l'association Les Palinzâges autour des 4 livres du Prix Chronos, un prix littéraire organisé par Pro Senectute. Ils ont ensuite voté pour leur livre préféré.

Lors de la cérémonie de la remise du prix, les élèves ont ensuite eu l'occasion de rencontrer et échanger avec l'auteur vainqueur du Prix Chronos, Xavier-Laurent Petit, et les seniors.

Rencontre avec Nicolas Feuz

La classe EA3 d'Aude Tschanz a rencontré l'auteur suisse Nicolas Feuz, suite à un travail d'écriture par les élèves autour du roman *Black Justice 1.0*.

CLUB DES LECTEURS

Le Club des lecteurs réunit une fois par mois des élèves autour des nouveautés de la bibliothèque. Les enfants présentent leurs lectures et donnent leurs avis qui sont par la suite publiés sur le site Internet de la bibliothèque, sur lequel un blog leur est réservé. Une dizaine d'élèves de 7^e à 10^e y participent.

FORMATION

2 collaboratrices ont participé à un après-midi autour de l'éducation numérique et des bibliothèques scolaires organisée par la Coordination des bibliothèques scolaires.

CONCLUSION

L'année 2022 a été jalonnée de beaux moments d'échanges entre élèves, auteurs et seniors.

L'augmentation conséquente du nombre d'élèves inscrits et de leur présence constante à la bibliothèque est réjouissante et démontre l'importance de ce lieu et de ses services dans la vie scolaire des élèves et des enseignants.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE ADMINISTRATIVE

En 2022, l'équipe est constituée de cinq personnes à temps plein, soit un responsable, trois ASP et une secrétaire.

Pour les interventions dites de « Police secours », Épalinges dépend du Centre de gendarmerie mobile (CGM) région centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des Unités de gendarmerie mobile (UGM).

La Police de proximité est assurée par le poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne, qui compte un référent pour Épalinges. Ce dernier est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents, ou sériels, sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente, et les contacts sont hebdomadaires. Pour le suivi des interventions, le Municipal en charge et le responsable d'office participent à un rapport mensuel, en compagnie du chef du poste du Mont ou de son remplaçant.

Le fourgon du poste mobile est stationné dans les locaux de la Voirie, au Bois-de-la-Chapelle, et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative. L'effectif est constitué de deux gendarmes.

Le poste de Gendarmerie mobile occupe une permanence fixe, le jeudi après-midi, dans les locaux du service de la Police administrative. Il est dès lors possible d'y déposer une plainte, demander des renseignements ou faire part de toute information utile au travail de la police.

VÉHICULES DE SERVICE

Le véhicule totalement électrique de marque JAC donne pleine satisfaction. En 2022, une borne adaptée à la recharge des véhicules électriques a été installée. Un véhicule thermique dédié à la signalisation a été commandé dans un garage de la commune. L'équipe a également acquis un vélo électrique.

PATROUILLES - PRÉVENTION

Hormis les diverses interventions transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, le service effectue, en moyenne, deux patrouilles préventives journalières, au volant du véhicule de service et à pied. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également à scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes, à des fins préventives, sont effectués près des endroits sensibles de la commune.

Fin 2022, l'équipe a acquis un troisième radar pédagogique. Au total, les trois appareils ont été posés sur 35 sites différents du territoire communal. Les résultats de ces mesures de vitesse ont pu démontrer que la majorité des usagers respectaient les règles de circulation.

POLICE DU COMMERCE

Les demandes de patentes qui concernent la commune (établissements publics, tabac, alcool, appareils automatiques) sont du ressort de la Police administrative. En 2022, 4 renouvellements de licences pour les établissements publics (2 en 2021), 2 nouvelles licences de boissons alcooliques (3) et aucune nouvelle licence pour la vente du tabac ont été enregistrées. 5 nouvelles autorisations pour les appareils automatiques à prépaiement ont été délivrées.

Dans le cadre de la campagne pour le respect de l'indication des prix dans les boulangeries, pâtisseries, confiseries et tea-rooms, 4 établissements ont été contrôlés. À cette occasion, aucune irrégularité n'a été constatée.

MANIFESTATIONS

Depuis 2021, la Police administrative assure la gestion du portail cantonal des manifestations (POCAMA) pour Épalinges. Toute manifestation (rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, expositions, événements sportifs, etc.) doit en effet être annoncée à la Commune. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent également délivrer une autorisation.

En 2022, 48 demandes de manifestations POCAMA ont été soumises et traitées.

30 licences temporaires de vente d'alcool ont été délivrées et transmises à la Préfecture du district de Lausanne, conformément aux dispositions légales.

AMENDES D'ORDRE – ORDONNANCES PÉNALES

En 2022, la Police administrative a notifié 1183 amendes d'ordre (1510 en 2021) pour un montant total de CHF 57'480.- (CHF 69'710.- en 2021), dont 3 (86) qui, impayées dans les temps, ont été converties en ordonnances pénales.

Des contrôles ciblés démontrent qu'une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parcage.

La commission de police a traité 813 dénonciations (720 en 2021) et généré tout autant d'ordonnances pénales. La répartition de ces dernières se présente de la manière suivante:

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	742 (623)
Dénonciations par l'Office de la population	33 (4)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	31 (80)
Dénonciations pour infraction sur la Loi sur les déchets	3 (3)
Autres dénonciations	4 (10)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF 75'210.- (CHF 73'600.-), et CHF 46'400.55 de frais de procédure.

Une part importante de dénonciations provient des gérances pour les défenses sur le domaine privé.

Les contraventions au Règlement général de police (RGP) pour du bruit et des troubles à la tranquillité publique ont baissé en 2022 grâce au travail de fond conduit par le chargé de prévention pour la région.

En 2022, 33 rapports de dénonciation pour des troubles de la tranquillité publique ont été déposés (80 en 2021).

NATURALISATIONS

Les demandes de naturalisation sont déposées auprès du Canton, lequel vérifie certaines conditions matérielles avant la transmission du rapport d'enquête, fil rouge de la procédure, à la Commune.

En 2022, 44 dossiers de naturalisation ont été traités (57 en 2021).

La Police administrative collabore avec le Secrétariat municipal pour le test de connaissances élémentaires. En 2022, 44 requérants sur 44 l'ont passé avec succès.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

8 patrouilleurs/euses scolaires assurent la sécurité des écoliers: 5 aux Croisettes et 3 au Village. Les horaires, contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressé-e-s. Des rencontres ont régulièrement lieu afin de faire le point et discuter des éventuelles absences ou remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, un membre de la Police administrative y remédie. 2 personnes ont été formées par le personnel de la Gendarmerie vaudoise, début 2022. Actuellement, 3 sites sont sécurisés par des patrouilleurs scolaires.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des inhumations a enregistré 113 décès (92 en 2021). Sur ce nombre, 49 (40) corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Épalinges dont 17 (8) venant d'autres communes. En outre, les cendres de 13 (8) défunts ont été versées au Jardin du Souvenir et celles de 11 (8) placées au Columbarium.

32 (52) personnes décédées à Épalinges ont été inhumées dans une autre commune. La plupart provenait de Sylvana (24 (19) décès) et de l'EMS «La Girarde» (13 (13) décès).

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires, où 7 (3) concessions ont été accordées.

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIÈRE

Le personnel de la police a assisté à de nombreux rendez-vous de chantier sur le réseau routier palinzard.

La Police administrative a par ailleurs installé une cinquantaine de signaux routiers.

Une partie de la signalisation horizontale (marquage), partiellement usée par le temps, a été refaite ou complétée.

L'attribution des numéros de maison est effectuée avec le Service urbanisme, architecture et énergie et a fait l'objet de trois publications aux services concernés. Le service de police a donc été chargé de commander environ 40 nouvelles plaques, dont une majorité ont été distribuées au guichet.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL

Le responsable d'office a contrôlé les divers chantiers à Épalinges. La collaboration avec le représentant régional de la SUVA se poursuit et permet de perfectionner les connaissances de la Police administrative dans ce secteur,

2 journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec le susnommé et 8 chantiers ont été contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés.

PLAN CANICULE

Le plan canicule a été déclenché à deux reprises en 2022, du 16 au 21 juin et du 18 au 26 juillet.

Toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, et vivant seules, ont été avisées de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En 2022, 7 personnes, de 80 à 97 ans, se sont inscrites afin d'être contactées lors du déclenchement du plan canicule. 55 appels téléphoniques et 5 visites à domicile ont été effectués.

DIVERS

L'office a traité 499 (664) commandements de payer dont 349 notifiés. Ces derniers parviennent à la Police administrative lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agit alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Ces notifications ont fait entrer CHF 15'705.- (349 x Fr. 45.-) dans les caisses de la commune (contre CHF 20'115.- en 2020).

55 (98) attestations pour perte ou vol de documents d'identité ont été établies, dont 41 (55) pour des documents suisses et 14 (43) pour des pièces d'identité étrangères ou des permis de séjour.

Le contrôle de la taille des haies a engendré 15 (19) courriers de la part du service. Tous les propriétaires contactés ont satisfait aux exigences.

La Police administrative a procédé à deux expulsions. Dans un des cas, l'appartement était vide et dans le deuxième cas, les personnes expulsées ont pu intégrer un nouveau logement. Aucune affaire n'a dû être gardée dans le garde-meubles communal.

Au registre communal des chiens, le service a procédé à 124 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 506 chiens.

On note des interventions à 1 (1) reprise pour faire évacuer des voitures hors d'usage. 78 (114) objets trouvés et 24 (22) perdus ont été enregistrés. 49 (64) ont été restitués à leur propriétaire. Quelque 60 trousseaux de clé ont été rapportés dont 19 ont été restitués.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS (SIT)

Épalinges fait partie de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, composée également de Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, Le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

PRINCIPALES MISSIONS

- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- Organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal
- Renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- Délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis
- Gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- Enquêter sur les réclamations
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Six collaborateurs, représentant 3.8 ETP, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.

BILAN 2022

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2022. Il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment que l'obligation d'être propriétaire du véhicule affecté à un service de taxis a été abrogée. Cette modification permet, d'une part, d'assurer la transition du changement des véhicules thermiques d'ici au 1^{er} juillet 2025 et, d'autre part, un renouvellement de la flotte plus régulier offrant ainsi un service de meilleure qualité.

Le Comité de direction a tenu trois séances. Il a décidé d'ouvrir une procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée au mois de novembre.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 177 véhicules hybrides (128 en 2021) et de 7 véhicules électriques (4 en 2021).

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT), a tenu trois séances et a rendu cinq décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

Le nombre de contrôles de police est de 40 diurnes et 13 nocturnes. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 83 (45 en 2021). Au total, on dénombre 115 dénonciations dressées (61 en 2021), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 37 et celui des réclamations traitées à 18.

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 782 132 courses, soit 510 996 distribuées, dont 14 937 par l'application, et 271 136 au vol, contre 726 143 en 2021 (+7,7%). Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

OFFICE DE LA POPULATION

L'équipe est actuellement composée de Mme Vidal, préposée à 100%, Mme Ljika, suppléante à la préposée à 100%, et M. Da Mota Caetano, employé d'administration à 100%. Une collaboratrice, employée d'administration à 100%, a quitté son poste en date du 31 juillet 2022 pour aller vivre à l'étranger.

L'Office de la population s'efforce de faire face aux différentes difficultés survenant en cours d'année. L'Office poursuit les modifications nécessaires en fonction de l'évolution de la situation et des nouvelles directives énoncées par les autorités compétentes.

Le Service cantonal de la population (SPOP) a transmis la procédure à suivre suite à l'activation du statut de protection «S» pour les ressortissants ukrainiens par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en raison de la crise ukrainienne. La procédure nécessaire a été mise en place pour répondre à ces demandes. À ce jour, il y a 33 personnes inscrites à Épalinges dont 9 enfants et 24 adultes.

Durant cette année, les collaborateurs du service ont participé à différentes formations dispensées, notamment :

- Par le Centre d'éducation permanente (CEP): «Gérer les personnalités dites difficiles», «Maîtriser son stress au travail» et «SPOP, formation de base au contrôle de l'habitant et droit des étrangers»
- Par la société 24Sàrl: «Gestion Professionnelle de l'Accueil»
- Par Ofisa, fournisseur informatique: «Nest: Carte de vote – Attestation de radiation» et «Nest: Caisse»

Lors de l'assemblée de l'association «Agglo Lausanne», le SPOP a évoqué les projets en cours et à venir, notamment les points suivants :

- Nouvelle loi sur le contrôle des habitants
- e-Déménagement
- Centre de biométrie – travaux et organisation
- Centre de l'état civil – déménagement et organisation
- Fin de la copie papier des autorisations et factures
- Facturation – onglet Gestar
- Formation CEP – rappel de l'offre

Au 31 décembre 2022, Épalinges comptait 9901 habitants contre 9861 une année auparavant. Cette population comprend 6797 Suisses (68.65%) ainsi que 3104 personnes de nationalité étrangère (31.35%).

FEU

STRUCTURE

La structure générale du SDIS Lausanne-Épalinges ainsi que celle du site d'Épalinges est sensiblement la même que l'année précédente.

PRINCIPALES TÂCHES ET RAYON D'ACTION

Les tâches principales du SDIS Lausanne-Épalinges, site d'Épalinges, n'ont pas changé en 2022. Il s'agit de secourir et protéger les personnes, les animaux, la nature ainsi que les biens matériels dans le domaine de la lutte contre le feu, contre les inondations et contre les intempéries, ainsi que de procéder à divers sauvetages et assistance.

Le rayon d'intervention n'a pas évolué. Il couvre l'ensemble de la commune d'Épalinges ainsi que la zone foraine des Râpes située sur le territoire de la commune de Lausanne. Des exceptions sont faites pour quelques bâtiments comportant des risques bactériologiques et radioactifs situés dans le Centre Laboratoire Épalinges (CLE) et au sein de l'entreprise Nestec à Vers-chez-les-Blanc.

OPÉRATIONNEL

L'année 2022 a été chargée en interventions, malgré un recul de 10% par rapport à l'année exceptionnelle qu'était 2021 (- 9 interventions) pour en totaliser 87. À noter un changement dans la manière de classer les types d'intervention par rapport aux années précédentes: une différenciation a été faite entre les inondations issues d'éléments naturels et celles provenant de la technique des bâtiments.

Le nombre d'intervenants disponibles de jour a été meilleur que les années précédentes. Outre le recrutement d'une nouvelle personne,

ceci est principalement dû au passage de la mobilisation par groupe à la mobilisation individuelle. Ce mode de fonctionnement permet à chaque intervenant de définir son propre planning de présence hebdomadaire. La conséquence est que les personnes travaillant à temps partiel, les étudiants et les personnes faisant du télétravail se rendent plus facilement disponibles en journée comme intervenants.

La mise en œuvre de VIDIS 20-25 a été reportée au 1^{er} juillet 2023. Des réflexions ont été menées pour garantir les intérêts publics, communaux ainsi que les prérogatives des sapeurs-pompiers du site Épalinges. Il demeure des questions liées à l'organisationnel spécifiques à la substitution jour/nuit (week-end).

Nous pouvons noter que le principe est déjà en fonction pour le secteur d'intervention, puisqu'en cas de manque de moyens disponibles du site, il est instantanément comblé par des renforts de communes voisines, principalement par des renforts au sein du SDIS Lausanne-Épalinges.

FORMATION

L'année 2022 a marqué le retour à la normale, suite à la pandémie. Les formations internes dispensées aux sapeurs ont représenté 3380 heures cumulées. S'ajoutent à cela leurs formations suivies par les membres dans des cours cantonaux qui se montent à 720 heures cumulées.

2022 a été marquée par l'élaboration d'un nouveau cursus de formation de l'incorporation d'une nouvelle recrue jusqu'au moment où cette personne est un intervenant DPS pleinement opérationnel. Cette nouvelle organisation au niveau du SDIS Lausanne-Épalinges prendra effet en 2023.

EFFECTIF

L'année 2022 a vu arriver 4 nouvelles recrues dont 2 ont intégré le détachement d'appuis (DAP) en fin d'année. 2 personnes déjà formées provenant d'autres SDIS ont rejoint les rangs du département de premier secours (DPS). 2 personnes ont terminé leur formation à fin 2022 pour intégrer le DPS.

6 départs sont à déplorer dont 1 du DPS, 3 du DAP et 2 recrues. Au 31 décembre 2022, l'effectif se monte à 49 personnes, 32 membres du DPS et 17 membres du DAP, soit un effectif identique par rapport à fin 2021.

À l'occasion de l'exercice de fin d'année, le SDIS Lausanne-Épalinges a pris congé du chef de site, le capitaine Pierre-Yves Thévoz. Pour lui succéder, la Municipalité d'Épalinges a désigné M. Alexandre Belet en qualité de nouveau chef de site, avec promotion au grade de capitaine.

MATÉRIEL – LOGISTIQUE

L'année 2022 a été marquée par une avancée significative du projet de construction d'une nouvelle caserne adossée à la Salle des spectacles d'Épalinges. La commission pompier *ad hoc* a visité plusieurs casernes et a pu déterminer les besoins des pompiers, qui ont pu être largement pris en compte dans le projet.

La gestion et l'entretien du matériel s'inscrivent dans la continuité des années précédentes.

PRÉVENTION

Un travail de sécurisation des données des 284 immeubles équipés de tube à clés a été effectué en collaboration avec la Commune d'Épalinges. Sur la base de la directive CSSP «Directive pour l'alimentation en eau d'extinction», entrée en vigueur en octobre 2019, et en collaboration avec le bureau technique palinzard et le service des eaux lausannois, le réseau a été complété par 6 nouvelles bornes hydrantes.

L'équipe de prévention palinzarde s'est engagée à coordonner ses efforts avec les chargés de sécurité qui ont été mandatés pour deux objectifs importants sur le secteur palinzard. Cette collaboration consolide les mesures prises par l'exploitant en cas de sinistre en amont de l'arrivée des services de secours, afin de faciliter leur intervention.

L'équipe prévention a participé à 14 exercices d'évacuation dans les structures d'accueil pour mineurs d'Épalinges.

Dans ce domaine de collaboration, la formation des nouveaux porteurs d'appareils respiratoires du site se poursuit dans le cadre de l'exercice d'évacuation de l'EVAM. Cette année, l'exercice a été complété par l'intervention d'une échelle automobile lausannoise. Le retour d'expérience de l'exercice a conduit à des améliorations concrètes dans la procédure en cas de présence de personnes à mobilité réduite.

PROTECTION CIVILE (LAUSANNE-DISTRICT)

Principales missions:

- Garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC)
- Organiser et diriger les cours de compétence communale
- Coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Évolution de l'effectif des professionnels

2017	2018	2019	2020	2021	2022
19	18	18	17	17	17

Évolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2017	2018	2019	2020	2021	2022
1393	1254	1196	1176	800	819

Les conséquences de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 de la nouvelle loi sur la Protection civile (LPPCi) a encore une fois des répercussions sur les effectifs. Au 31 décembre 2022, ce ne sont pas moins de 170 astreints qui ont été libérés et 42 nouveaux astreints incorporés.

Interventions

La poursuite de l'engagement Covid-19 s'est déroulée durant la période des fêtes 2021-2022 et ceci jusqu'au 12 février, avec non moins de 2000 jours de service. Cela représente, pour cette pandémie, près de 50 000 jours de service effectués par le Bataillon Centre regroupant les Organisations régionales de protection civile (ORPC) de Lausanne-District, l'Ouest-lausannois et Lavaux-Oron.

Afin de répondre à la mission reçue de la délégation du Conseil d'État pour soutenir l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), du 14 mars au 29 juillet, les ORPC de Lausanne-District et de l'Ouest-lausannois ont uni leurs forces pour mettre en place et exploiter un centre d'accueil dans les halles sud du Palais de Beaulieu, pouvant accueillir jusqu'à 300 réfugiés ukrainiens. Plus de 4900 jours de service ont été réalisés, ce qui représente au total 29 000 heures pour la milice et les professionnels et correspond à 7500 nuitées pour plus de 1300 réfugiés.

L'ORPC est intervenue à deux reprises en juillet dans le cadre du déclenchement du « Plan canicule ».

Lors de la coupure du réseau Swisscom le 14 juillet, la cellule de crise du CHUV a fait appel à la PCi pour disposer de personnel formé à l'aide à la conduite. Au final, trois personnes ont été engagées. La mission a rapidement pris fin avec le retour du réseau de télécommunication.

Une intervention au Répit a eu lieu du 25 novembre au 1^{er} décembre afin d'apporter un soutien à la structure dite de bas-seuil, pour l'institution Mère Sofia. Durant 7 nuits, 100 personnes ont été accueillies, pour un total de 413 heures réalisées par 17 astreints et 105 heures par le personnel professionnel.

Le Plan Ostral a été déployé de fin septembre au 23 décembre, dans le but de mettre à niveau l'état de préparation en cas de pénurie en électricité. L'ORPC a été sollicitée pour soutenir les communes du district et la cellule de crise préfectorale. Cela représente plus de 290 heures de travail pour le personnel professionnel, ainsi que 3 semaines d'engagement pour 2 personnes astreintes rattachées à ladite cellule.

Heures réalisées par les professionnels

	2021	2022
Engagements au profit des collectivités	481	2359
Engagements en situation d'urgence	7054	2620
Total	7535	4979

Collaborations (internes et externes)

Les interventions en situation d'urgence, l'accueil des réfugiés ukrainiens ainsi que la situation de pénurie (INOPIA) ont permis de collaborer avec les partenaires cantonaux et régionaux comme l'EVAM, le service vétérinaire et la préfecture.

MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

En collaboration avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et les ORPC, il a été décidé de réduire le nombre de remorques datant des années 60 immatriculées par le Canton.

A contrario, trois nouvelles génératrices 20 kva ont été reçues afin de garantir l'alimentation électrique des antennes POLYCOM cantonales.

Le SSCM et sa Division PCi ont décidé d'équiper tout le personnel astreint de la nouvelle tenue PCi VD 15.

PLACES PROTÉGÉES

467 nouvelles places protégées ont été validées dans le cadre de différentes réalisations. Plus de 400 contrôles périodiques ont été effectués sur la commune de Lausanne.

ESSAI ANNUEL DES SIRÈNES

Seules les sirènes mobiles ont été contrôlées par la division en 2022. Les sirènes fixes ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées (mode automatique), ceci sans la présence de la milice en raison de l'engagement Covid-19.

FORMATION

En plus des nombreuses interventions, plusieurs cours de type IAE (Instruction axée à l'engagement) ont été suivis par près de 800 astreints, avec pour contenu les matières suivantes :

- Moyens d'extinction de dépôts de feux
- Régulation du trafic routier
- Réanimation cardiopulmonaire (BLS-AED)
- Sécurité antichute
- Communication radios POLYCOM

JOURS DE SERVICE

	2021	2022
Cours effectués dans le cadre communal	302	1370
Engagement au profit de la collectivité	220	1306
Engagement en situations d'urgence	5911	4372
Total	6433	7048

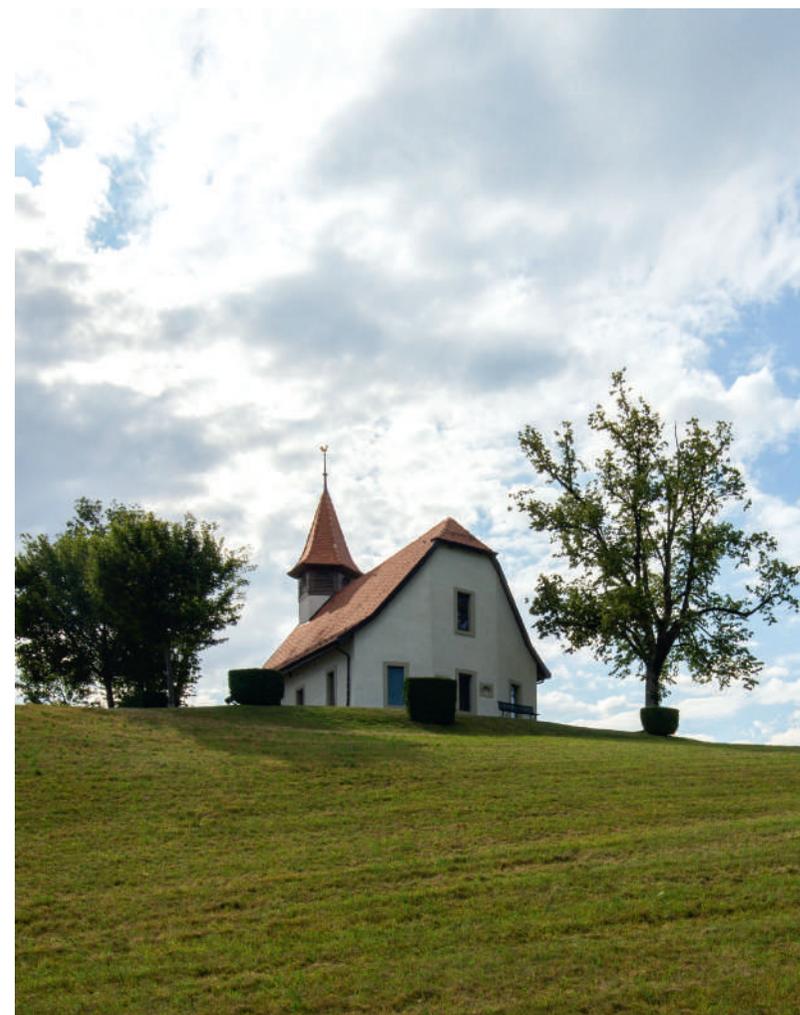
CULTES

La Commune continue à entretenir d'excellentes relations et une collaboration fructueuse avec la Paroisse La Sallaz-Les Croisettes, très active sur le territoire d'Épalinges. À noter que deux nouvelles pasteures, Mme Noémie Heiniger et Mme Clara Vienna, sont venues compléter l'équipe pastorale en 2022. Mme Heiniger s'est installée dans la cure d'Épalinges avec sa famille, après le départ à la retraite de Mme Marie-Claude Baatard.

Les Communes de Lausanne, Savigny et Epalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Étienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes :

- Les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse
- La fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse
- Les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV), renouvelée en 2020, prévoit, à l'instar de termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.-.



CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2022 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité le 17 avril 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic:

La Secrétaire:

Alain Monod

Sarah Miéville

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Épalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association suisse des services des sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CAP	Centre d'animation socioculturelle palinzard
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Épalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Épalinges
CODIR	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DAL	Direction des achats et de la logistique

DCG	Direction du cadastre et de la géoinformation
DDP	Droit distinct permanent
DEIS	Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DES	Département de l'environnement et de la sécurité
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGAIC	Direction générale des affaires communales et droits politiques
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DGS	Direction générale de la santé
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DIF	Direction de l'immobilier et du foncier
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIT	Département des institutions et du territoire
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information

EH	Équivalent-habitant
EMS	Établissement médico-social
ETP	Équivalent temps plein
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Office des affaires extérieures
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles
OFROU	Office fédéral des routes
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PACom	Plan d'affectation communal
PAE	Plan d'action énergie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCant	Plan directeur cantonal
PDCM	Plan directeur communal de mobilité
PDL	Plan directeur localisé
PER	Plan d'études romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS

POLCANT	Police cantonale
PPE	Propriété par étage
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RDU	Revenu déterminant unifié
RF	Registre foncier
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SDCL	Schéma directeur Centre Lausanne
SDE	Service de l'emploi
SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
SERAC	Service des affaires culturelles
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
SIL	Services industriels de Lausanne
SPEI	Service de la promotion de l'économie et de l'innovation
SPEN	Service pénitentiaire
SPEV	Service du personnel de l'État
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
UAT	Unité d'accueil temporaire
UCA	Conseil et appui en management et organisation
UCV	Union des Communes Vaudoises

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat – Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3451	15 838		29 444	48 733
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1323	2018			3341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3923		57	4846
78	Ch. des Roches – Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1244			1281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	934	743			1677
119		Les Croisettes			167			167
143	Rte de la Croix-Blanche 9	Les Dailles	ex – Daniel Seira	194	1401			1595
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1214			1353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 921	43 921
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3960	3960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4699	4699
250		À la Cornaz	Forêt				1993	1993
251		À la Cornaz	Forêt				664	664
252		À la Cornaz	Forêt				944	944
254		À la Cornaz	Forêt				329	329
258		À la Cornaz	Forêt				799	799
259		À la Cornaz	Forêt				64	64
260		À la Cornaz	Forêt				141	141
273	Ch. de Mon-Repos 2	Les Croisettes	Maison de Paroisse des Croisettes	202		10 051		10 253
274		Les Croisettes	Zone de verdure protégée			9213		9213
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2276		2276
320		Les Croisettes	Église – zone de verdure protégée	217	1043			1260
342	Pl. de la Croix-Blanche 1, 55, 61a, 61b, 63	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, Maison palinzarde, salle de sports, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière, pl. Croix-Blanche	2367	55 590	21 416	15 789	95 162

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
349		Les Dailles	Zone de verdure, forêt			909	1450	2359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2263		2263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3795	8108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1667	1 667
403		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2644	1 967	4 611
407		En Montéclard	Forêt				563	563
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux			2245	58	2303
444		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2371	2987	5358
466	Rte du Village	À la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique; dévestiture publique	63	4234			4297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1380	1380
484		La Croix-Blanche	Forêt, pré-champ, paturage			738	1829	2567
489		La Croix-Blanche	Forêt, accès place privée, champ, pré		297	409	623	1329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt, accès, champ, pré		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, Salle des spectacles, Maison de Commune, locaux Service du feu	1988	4625	1077	3498	11 188
507	Ch. Mon-Repos 9 - Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1002	1846	3839		6687
515	Ch. de l'Église 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1084	2830	2577		6491
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
532	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route, trottoir et couvert TL	660	268			928
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place, réduit Voirie	19	3194	443	209 387	213 043
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629
538		En Malinjaumaz	Forêt				6732	6732

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place-jardin	Champs	Bois	Surface totale
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt				5373	5373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484
549		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620
574		La Cabolétaz	Terrain et ex-réservoir de la Cabolétaz			675		675
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1347	992	25 198		27 537
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	131	2306		2672
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3529		3532
590	Ancien terminus TL	Le Giziaux	Jardin, route et trottoir	260	43			303
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3123		4548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9319		9472
715		Au Village d'Épalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Épalinges	Fontaine		34			34
722		À la Pierraz	Forêt (inconstructible – extension bois)			3456	7420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4850	4850
737	<i>Propriétaire: Bourse des pauvres d'Épalinges</i>	<i>À l'Épenaz</i>	<i>Bourse des pauvres d'Épalinges (zone villa I)</i>			3083	730	3813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3017	16 717	56 815	76 891
795		Le Bois-de-Ban	Forêt				3434	3434
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Club-house du tennis, vestiaires et forêt	192	4418		58 087	62 697
802		À la Biollaz	Tennis		2780		35	2815
803		À la Biollaz	Forêt				949	949

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
804		À la Biollaz	Forêt				1117	1117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extension bois)			3133		3133
849		En Ballègue	Forêt				5927	5927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1749		1749
862		En Ballègue	Forêt				8305	8305
863		En Ballègue	Forêt				4699	4699
869		En Ballègue	Forêt				1566	1566
870		En Ballègue	Forêt				1582	1582
876		En Ballègue	Forêt				6771	6771
877		En Ballègue	Forêt				1811	1811
878		En Ballègue	Forêt				3915	3915
879		En Ballègue	Forêt				4839	4839
880		En Ballègue	Forêt				5956	5956
882		En Ballègue	Forêt				4025	4025
883		Les Sept Fontaines	Forêt, pré-champ, pâturage			924	78 474	79 398
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2510	295		3390
918	Ch. de Mon-Repos 5	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1286	6929		8262
945		Les Moulins d'Épalinges	Zone de verdure			13 492	11 976	25 468
946		Les Moulins d'Épalinges	Zone de plans spéciaux		1738		998	2736
1030	Ch. du Petit-Vennes		Trottoir, route, chemin		108			108
1102		Les Planchamps	Pré-champ			98		98
1105		Les Dailles	Forêt, pré-champ			259	698	957
1147		La Girarde	Zone villa II			2640		2640

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1234			1759
1558		En Montéclard	Zone de verdure, forêt			2 579	1783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	2877	1362	7173	11 646
1928		À la Biollaz	Tennis			3019	34	3053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1115	815		2310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35- 37-39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Épalcentre (-> 25.03.2086)	2886	1410			4296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1443	745			2188
2574		Le Grand-Chemin	Forêt, pré-champ			322	20 994	21 316
2582	Praz-Séchaud	Les Planches				1452		1452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3267			3267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3115	963		4078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2935			3060
2881		Le Grand-Chemin			502	249		751
2888	Ch. des Croisettes				1213			1213
TOTAUX				24 430	139 791	175 989	701 603	1 041 813

PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'ÉPALINGES

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
2865	LE MONT-SUR-LAUSANNE Penau	La Pichollette	Forêt				10 552	10 552
376 1257	LEYSIN	Au Feydey Au Feydey	Terrain panneaux solaires Chalet l'Espérance	207	41 430			41 637
3507	BOURG-EN-LAUAUX Épesses	Les Dares	Vigne			2798		2798
TOTAUX				207	471	2798	10 552	14 028

Pour mémoire (hors bilan – donation à la Fondation Épalogements protégés en 2019)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place- jardin	Champs	Bois	Surface totale
501	FONDATION ÉPALOGENMENTS PROTÉGÉS Rte de la Croix-Blanche 35	La Croix-Blanche	ex-bâtiment Grin (don Kamrad) – Épalogements protégés	545	86	589		1220
TOTAUX				545	86	589	0	1220

COMMUNE D'ÉPALINGES				24 637	140 262	178 787	712 155	1 055 841
FONDATION ÉPALOGENMENTS PROTÉGÉS				545	86	589	0	1 220
TOTAUX GÉNÉRAUX				25 182	140 348	179 376	712 155	1 057 061

Conception graphique et mise en page:
idéesse, Steve Guenat
1083 Mézières
www.ideesse.ch

Imprimé dans le Canton de Vaud par **Imprimés Services Sàrl**
1071 Rivaz
www.imprimes-services.ch

imprimé en
suisse

